Table des matières

Table des matières

Table des matières

Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie

AVERTISSEMENT : Les gaz d'échappement, leurs éléments et certaines parties du véhicule contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, par exemple, les coussins gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau véhicule Mazda. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir plus de renseignements à propos de Mazda et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.mazdausa.com
- Au Canada : www.mazda.ca

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible; par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule, puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

AVERTISSEMENT : En cas d'accident, l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation coupera automatiquement l'alimentation en carburant qui se rend au moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réinitialiser l'interrupteur, consultez la section *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

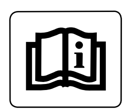
SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide



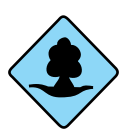
Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans ce Guide du propriétaire, vous trouverez des réponses à ce genre de questions sous forme de directives mises en évidence par la mention **AVERTISSEMENT** en caractères gras. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule



Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement



Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Il n’existe aucune règle particulière relative au rodage de votre véhicule. Au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles), faites varier fréquemment la vitesse du véhicule afin de faciliter l’ajustement des pièces mécaniques entre elles.

AVIS SPÉCIAUX

Enregistreur de données d’événement

L’ordinateur de votre véhicule est capable d’enregistrer des données détaillées qui peuvent inclure l’information suivante, sans s’y limiter :

- l’utilisation des dispositifs de protection, incluant les ceintures de sécurité, par le conducteur et les passagers;
- le rendement des divers systèmes et modules du véhicule; et
- les données reliées au moteur, à l’accélérateur, à la direction, au circuit de freinage ou à tout autre état de système, et qui peuvent fournir des renseignements sur la manière dont le conducteur actionne le véhicule, incluant, sans s’y limiter, la vitesse du véhicule.

Cette information peut être sauvegardée pendant l’utilisation normale du véhicule, de même qu’en cas d’accident ou d’accident évité de justesse. Cette information ainsi sauvegardée peut être lue et utilisée par :

- des ateliers d’entretien et de réparation;
- les autorités policières ou les organismes gouvernementaux;
- le constructeur et le distributeur.

Garanties offertes

La Garantie limitée de véhicule neuf comprend une garantie intégrale, une garantie sur les dispositifs de retenue et une garantie anticorrosion. De plus, votre véhicule peut être couvert contre les défauts des dispositifs antipollution et le mauvais rendement de ceux-ci. Pour obtenir une description détaillée de ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le *Guide du propriétaire*.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

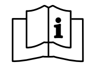
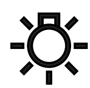
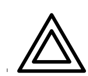
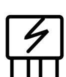
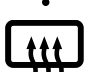
Utilisation de votre véhicule comme ambulance

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.

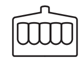
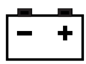
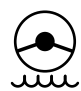
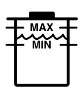
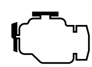
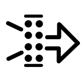
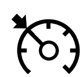
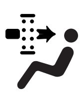
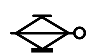
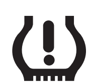
Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

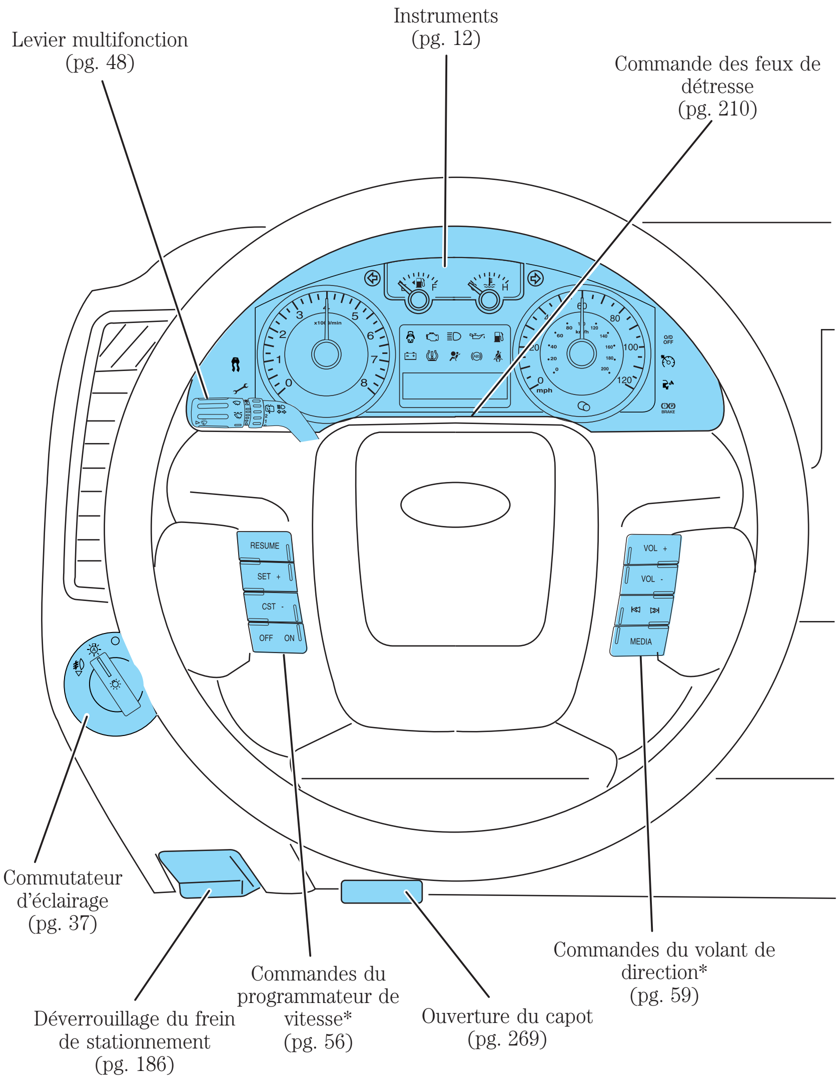
Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Protection de l'environnement		Bouclage de la ceinture de sécurité	
Sac gonflable – Avant		Sac gonflable – Latéral	
Neutralisation du sac gonflable du passager		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Frein de stationnement	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	
Commande de stabilité		Commutateur combiné d'éclairage	
Feux de détresse		Phares antibrouillards – avant	
Porte-fusibles		Réinitialisation de la pompe d'alimentation	
Essuie-glace – lave-glace		Dégivrage – désembuage du pare-brise	
Dégivrage – désembuage de la lunette arrière		Glaces à commande électrique	

Glossaire des pictogrammes

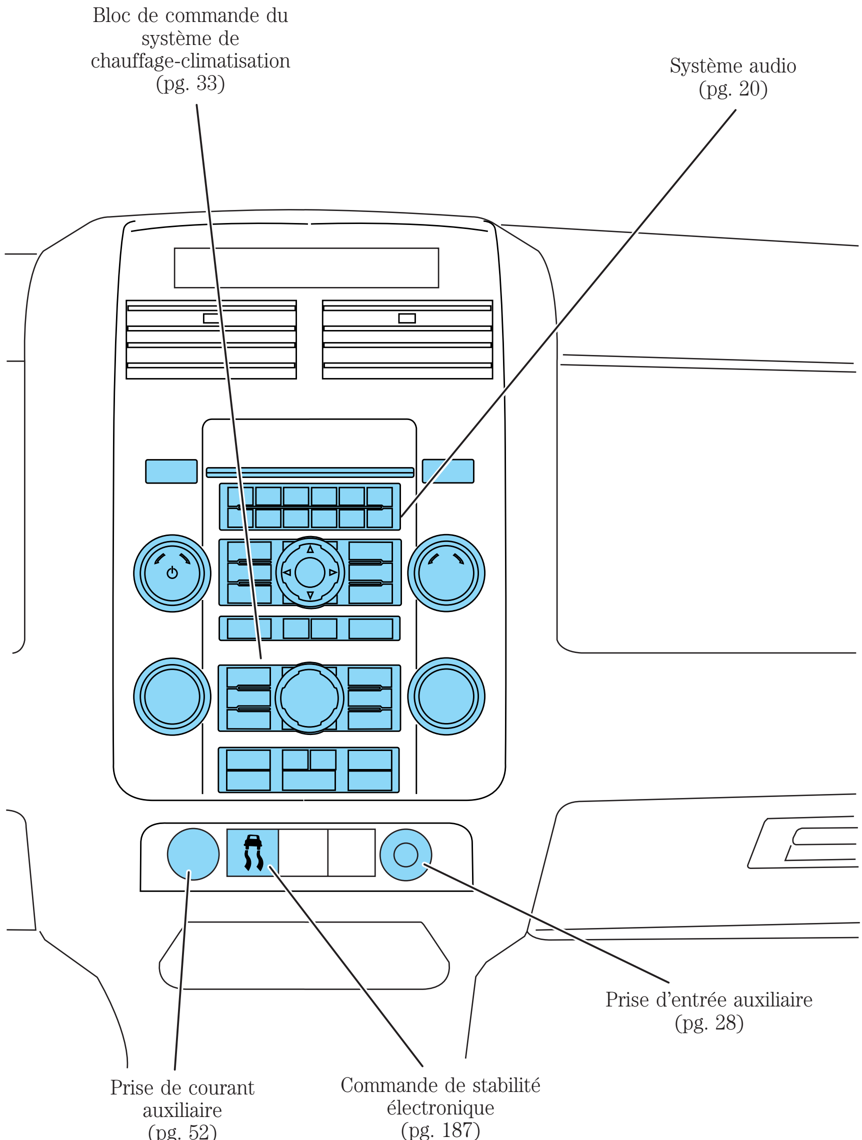
Condamnation des lève-glaces électriques		Fonction d'alarme de détresse	
Huile moteur		Liquide de refroidissement du moteur	
Température du liquide de refroidissement du moteur		Laissez refroidir avant d'ouvrir	
Batterie		Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles	
Électrolyte		Gaz explosif	
Avertissement concernant le ventilateur		Liquide de direction assistée	
Maintenez un niveau de liquide approprié		Système antipollution	
Filtre à air du moteur		Programmateur de vitesse	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin du bouchon de réservoir de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

AU SUJET DU PRÉSENT GUIDE

Les informations présentées dans ce guide étaient exactes au moment de mettre sous presse. Mazda peut en changer le contenu sans préavis.

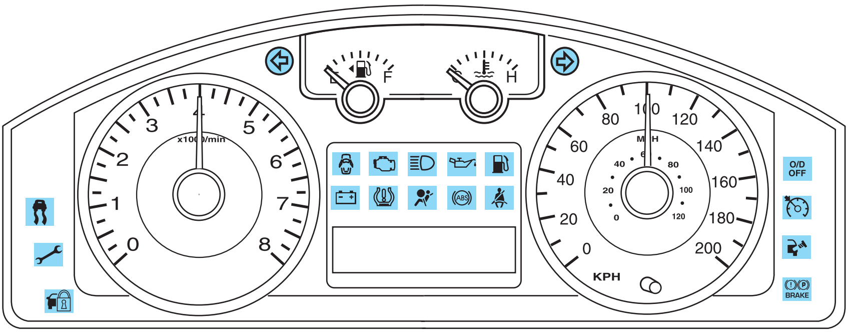


* selon l'équipement

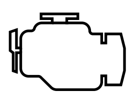


* selon l’équipement

TÉMOINS ET CARILLONS



Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule afin de vérifier le fonctionnement des ampoules. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

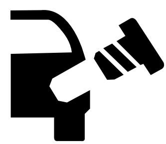


Témoin d'anomalie du moteur : Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. En général, le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Si le témoin  reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible.

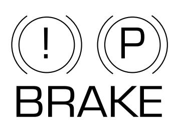
AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.



Témoin du bouchon de réservoir de carburant : Ce témoin s'allume brièvement lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) à titre de vérification de l'ampoule. Si ce témoin demeure allumé, vérifiez le bouchon du réservoir de carburant. Le fait de continuer à utiliser le véhicule pendant que le témoin du bouchon de réservoir de carburant est allumé peut actionner le témoin  . Une fois le bouchon de remplissage du réservoir de carburant bien vissé, le témoin s'éteint après une période de conduite normale. Les témoins restent allumés plus ou moins longtemps, selon les conditions de conduite.

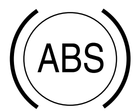
Le système peut mettre un certain temps avant de détecter que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section *Bouchon de réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin du circuit de freinage : Ce témoin s'allume brièvement à titre de vérification de l'ampoule lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) et que le moteur ne tourne pas, ou à une position entre RUN (contact) et START (démarrage), ou en serrant le frein de stationnement lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact). Si le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas à ce moment, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire Mazda autorisé. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est insuffisant et que le circuit de freinage doit être immédiatement inspecté par un concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et des blessures.



Témoin de défaillance du freinage antiblocage (ABS) : Si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée et le système doit être vérifié dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé.

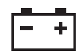
AVERTISSEMENT : Si le témoin reste allumé, continue de clignoter ou ne s'allume pas, le système doit être vérifié dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé. Lorsque le témoin de défaillance du freinage antiblocage est allumé, la fonction antiblocage est inopérante, mais le freinage normal reste fonctionnel, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé lorsque le frein de stationnement est desserré.



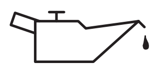
Témoin des sacs gonflables : Si ce témoin ne s'allume pas lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact), s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire Mazda autorisé. Un carillon retentit également lorsqu'une défaillance est décelée au niveau des dispositifs de protection complémentaires.



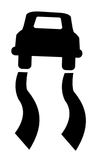
Témoin de ceinture de sécurité : Ce témoin vous rappelle de boucler votre ceinture de sécurité. Le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder® retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder®.



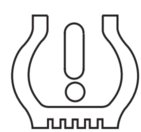
Témoin du circuit de charge de la batterie : Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement.



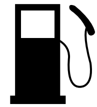
Témoin de pression d'huile moteur : Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile descend sous la plage normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*



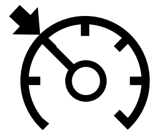
Témoin du dispositif antipatinage Traction Control™ : Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antipatinage Traction Control™ est actif. Si le témoin reste allumé, faites vérifier le dispositif immédiatement. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.



Témoin de basse pression des pneus : Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Vérification de la pression et gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact), le témoin s'allume pendant trois secondes à titre de vérification de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé. Pour obtenir plus de précisions quant à ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement.*



Témoin de bas niveau d'essence : Ce témoin s'allume lorsque le réservoir est vide ou presque vide (consultez la section *Jauge de carburant* de ce chapitre).



Témoin de programmateur de vitesse : Ce témoin s'allume lorsque le programmateur de vitesse est en fonction. Il s'éteint lorsque le programmateur passe hors fonction, consultez le chapitre *Commandes du conducteur.*



Témoin O/D OFF (boîte de vitesses automatique, surmultipliée hors fonction) : Ce témoin s'allume lorsque la surmultipliée est hors fonction. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction et l'utilisation de la boîte de vitesses. **Si le témoin clignote continuellement, faites immédiatement réparer le dispositif pour prévenir les dommages à la boîte de vitesses.**



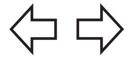
Témoin du système antidémarrage : Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock® est activé.



Témoin de commande de l'accélérateur et du groupe motopropulseur : Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Témoin de porte mal fermée : Ce témoin s'allume lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact) et qu'une porte est ouverte.



Témoins des clignotants : Ces témoins s’allument lorsque l’un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins clignotent rapidement, il se peut qu’une ampoule soit grillée.



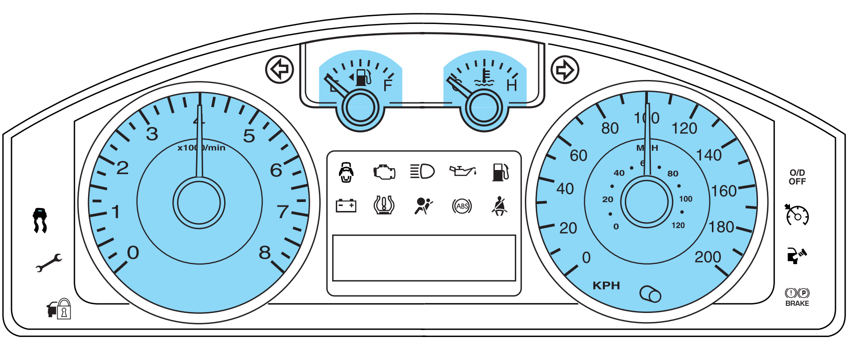
Témoin des feux de route : Ce témoin s’allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d’allumage : Ce carillon avertisseur retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d’allumage en position OFF/LOCK (arrêt-antivol) ou ACC (accessoires) et que la porte du conducteur est ouverte.

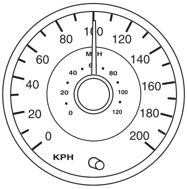
Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n’est pas dans le commutateur) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré : Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

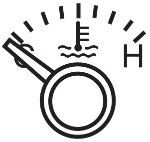
INDICATEURS



Indicateur de vitesse : Indique la vitesse actuelle du véhicule.

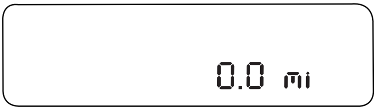


Indicateur de température du liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**

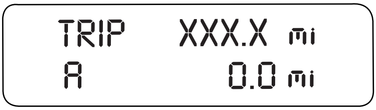


AVERTISSEMENT : Lorsque le moteur et le radiateur sont chauds, du liquide de refroidissement bouillant et de la vapeur peuvent jaillir sous pression du vase d'expansion et causer de graves blessures. Ne retirez pas le bouchon du circuit de refroidissement si le moteur et le radiateur sont chauds.

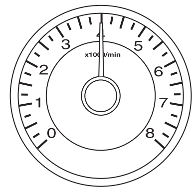
Compteur kilométrique : Indique le kilométrage (ou millage) total qu'a parcouru le véhicule.



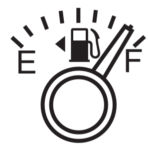
Compteur journalier : Indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier. Pour le remettre à zéro, appuyez brièvement sur la touche SELECT/RESET (sélection-remise à zéro) pour alterner entre l'affichage TRIP A (trajet A) et TRIP B (trajet B). Maintenez la touche SELECT/RESET (sélection-remise à zéro) pendant deux secondes pour remettre le compteur journalier à zéro.



Compte-tours : Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.



Jauge de carburant : Indique le niveau approximatif du carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.

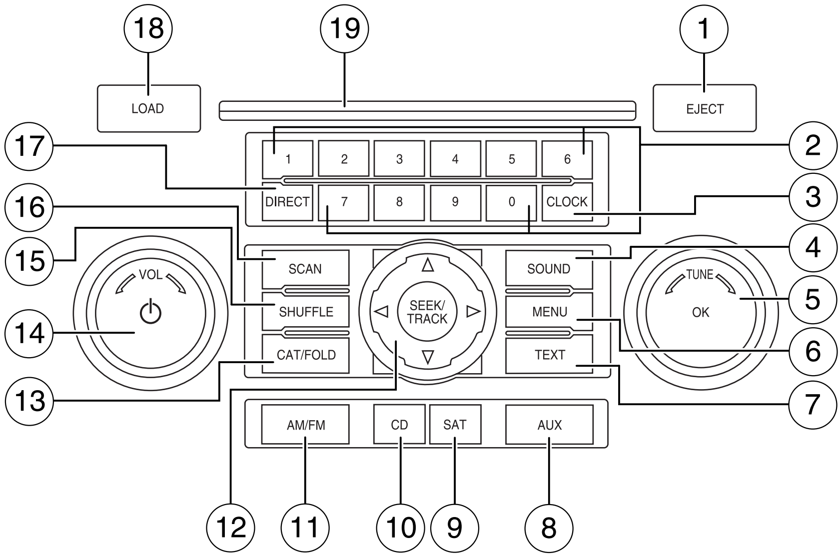


La flèche près du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

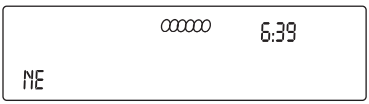
Consultez la section *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

CHAÎNES AUDIO

Chaîne audio AM/FM avec lecteur à un seul disque compact, lecteur à six disques compacts intégré au tableau de bord et MP3



Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. Cette fonction permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la radio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) durant encore 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à l'ouverture d'une porte avant.

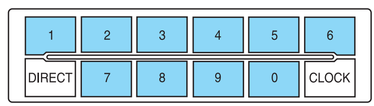


NOTA : Votre véhicule est doté d'une chaîne audio unique. Si six petits cercles apparaissent à l'écran, votre chaîne audio compte un lecteur à six disques compacts. Sinon, votre chaîne comporte un lecteur à un seul disque compact.

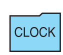
1. **Touche EJECT (éjection) : Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact,** appuyez sur la touche EJECT (éjection) pour éjecter le disque compact.



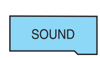
   Dans le cas d'un lecteur à six disques compacts, appuyez sur la touche EJECT (éjection) et sélectionnez la fente voulue en appuyant sur la touche de présélection correspondante. L'écran indique EJECTING # (éjection numéro). Lorsque le lecteur a éjecté le disque compact, l'écran indique REMOVE CD # (retirer le disque compact numéro). Retirez le disque compact. Si vous ne retirez pas le disque compact, le lecteur le charge de nouveau.
   Pour éjecter automatiquement tous les disques chargés, maintenez la touche EJECT (éjection) enfoncée. Le lecteur éjecte tous les disques et vous invite à les retirer.
2. **TOUCHES DE PRÉSÉLECTION :En mode radio,** pour programmer une station, sélectionnez la bande de fréquences voulue : AM, FM1 ou FM2. Syntonisez la station voulue. Maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son se fasse entendre de nouveau. La mention PRESET # SAVED (présélection enregistrée) apparaît à l'écran. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 30 stations, dix en mode AM, dix en mode FM1 et dix en mode FM2.



   En mode lecteur de disques compacts et MP3, appuyez sur ces touches pour sélectionner les pistes ou les dossiers voulus.
3. **Touche CLOCK (montre):** Appuyez sur la touche CLOCK (montre) pour régler la montre. L'écran indique SET TIME (régler l'heure). Utilisez les touches de présélection pour entrer l'heure voulue, en heures et en minutes. La montre entre ensuite en fonction à cette heure.



4. **Touche SOUND (son) :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour parcourir les fonctions suivantes :



BASS (graves) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage des graves. Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour régler le niveau des graves.

TREBLE (aigus) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage des aigus. Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour régler le niveau des aigus.

BALANCE (équilibre gauche-droit) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage de l'équilibre gauche et droit. Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour répartir le son entre les haut-parleurs de gauche (L) et de droite (R).

FADE (équilibre avant-arrière) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage de l'équilibre avant et arrière. Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour répartir le son entre les haut-parleurs arrière (B) et avant (F).

SPEED COMPENSATED VOLUME (compensation du volume en fonction de la vitesse) (selon l'équipement) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage de la compensation du volume en fonction de la vitesse. Le volume de la radio augmente automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente pour compenser les bruits générés par la route et le vent. Utilisez la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour régler cette fonction.

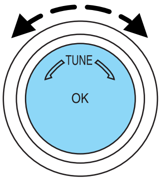
Cette fonction est *désactivée* par défaut; le volume n'augmente pas lorsque le véhicule accélère.

Réglage *1 à 7* : Le réglage de 1 (réglage le plus bas) à 7 (réglage le plus élevé) permet une légère variation automatique du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Les niveaux *1 à 3* sont recommandés; le réglage SPEED OFF (aucune compensation) désactive la fonction et le niveau 7 est le réglage maximal.

ALL SEATS (tous les sièges, mode de distribution du son, selon l'équipement) : Appuyez plusieurs fois sur la touche SOUND (son) pour accéder au réglage du mode de distribution du son. Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour sélectionner les options ALL SEATS (tous les sièges), DRIVERS SEAT (siège du conducteur) ou REAR SEATS (sièges arrière) et y optimiser la qualité sonore.

5. **Bouton TUNE (syntonisation) : En mode radio**, tournez ce bouton vers la gauche ou vers la droite pour parcourir la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas.



6. **Touche MENU :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour accéder aux fonctions suivantes :



AUTO PRESET ON/OFF (préréglage automatique en fonction-hors fonction) : Appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour alterner entre ON (en fonction) et OFF (hors fonction). La programmation automatique permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans effacer les stations manuellement mises en mémoire pour les bandes AM, FM1 et FM2. Pour activer la programmation automatique, réglez l'option AUTOSET (programmation automatique) à ON (en fonction), puis attendez cinq secondes pour que la recherche commence ou appuyez sur OK pour commencer immédiatement la recherche. (Si vous appuyez sur une autre touche pendant ces cinq secondes, la recherche ne commence pas.) Les dix stations les plus puissantes sont programmées et l'écoute de la station mise en mémoire dans la touche de présélection 1 débute. S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire est assignée aux touches de présélection restantes.

RDS ON/OFF (système de radiocommunication de données en fonction-hors fonction) : Cette fonction n'est disponible qu'en mode FM. Cette fonction permet de rechercher des stations à système de radiocommunication de données en fonction d'une certaine catégorie de genre radiophonique : CLASSIC (classique), COUNTRY, JAZZ/RB, ROCK, etc.
Pour activer cette fonction, appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RDS (ON/OFF) (système de radiocommunication de données, en fonction-hors fonction) apparaisse à l'écran. Utilisez la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour alterner entre RDS ON/OFF (système de radiocommunication de données en fonction-hors fonction). Lorsque le mode de système de radiocommunication de données est hors fonction, vous ne pourrez pas rechercher des stations à système de radiocommunication de données ni afficher le nom ou le type de la station.

Pour changer de catégorie : Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que RDS ON (système de radiocommunication de données en fonction) apparaisse à l'écran. Appuyez sur la touche CAT (catégorie). Appuyez sur la touche ▲ /▼ jusqu'à ce que la catégorie voulue apparaisse à l'écran. Appuyez ensuite sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour repérer la prochaine station qui diffuse cette catégorie de musique ou sur la touche SCAN (balayage automatique) pour écouter un bref extrait de toutes les stations qui diffusent cette catégorie de musique.

COMPRESSION : Disponible seulement en modes lecteur de disques compacts ou lecteur MP3. Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que COMPRESSION ON/OFF (compression en fonction-hors fonction) s'affiche à l'écran. Utilisez la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour alterner entre ON (en fonction) et OFF (hors fonction). Lorsque la fonction de compression est active, la chaîne diminue l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts pour harmoniser l'écoute.

7. **TEXT (texte) : En mode MP3,** appuyez plusieurs fois sur la touche TEXT (texte) pour afficher à l'écran le titre de l'album (AL), le dossier (FL), la pièce musicale (SO) et l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.



En mode TEXT (texte), l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « / » apparaît, appuyez sur la touche TEXT (texte), puis appuyez sur ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour afficher le texte précédent ou suivant.

8. **Touche AUX (auxiliaire) :** Appuyez sur la touche AUX (auxiliaire) pour accéder à l'option LINE (mode audio auxiliaire). Consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* plus loin dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la prise et obtenir de plus amples renseignements sur le mode audio auxiliaire.

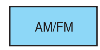


9. **Touche SAT (radio satellite, selon l'équipement) :** Cette touche n'est pas fonctionnelle.

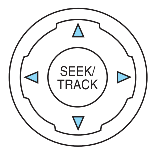
10. **Touche CD (disque compact) :** Appuyez sur cette touche pour passer en modes lecteur de disques compacts ou lecteur MP3. Si un disque est déjà chargé dans le lecteur, la lecture du disque compact ou MP3 reprend à l'endroit de la dernière interruption. Si aucun disque compact n'est chargé, le message NO DISC (pas de disque) s'affiche.



11. **Touche AM/FM :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.



12. **Touche SEEK/TRACK (recherche automatique-piste) : En mode radio**, appuyez sur cette touche pour accéder à la station de radio audible précédente ou suivante.



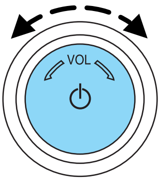
En mode lecteur de disques compacts et MP3, appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour accéder à la piste précédente ou suivante.

13. **Touche CAT (catégorie)/FOLD (dossier) :En mode catégorie,** utilisez cette touche pour sélectionner les catégories de musique diverses. Pour changer les catégories du système de radiocommunication de données, assurez-vous que l'option RDS (système de radiocommunication de données) est réglée à ON (en fonction) dans la liste du menu. Appuyez de nouveau sur la touche MENU jusqu'à ce que RDS ON (système de radiocommunication de données en fonction) apparaisse à l'écran. Appuyez sur la touche CAT (catégorie). La mention PRESS UP OR DOWN TO CHANGE RBDS CATEGORY (appuyer sur la flèche vers le haut ou vers le bas pour changer la catégorie du système de radiocommunication de données) apparaît à l'écran. Appuyez sur ▲ /▼ pour parcourir toutes les catégories disponibles. Lorsque la catégorie appropriée apparaît à l'écran, appuyez sur ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour repérer la prochaine station diffusant cette catégorie ou appuyez sur SCAN (balayage automatique) pour écouter un bref extrait de toutes les stations diffusant cette catégorie de musique.



En mode MP3, appuyez sur FOLD (dossier), puis appuyez sur ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour accéder au dossier précédent ou suivant.

14. **Bouton de mise en fonction-hors fonction et de volume :** Appuyez sur ce bouton pour mettre la chaîne audio en fonction ou hors fonction. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer le volume.



NOTA : Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact, le volume revient à un niveau sonore normal lorsque le contact est rétabli.

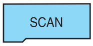
15. **Touche SHUFFLE (lecture aléatoire) : En mode lecteur de disques compacts et MP3**, appuyez sur la touche SHUFFLE (lecture aléatoire) pour activer le mode de lecture aléatoire. La mention SHUFFLE ON (lecture aléatoire en fonction) s'affiche à l'écran. Si vous voulez passer en mode de lecture aléatoire immédiatement, appuyez sur la touche ◀ SEEK/TRACK ▶ (recherche automatique-piste) pour commencer la lecture aléatoire. Autrement, la lecture aléatoire commence au terme de la lecture de la piste actuelle. La mention SHUFFLE (lecture aléatoire) et le numéro de la piste apparaissent à l'écran.
    Appuyez de nouveau sur la touche SHUFFLE (lecture aléatoire) pour interrompre la lecture aléatoire. La mention SHUFFLE OFF (lecture aléatoire hors fonction) s'affiche à l'écran.



Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, le lecteur lit aléatoirement les pistes du disque actuel.

Dans le cas d'un lecteur à six disques compacts, le lecteur lit aléatoirement les pistes de tous les disques chargés. Le numéro du disque apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran.

16. **Touche SCAN (balayage automatique) :En mode radio,** appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait des stations audibles.
    En mode lecteur de disques compacts et MP3, appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes du disque ou du dossier actuel.



17. **Touche DIRECT :** Appuyez sur cette touche pour accéder à la station, à la piste ou au dossier MP3 voulu.

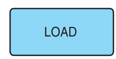


En mode radio, appuyez sur la touche DIRECT, puis appuyez sur la radiofréquence voulue (p. ex., 101,1) au moyen des touches de présélection.

En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche DIRECT. L'écran indique DIRECT TRACK MODE SELECT TRACK (mode piste directe, sélectionner la piste). Entrez le numéro de la piste voulue au moyen des touches numérotées. Le lecteur commence à lire cette piste.

En mode dossier MP3, appuyez sur la touche DIRECT, puis entrez le numéro du dossier voulu. Le lecteur passe au dossier en question.

18. **Touche LOAD (chargement) : Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact,** cette touche n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez simplement le disque dans la fente d'insertion en orientant l'étiquette vers le haut.



Dans le cas d'un lecteur à six disques compacts, appuyez sur la touche LOAD (chargement). Lorsque l'écran indique SELECT SLOT (sélectionner la fente), choisissez le numéro de la fente voulue au moyen des touches de présélection 1 à 6. Lorsque la mention LOAD CD# (chargement du disque compact Nº) apparaît à l'écran, chargez le disque voulu, étiquette vers le haut. Si vous ne sélectionnez aucune fente dans les cinq secondes, la chaîne effectue la sélection. Lorsque le disque est chargé, la lecture de la première piste commence.

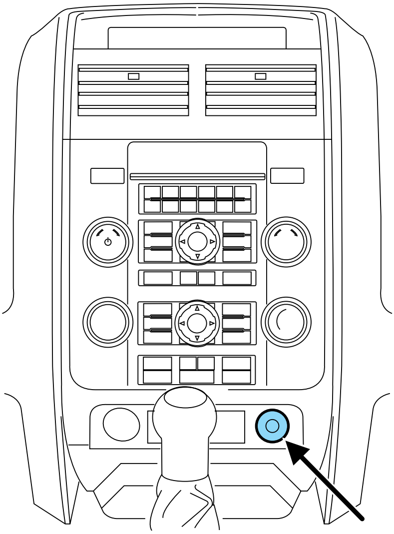
Pour charger automatiquement jusqu'à six disques, maintenez la touche LOAD (chargement) enfoncée jusqu'à ce que la mention AUTOLOAD# (chargement automatique Nº) apparaisse à l'écran. Chargez le disque voulu, étiquette vers le haut. La chaîne vous invite à charger des disques dans les autres fentes disponibles. Insérez les disques un à la fois, étiquette vers le haut, lorsque la chaîne vous y invite. Lorsque les disques sont chargés, la lecture du disque associé à la touche de présélection 1 commence.

19. **Fente d’insertion du disque compact :Dans le cas d’un lecteur à un seul disque compact,** insérez un disque compact ou MP3, étiquette vers le haut. **Dans le cas d’un lecteur à six disques compacts,** appuyez sur la touche LOAD (chargement), puis sélectionnez une fente d’insertion au moyen des touches de présélection. Lorsque le lecteur vous y invite, insérez un disque compact ou un MP3 en orientant l’étiquette vers le haut.



Prise d’entrée auxiliaire

Votre véhicule comporte une prise d’entrée auxiliaire. La prise d’entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portatif sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio.



Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d’écoute
2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portatif au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.
2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portatif est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.
3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.
4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez à maintes reprises sur la touche AUX (auxiliaire) de la chaîne du véhicule jusqu'à ce que LINE IN (mode audio auxiliaire) apparaisse à l'écran.
   Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUX (auxiliaire) et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.
3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.

4. Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute, car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.
5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio :

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM - 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz;

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz.

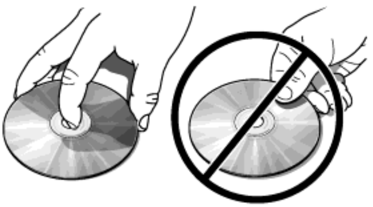
Facteurs pouvant influencer la réception radio :

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Soins à apporter au lecteur de disques compacts et aux disques compacts

À faire :



- Saisir les disques seulement par leur pourtour. (Ne jamais toucher à la surface d'enregistrement.)
- Inspecter les disques avant la lecture.
- Nettoyer les disques seulement avec un produit de nettoyage pour disques compacts homologué.
- Essuyer les disques du centre vers l'extérieur.



À ne pas faire :

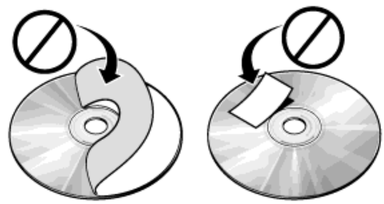
- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, il est possible que certains disques compacts inscriptibles et réinscriptibles ne fonctionnent pas correctement lorsqu'ils sont utilisés dans des lecteurs de disques compacts Mazda.

N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ni de disques recouverts d'un film contre les rayures.



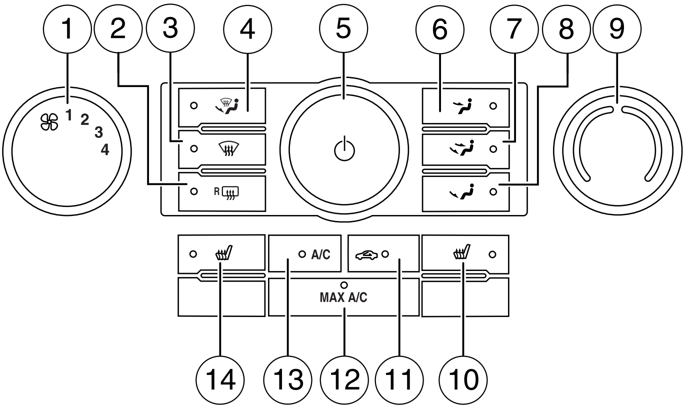
N'insérez pas de disques compacts à étiquettes maison en papier (adhésives) dans le lecteur de disques compacts car l'étiquette pourrait se décoller et bloquer le disque. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir davantage de renseignements.



Garantie et service après-vente

Consultez le *Guide de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de votre chaîne audio. Si une intervention est nécessaire, veuillez vous adresser à votre concessionnaire Mazda autorisé.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE



1. **Réglage de la vitesse du ventilateur :** Commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
2. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir plus d'informations à ce sujet.
3. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.
4. **:** Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
5. **Mise en fonction :** Appuyez sur cette touche pour mettre le système de chauffage et climatisation en fonction ou hors fonction. Lorsque le système est hors fonction, aucun air extérieur n'est admis.
6. **:** Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

7. : Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches du plancher des sièges arrière.
8. : Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches du plancher des sièges arrière.
9. **Sélecteur de température :** Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
10. **Commande de chauffage du siège du passager (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette commande pour mettre le siège chauffant du passager en fonction ou hors fonction. Consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.
11. **Recyclage de l'air :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. L'air recyclé permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le mode de recirculation d'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche MAX A/C (climatisation maximale) est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air sauf (dégivrage). Le mode de recirculation d'air peut être automatiquement mis hors fonction dans tous les modes de débit d'air, sauf MAX A/C (climatisation maximale). Lorsque le contact est coupé, puis rétabli, le système de chauffage-climatisation revient en mode de recirculation de l'air si le témoin de la touche A/C (climatisation) est allumé et que la sélection de distribution de l'air est (tableau de bord) ou (tableau de bord-plancher).
12. **MAX A/C (climatisation maximale) :** Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez sur la touche MAX A/C (climatisation maximale) de nouveau pour revenir au mode normal de climatisation.
13. **A/C (climatisation) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. La climatisation entre automatiquement en fonction dans les modes MAX A/C (climatisation maximale), (dégivrage) et (plancher, dégivrage).

14. **Commande de chauffage du siège du conducteur (selon l'équipement) :** Appuyez sur cette commande pour mettre le siège chauffant du conducteur en fonction ou hors fonction . Consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Température extérieure (selon l'équipement) : La température extérieure apparaît à l'écran et est accompagnée de la mention EXT TEMP (température extérieure).

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode (dégivrage) ou (plancher-dégivrage).
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle, ne conduisez pas lorsque le système est hors fonction ou lorsque le mode (recyclage de l'air) est en vigueur et que la climatisation est hors fonction.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».

Pour un refroidissement maximal en mode MAX A/C (climatisation maximale) :

1. Sélectionnez le mode MAX A/C (climatisation maximale).
2. Placez le sélecteur de la température au réglage le plus froid.
3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez le sélecteur de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus rapide.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et vous permet de dégager la lunette arrière de la buée ou de la glace qui l'obstrue.

Le moteur doit tourner pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne.

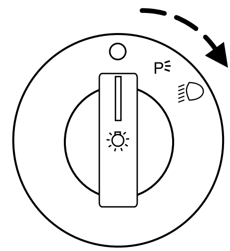
Appuyez sur la touche pour mettre le dégivreur de lunette arrière en fonction. Le témoin de la touche s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière passe automatiquement hors fonction après une période prédéterminée si une basse tension de la batterie est détectée ou si le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol) (1) ou ACC (accessoires) (2). À tout moment, vous pouvez désactiver le dégivreur manuellement en appuyant de nouveau sur la touche.

Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions. Consultez la section *Rétroviseurs extérieurs chauffants* du chapitre *Commandes du conducteur*.

N'utilisez pas une lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui y sont apposés. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

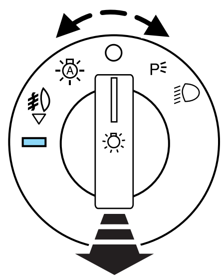
COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

Tournez le commutateur d'éclairage jusqu'à la première position pour allumer les feux de position. Tournez-le jusqu'à la deuxième position pour allumer les phares.



Commande des phares antibrouillards (selon l'équipement)

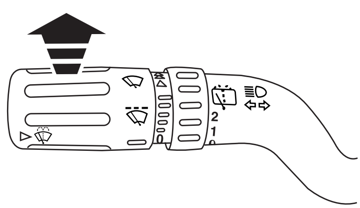
Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillards. Pour allumer les phares antibrouillards, le commutateur d'éclairage doit être en position , ou et les feux de route doivent être éteints.



Pour allumer les phares antibrouillards, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillards s'allume.

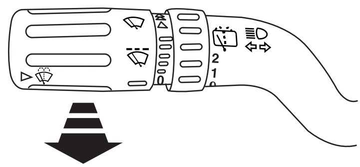
Feux de route

Après avoir allumé les phares, poussez le levier vers la planche de bord pour activer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour les éteindre.



Avertisseur optique

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver.



Feux de jour (selon l'équipement)

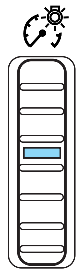
Le circuit des feux de jour allume les feux de croisement à une intensité réduite.

Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le commutateur d'allumage doit être à la position RUN (contact) (3);
- le commutateur d'éclairage doit être à l'une des positions suivantes : arrêt, feux de position ou commande automatique des phares;
- avec une boîte de vitesses automatique, la boîte de vitesses ne se trouve pas en position de stationnement (P);
- avec une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement ne doit pas être serré.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD



Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord et de tous les commutateurs pertinents du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.

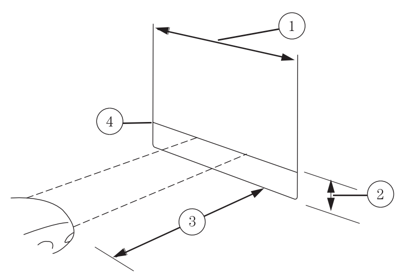
Tournez la molette à fond vers le bas (passé le cran) pour empêcher l'éclairage intérieur de s'allumer à l'ouverture des portes.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

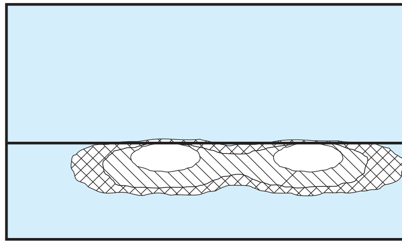
1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).



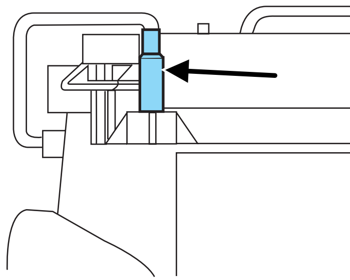
- (1) 2,4 mètres (8 pieds)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

2. Mesurez la distance entre le sol et le centre du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou la paroi verticale à cette hauteur (du ruban adhésif convient très bien). Le centre du phare est identifié sur le verre du phare par un petit cercle de 3 mm.
3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez le phare gauche avec un tissu opaque.

4. Vous distinguerez sur la paroi ou sur le mur un motif lumineux avec une bande horizontale de plus haute intensité vers la droite. Si le bord de cette zone lumineuse n’est pas sur la ligne de repère horizontale, les phares doivent être réglés.



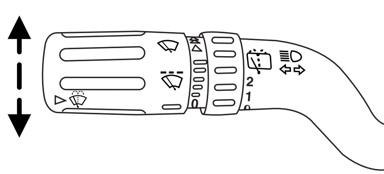
5. Repérez le régleur vertical sur le phare et, à l’aide d’une clé à douille de 4 mm, tournez le régleur dans le sens contraire des aiguilles d’une montre (pour relever le phare) ou dans le sens des aiguilles d’une montre (pour abaisser le phare), jusqu’à ce que le bord supérieur du faisceau lumineux soit au même niveau que la ligne horizontale.



6. Déplacez le tissu opaque pour couvrir le phare droit et répétez les étapes 4 et 5 pour le phare gauche.
7. LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N’EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.
8. Fermez le capot et éteignez les phares.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS ⇦ ⇨

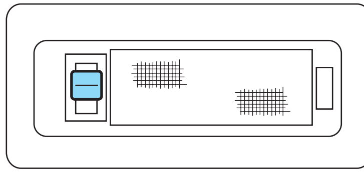
- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.



ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Plafonnier et lampe d'aire de chargement

La lampe d'aire de chargement dotée d'une commande à trois positions (allumé/éteint/porte) s'allume :



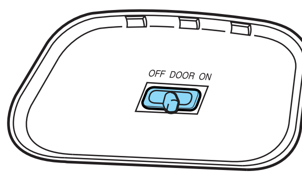
- lorsque les portes sont fermées et que la commande est à la position ON (allumé);
- lorsque la commande est à la position DOOR (porte) et qu'une des portes est ouverte.

Lorsque la commande est à la position OFF (éteint), la lampe ne s'allume pas à l'ouverture des portes.

Plafonniers et lampes de lecture

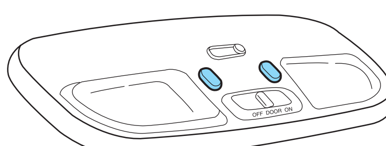
Le plafonnier avant est situé au pavillon entre les sièges conducteur et passager.

La commande de plafonnier comporte trois positions :

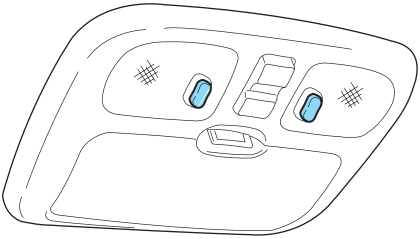


- OFF (éteint) : À cette position, le plafonnier ne s'allume pas.
- DOOR (porte) : À cette position, le plafonnier s'allume uniquement lorsqu'une porte est ouverte; il demeure allumé pendant 25 secondes après la fermeture de la porte.
- ON (allumé) : À cette position, le plafonnier demeure allumé.

Les lampes de lecture et leur commutateur (sans toit ouvrant transparent) sont situés sur le plafonnier. Appuyez sur le commutateur situé près de chaque lampe pour les allumer. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour les éteindre.



Si votre véhicule est équipé d'un toit ouvrant transparent, les lampes de lecture sont montées sur le panneau de commande du toit ouvrant transparent. Appuyez sur le commutateur situé près de chaque lampe pour les allumer. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour les éteindre.



Les lampes de lecture s'allument chaque fois qu'une porte s'ouvre. Après la fermeture de la porte, les lampes demeurent allumées pendant 25 secondes.

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont munis de bouches d'aération qui servent à équilibrer la pression. De la condensation peut se former lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par ces bouches d'aération. Ce phénomène est normal et la condensation disparaît après 45 minutes de fonctionnement des phares.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité.

NOTA : Des ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et procurent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares (feux de route et feux de croisement)	2	H13
Feux de position avant et clignotants avant	2	3457 NAK (ambre)
Feux de freinage, feux arrière et feux de position latéraux	2	4157K
Phares de recul	2	921
Phares antibrouillards (avant)	2	9145
Troisième feu stop central	5	W5WL
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	2	168
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule de la planche de bord.		

Remplacement des ampoules intérieures

Vérifiez fréquemment le fonctionnement des ampoules intérieures suivantes :

- plafonnier;
- lampe de lecture.

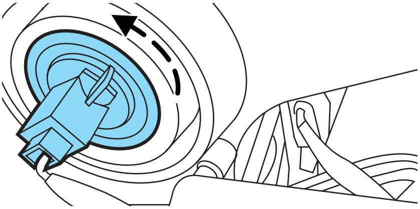
Pour le remplacement des ampoules, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.

Remplacement des ampoules extérieures

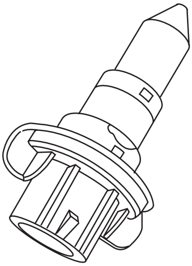
Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules de phare

1. Assurez-vous que les phares sont éteints.



2. Ouvrez le capot.
3. Passez la main au-dessus de la traverse avant.
4. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis tirez tout droit en la retirant.
5. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule.



AVERTISSEMENT : Manipulation des ampoules à halogène : Une ampoule à halogène qui se casse représente un danger. En effet, elle contient un gaz sous pression qui fait exploser l'ampoule en petits morceaux pouvant causer de graves blessures. Si vous touchez le verre de l'ampoule, l'huile qui se trouve naturellement sur les mains peut faire surchauffer et exploser l'ampoule lorsqu'elle est allumée. Ne touchez jamais le verre de l'ampoule à mains nues et portez toujours des lunettes de protection lorsque vous manipulez des ampoules à halogène ou que vous travaillez à proximité d'une telle source d'éclairage.

AVERTISSEMENT : Enfants et ampoules à halogène : Il est dangereux de jouer avec une ampoule à halogène. De graves blessures peuvent être causées par une ampoule à halogène qui se casse en tombant ou d'une autre manière. Gardez toujours les ampoules à halogène hors de la portée des enfants.

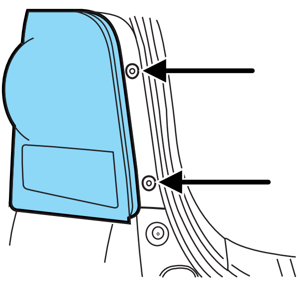
6. Branchez le connecteur électrique à la nouvelle ampoule.
7. Insérez l'extrémité en verre de la nouvelle ampoule dans le bloc optique. Une fois les rainures de la base de plastique alignées, tournez la nouvelle ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'installer.

Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant

Pour le remplacement des ampoules, consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.

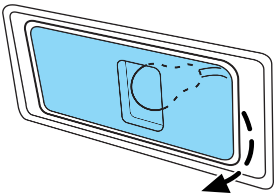
Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des phares de recul

Les ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants, des feux de position latéraux et des phares de recul se trouvent dans la même partie du bloc optique des feux arrière, l'une au-dessous de l'autre. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules :

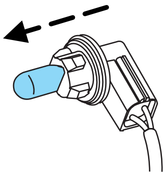


1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le hayon pour accéder aux vis du bloc optique.
2. Enlevez les deux vis de fixation du bloc optique.
3. Retirez soigneusement le bloc optique hors du véhicule en le tirant sans le tourner pour avoir accès à la douille de l'ampoule. N'INCLINEZ PAS LE BLOC OPTIQUE SUR LE CÔTÉ.
4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez la nouvelle ampoule.
6. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
7. Replacez soigneusement le bloc optique du feu arrière dans le véhicule et fixez-le au moyen des deux vis.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

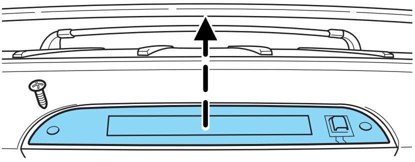


1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Poussez le levier et soulevez délicatement le bloc optique de la plaque d'immatriculation (situé au-dessus de la plaque d'immatriculation) du hayon.
3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.



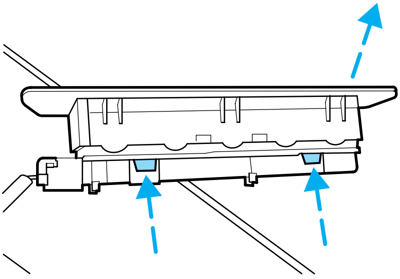
4. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et enclenchez la nouvelle ampoule.
5. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Pour l'installer, poussez soigneusement le bloc optique en place dans le hayon.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop



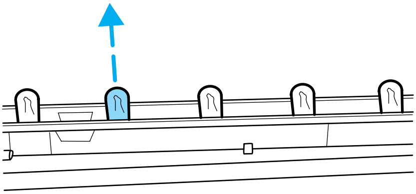
Pour retirer le bloc optique, procédez comme suit :

1. Enlevez les deux vis et tirez sur le bloc optique pour le sortir du hayon.



2. Appuyez sur les languettes pour retirer le porte-lampe du bloc optique.

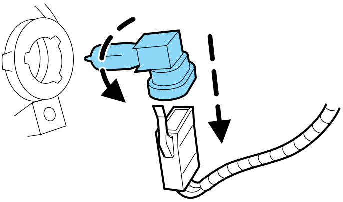
3. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.



Pour remettre le feu en place, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.

Remplacement des ampoules de phares antibrouillards (selon l'équipement)

1. Assurez-vous que le commutateur des phares antibrouillards est à la position d'arrêt.

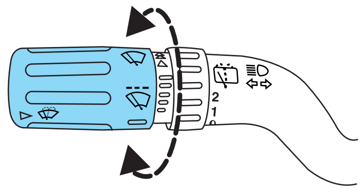


2. Du dessous du véhicule, tournez l'ensemble faisceau et ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer du phare antibrouillard.
3. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.

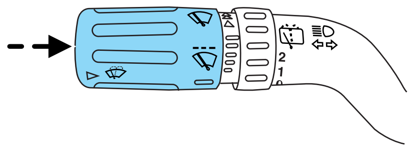
Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.



Lave-glace : Enfoncez l'extrémité du levier :

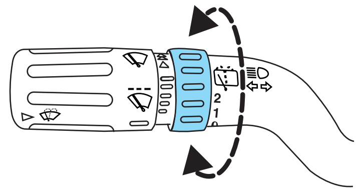


- brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace;
- rapidement en la maintenant : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace;
- plus longtemps en la maintenant : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.

Fonction de balayage additionnel : Un balayage additionnel survient quelques secondes après le lavage du pare-brise pour éliminer l'eau qui s'écoule du haut du pare-brise à cause du lavage.

NOTA : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière



Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Sélectionnez :

INT 2 – vitesse de balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière;

INT 1 – balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière;

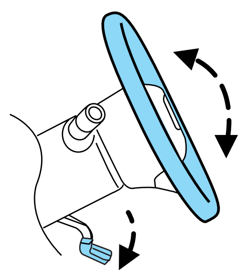
OFF (arrêt) – essuie-glace et lave-glace de lunette arrière à l'arrêt.

Pour laver la lunette arrière, tournez la commande à l'une ou l'autre des positions et tenez-la en position aussi longtemps que nécessaire.

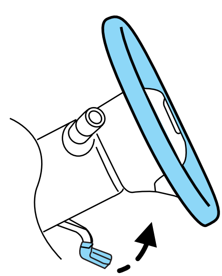
À partir de l'une ou l'autre des positions, la commande retournera automatiquement à la position INT 2 ou OFF (arrêt).

VOLANT INCLINABLE À COMMANDE MANUELLE

Pour régler le volant :



1. Tirez le levier de la colonne de direction vers le bas.
2. Déplacez le volant vers le haut ou vers le bas à la position désirée.

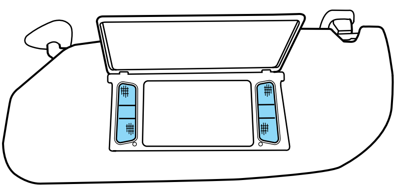


3. Poussez le levier de la colonne de direction vers le haut. Le volant se bloque dans la position choisie.

AVERTISSEMENT : Il est dangereux de régler le volant pendant la conduite. Vous pourriez accidentellement tourner brusquement le volant vers la droite ou vers la gauche et perdre la maîtrise de votre véhicule ou causer un accident. Ne réglez jamais le volant durant la conduite.

ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

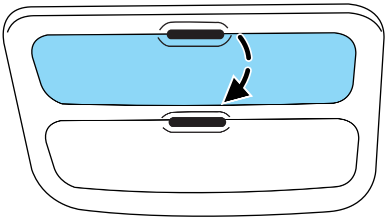


CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

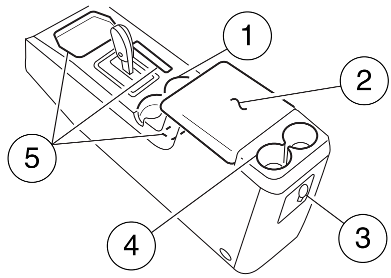
Bac de rangement (selon l'équipement)

Pour ouvrir le bac, appuyez sur la commande d'ouverture. Le couvercle s'entrouvre alors et peut ensuite être ouvert complètement.



CONSOLE CENTRALE

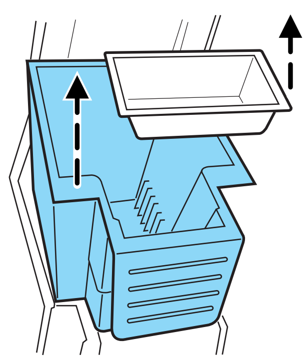
La console de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Celles-ci comprennent notamment :



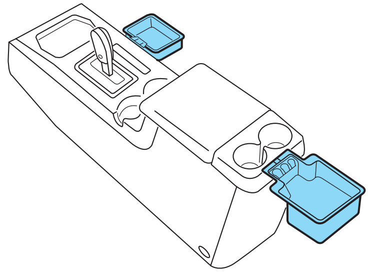
1. Porte-gobelets
2. Le couvercle de la console du compartiment de rangement est doté d'un rangement pour disques compacts, d'un porte-cartes professionnelles et de deux porte-stylos. Le compartiment de rangement comporte un bac amovible avec un range-monnaie, un plateau coulissant, un support de téléphone cellulaire et un rangement pour disques compacts.
3. Prise de courant arrière
4. Porte-gobelets arrière
5. Petits compartiments de rangement

AVERTISSEMENT : Ne déposez que des gobelets souples dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

Le plateau coulissant et le bac intérieur peuvent être retirés afin de libérer de l'espace pour un ordinateur portatif, des lecteurs MP3, des disques compacts ou des sacs à main. Pour les retirer, ouvrez le couvercle de la console, puis tirez le bac vers le haut hors du boîtier de la console.



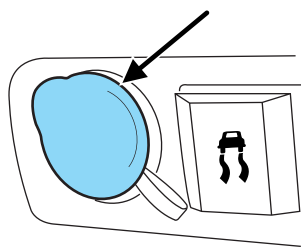
Le plateau coulissant et le bac intérieur peuvent être accrochés sur le côté ou à l’arrière de la console pour permettre un espace additionnel de rangement.



PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

AVERTISSEMENT : Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N’insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N’y suspendez ni accessoire ni support d’accessoire. L’utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

La prise de courant auxiliaire se trouve dans la console centrale, devant le levier de vitesse.



N’utilisez pas l’allume-cigare (selon l’équipement) dans la prise de courant.

Afin d’empêcher que le fusible ne grille, ne sollicitez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12 V c.c. / 180 W.

Pour éviter de décharger la batterie, n’utilisez pas les prises de courant plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur ne tourne pas.

Allume-cigare (selon l’équipement)

Ne branchez pas d’accessoires électriques optionnels dans l’allume-cigare.

Ne maintenez pas l’allume-cigare enfoncé pendant qu’il chauffe, car cela endommagera l’élément et la douille de l’allume-cigare. L’allume-cigare sera éjecté de la position de chauffage lorsqu’il sera prêt à être utilisé.

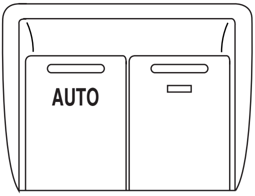
L’utilisation inadéquate de l’allume-cigare peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

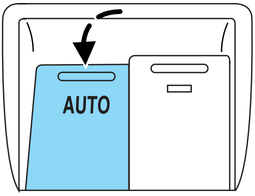
AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commandes de lève-glace pour abaisser ou relever les glaces.



- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.

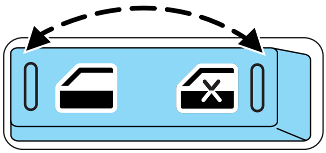
Commande à impulsion



Elle permet d'abaisser complètement la glace du conducteur sans avoir à maintenir enfoncée la commande de lève-glace. Appuyez à fond sur le commutateur jusqu'au second cran et relâchez-le rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Condamnation des lève-glaces électriques

La condamnation des lève-glaces électriques permet au conducteur d'être le seul à pouvoir commander l'ouverture des glaces.



Pour condamner tous les lève-glaces, sauf les commandes du conducteur, appuyez sur le côté droit de la touche. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet l'utilisation des glaces à commande électrique et du toit ouvrant transparent pendant 10 minutes après la coupure du contact, lorsque la clé n'est plus dans le commutateur d'allumage ou jusqu'à ce qu'une des portes avant soit ouverte.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces électriques ou le toit ouvrant transparent. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

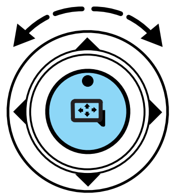
Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur VERTICALEMENT et LATÉRALEMENT.

AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs électriques

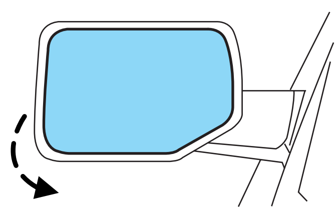
Pour régler vos rétroviseurs :



1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

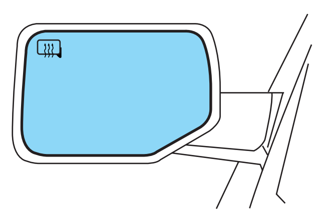
Rétroviseurs repliables

Repliez soigneusement les rétroviseurs extérieurs lorsque vous roulez dans un endroit étroit, comme dans un lave-auto automatique.



Rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement)

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.



Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le programmateur de vitesse permet de conserver une vitesse programmée sans laisser votre pied sur l'accélérateur.

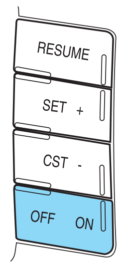
AVERTISSEMENT : L'utilisation du programmateur de vitesse dans les conditions suivantes pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule :

- circulation dense ou irrégulière;
- routes glissantes ou sinueuses;
- restrictions similaires qui engendrent des modifications fréquentes de vitesse.
  N'utilisez pas le programmateur de vitesse dans ces conditions.

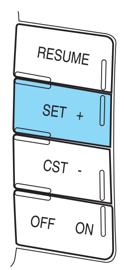
Réglage du programmateur de vitesse

Pour plus de commodité, les commandes de votre programmateur de vitesse sont situées sur le volant.

1. Appuyez sur la touche ON (en fonction), puis relâchez-la.
2. Accélérez à la vitesse désirée.



3. Appuyez sur la touche SET + (réglage), puis relâchez-la.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin  s'allume au tableau de bord.



NOTA :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.

- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmateur de vitesse se désactive automatiquement.
- Si la vitesse de véhicule descend à 48 km/h (30 mi/h) ou moins, le programmateur de vitesse se désactive.

Désactivation du programmateur de vitesse

Pour désactiver le programmateur de vitesse :

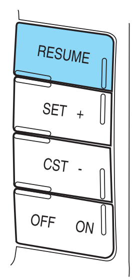
- Appuyez sur la pédale de frein.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

NOTA : Une augmentation passagère du régime du moteur est possible et normale si vous utilisez la pédale d'embrayage pour désactiver le programmateur de vitesse.

Reprise de la vitesse programmée

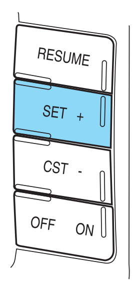
Appuyez sur la touche RESUME (reprise), puis relâchez-la pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.



Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Il existe trois façons de programmer une vitesse supérieure :

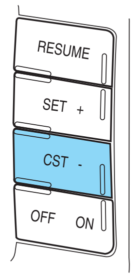
- Maintenez la touche SET + (réglage) enfoncée jusqu'à la vitesse désirée, puis relâchez-la.
- Appuyez et relâchez la touche SET + (réglage) pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche augmente la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).



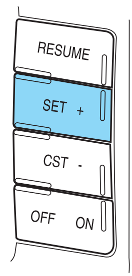
- Accélérez à la vitesse désirée au moyen de la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez et relâchez la touche SET + (réglage).

Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Il existe trois façons de réduire la vitesse programmée :

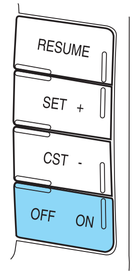


- Appuyez sur la touche CST – (croisière) jusqu'à la vitesse désirée et relâchez-la.
- Appuyez et relâchez la touche CST – (croisière) pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche diminue la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (selon l'équipement), puis sur la touche SET + (réglage) lorsque la vitesse désirée est atteinte.



Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Il existe deux façons de mettre le programmateur de vitesse hors fonction :



- Appuyez sur la touche OFF (hors fonction) du programmateur de vitesse.
- Coupez le contact.

NOTA : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

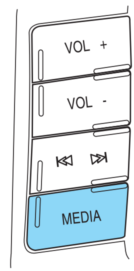
COMMANDES AU VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ces commandes permettent d'utiliser certaines fonctions audio.

Fonctions des commandes de la radio

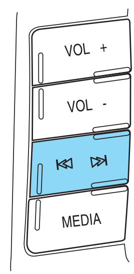
Appuyez sur la touche MEDIA (média) pour choisir parmi les sources suivantes :

- AM, FM1, FM2 ou disques compacts
- LINE IN (mode d'entrée auxiliaire) (selon l'équipement)



En mode radio :

- Appuyez sur ⏮ ⏭ pour accéder à la station de radio présélectionnée précédente ou suivante.

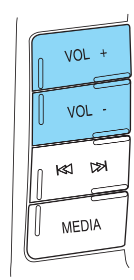


En mode lecteur de disques compacts :

- Appuyez sur ⏮ ⏭ pour passer à la piste suivante du disque.

Dans tous les modes :

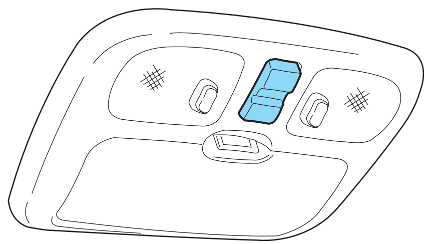
- Appuyez sur la touche VOL + ou – pour régler le volume.



TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.



Pour ouvrir et fermer le toit ouvrant transparent, procédez comme suit :

- La commande d'ouverture du toit ouvrant transparent est du type à impulsion automatique. Pour ouvrir complètement le toit en une seule impulsion, appuyez sur la partie arrière de la commande du toit et relâchez-la. Pour interrompre à tout moment l'ouverture du toit, appuyez de nouveau sur la commande.
- Pour fermer le toit ouvrant, appuyez sur la partie avant de la commande et maintenez-la enfoncée.

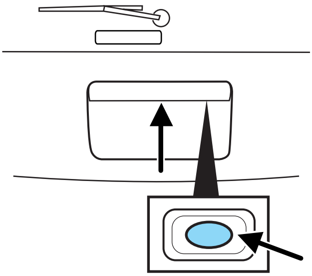
Pour aérer l'habitacle (position d'aération), procédez comme suit :

- Pour ouvrir le toit, appuyez sur la partie avant de la commande et maintenez-la enfoncée. Le toit ouvrant est alors ouvert en position d'aération.
- Pour fermer, appuyez sur la partie arrière de la commande et maintenez-la enfoncée.

NOTA : Si la batterie a été débranchée, déchargée ou remplacée, le toit ouvrant transparent doit être d'abord ouvert en position d'aération pour réinitialiser ses positions d'ouverture.

NOTA : L'ouverture et la fermeture trop fréquentes du toit ouvrant transparent peuvent entraîner une surchauffe du moteur du toit; celui-ci peut alors cesser de fonctionner pendant 45 secondes pour refroidir.

HAYON



- Pour ouvrir la glace du hayon, déverrouillez le hayon (au moyen du verrouillage électrique des portes ou du système d'entrée sans clé à télécommande), puis appuyez sur le bouton de commande de **droite** sous le bandeau d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
- Pour ouvrir le hayon, déverrouillez le hayon (au moyen du verrouillage électrique des portes ou du système d'entrée sans clé à télécommande), puis appuyez sur le bouton de commande du **centre** sous le bandeau d'éclairage de la plaque d'immatriculation.

Pour verrouiller le hayon et la glace du hayon, utilisez les serrures à commande électrique.

N'ouvrez ni le hayon ni la glace du hayon dans un garage ou dans un local fermé dont le plafond est bas. Si la glace du hayon est ouverte et que le hayon est levé, la glace et le hayon pourraient tous deux être endommagés s'ils entrent en contact avec un plafond bas.

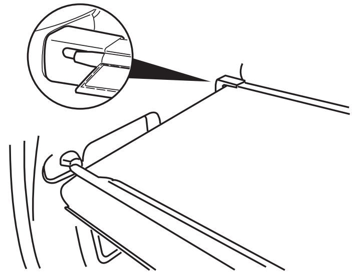
Ne laissez pas le hayon ou la glace du hayon ouvert pendant que le véhicule roule. Cela risquerait non seulement d'endommager le hayon et ses pièces connexes, mais cela permettrait également à du monoxyde de carbone de pénétrer dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte et la glace du hayon sont fermées afin d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle. Les gaz d'échappement renferment du monoxyde de carbone qui peut nuire aux poumons et provoquer la somnolence ou même la mort. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et les bagages ne tombent du véhicule. Si vous devez absolument rouler avec la glace du hayon ou le hayon ouvert, laissez les bouches d'aération ouvertes pour admettre l'air extérieur dans l'habitacle.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Écran cache-bagages (selon l'équipement)

Si votre véhicule est équipé d'un écran cache-bagages, vous pouvez l'utiliser pour couvrir les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement de votre véhicule.



Pour poser l'écran cache-bagages, procédez comme suit :

- Insérez les extrémités de l'écran cache-bagages dans les supports de fixation situés derrière le siège arrière, sur les panneaux de garnissage.

Pour déployer l'écran :

1. Saisissez la poignée à l'arrière de l'écran et tirez-la vers vous.
2. Fixez les deux extrémités de la tige-support dans les fentes de retenue situées sur les panneaux de garnissage arrière.

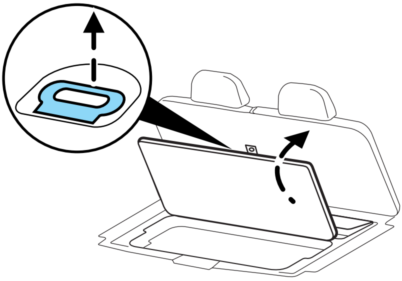
AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le cache-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet sur l'écran cache-bagages car de tels objets pourraient obstruer votre vue ou être projetés sur les occupants lors d'un arrêt brusque ou d'une collision.

AVERTISSEMENT : Fixez les bagages et le chargement, car ces articles pourraient se déplacer ou être écrasés en cas de freinage brusque ou de collision et causer des blessures. Assurez-vous que les bagages et le chargement sont fixés avant de prendre le volant.

Casier de rangement (selon l'équipement)

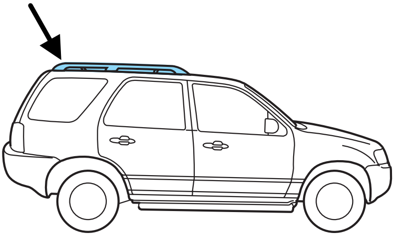
Le casier de rangement comporte deux compartiments de rangement situés dans l'aire de chargement arrière.



1. Le plus grand compartiment à l'arrière sert à ranger divers articles.
   • Pour l'ouvrir, levez le couvercle au moyen du loquet. Vous pouvez retirer le couvercle pour obtenir un espace de rangement plus polyvalent.
   • Pour le fermer, abaissez le couvercle et appuyez sur la partie du loquet jusqu'à ce que le loquet s'enclenche. Un cadenas ou un cadenas à combinaison peut servir à verrouiller le grand bac de rangement.
2. Le plus petit compartiment contient la trousse du cric. Il y a aussi un espace de rangement supplémentaire pour des articles divers. Le couvercle du petit compartiment, fixé par deux agrafes, est accessible.

AVERTISSEMENT : Le compartiment de rangement n'est pas conçu pour retenir des objets en cas de collision lorsque le couvercle est enlevé.

GALERIE PORTE-BAGAGES

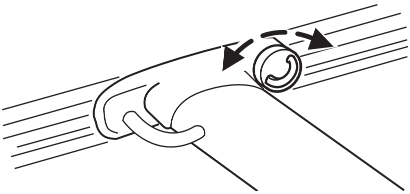


Votre véhicule est muni d'un porte-bagages. La charge maximale du porte-bagages, répartie uniformément sur les traverses, est de 44 kg (100 lb). S'il est impossible de répartir la charge uniformément, placez-la au centre ou le plus possible vers l'avant sur les traverses.

N'utilisez pas les poignées de porte du véhicule pour arrimer une charge. Utilisez les anneaux d'arrimage (sur les molettes) pour arrimer la charge.

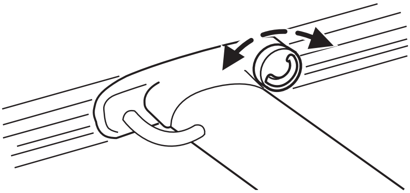
Pour régler la traverse (selon l'équipement), procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).
2. Glissez la traverse à l'emplacement voulu.
3. Resserrez la molette à chaque extrémité de la traverse.

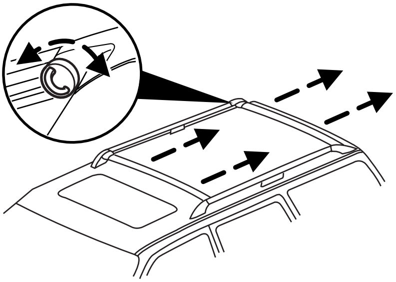


Pour enlever les traverses (selon l'équipement) des longerons du porte-bagages, procédez comme suit :

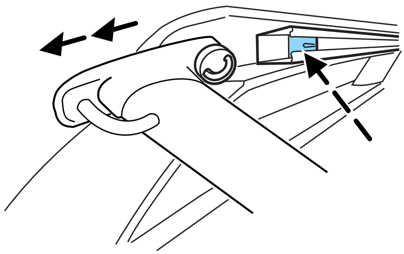
1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).



2. Faites glisser la traverse jusqu'à l'extrémité du longeron.

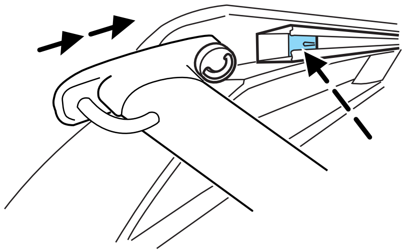


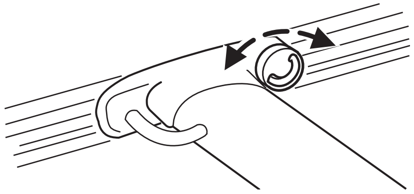
3. À l'aide d'un objet long et plat, appuyez sur la languette des deux embouts de la traverse.
4. Faites glisser la traverse à fond pour la libérer de la glissière.



Pour réinstaller les traverses (selon l'équipement) sur les longerons de la galerie de toit, procédez comme suit :

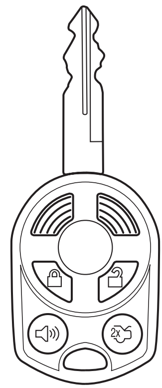
1. Assurez-vous que les deux traverses sont installées avec la flèche « F » (avant) dirigée vers l'avant du véhicule.
2. À l'aide d'un objet long et plat, appuyez sur la languette des deux embouts de la traverse.
3. Faites glisser chaque traverse sur les languettes d'embout et engagez-les sur les longerons.
4. Serrez la molette située à chaque extrémité de la traverse.





CLÉS

Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact et comme des télécommandes d'entrée sans clé.



Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous perdez les clés à télécommande intégrée qui vous ont été remises par votre concessionnaire, vous pouvez en obtenir des copies de remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également vous procurer, au besoin, des clés standard SecuriLock® sans fonction de télécommande auprès de votre concessionnaire autorisé.

Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

Pour obtenir davantage d'information sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Système antidémarrage SecuriLock®*, plus loin dans le présent chapitre.

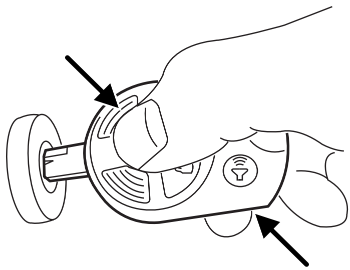
NOTA : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette adhésive de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de conserver cette étiquette en lieu sûr, à l'intérieur de la couverture avant du présent *Guide du propriétaire* par exemple, pour la consulter ultérieurement.



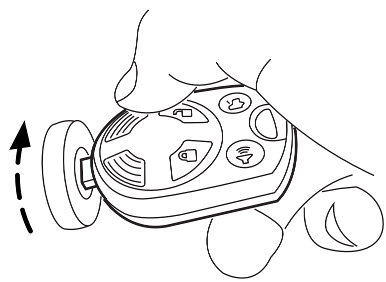
CONSEILS D'UTILISATION DES CLÉS À TÉLÉCOMMANDE INTÉGRÉE

Pour éviter d'actionner par inadvertance les fonctions d'entrée à distance du véhicule, il est conseillé de manier de façon appropriée les clés à télécommande intégrée lors du démarrage et de l'arrêt du véhicule.

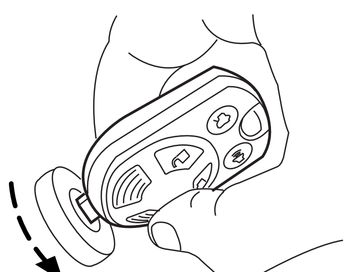
Lorsque vous introduisez les clés à télécommande intégrée dans le commutateur d'allumage, placez votre pouce sur la zone d'appui du pouce centrale de la clé à télécommande intégrée et votre index sur le logo se trouvant de l'autre côté de la clé.



Pour disposer de plus de force pour tourner la clé à télécommande intégrée dans le commutateur d'allumage, vous pouvez déplacer légèrement votre pouce vers l'extérieur de la clé, à proximité de la touche 🔓.

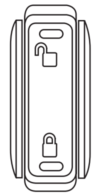


De la même façon, lorsque vous tournez la clé à télécommande intégrée vers la position LOCK (antivol) (1) du commutateur d'allumage, vous pouvez exercer une pression sur le bord inférieur de la clé, à proximité de la touche 🔒.



VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES

- Appuyez sur la commande pour déverrouiller toutes les portes.
- Appuyez sur la commande pour verrouiller toutes les portes.



Déverrouillage/verrouillage des portes avec la clé

Déverrouillage des portes

Tournez la clé dans le barillet de serrure pour ne déverrouiller que la porte du conducteur. Toutes les autres portes demeurent verrouillées.

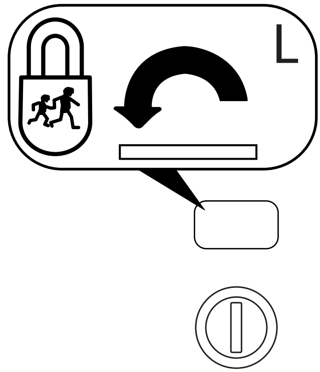
Verrouillage des portes

Tournez la clé dans le barillet de serrure pour ne verrouiller que la porte du conducteur.

Fonction de déverrouillage « intelligent »

La fonction de déverrouillage intelligent vous évite de rester bloqué à l’extérieur du véhicule alors que les clés se trouvent encore à l’intérieur. Quelle que soit la position du commutateur d’allumage, la porte du conducteur se déverrouille automatiquement si elle est verrouillée au moyen de la commande de verrouillage de porte du panneau de porte du conducteur alors que cette dernière est ouverte.

SÉCURITÉ ENFANTS



Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur. Elles peuvent cependant être ouvertes de l'extérieur si elles ne sont pas verrouillées.

Les verrous sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chacune des portes arrière. Ils doivent être activés séparément.

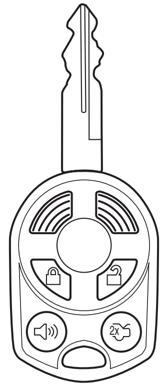
NOTA : L'activation du verrou sur une porte n'active pas automatiquement le verrou de l'autre porte.

Insérez la clé et tournez-la dans la direction de la flèche indiquée sur la porte afin d'engager le dispositif de sécurité enfants. Tournez la clé dans la direction opposée pour désengager le dispositif de sécurité enfants.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.



La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet de :

- déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- ouvrir à distance la glace du hayon à commande électrique;
- déclencher l'alarme de détresse;
- allumer l'éclairage à l'entrée.

La télécommande de verrouillage et de déverrouillage fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage sauf lorsque la clé est maintenue en position START (démarrage) (4). L'alarme de détresse ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1).

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire pour faciliter la correction du problème.

Déverrouillage des portes en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur. **NOTA :** Les lampes intérieures s'allumeront si la commande du plafonnier se trouve à la position DOOR (porte).
2. Appuyez de nouveau sur la touche et relâchez-la dans les trois secondes pour déverrouiller les portes des passagers, le hayon et la glace du hayon.

Déverrouillage des portes en une étape

Si la fonction de déverrouillage des portes en une étape est activée, appuyez brièvement une fois sur la touche pour déverrouiller toutes les portes, le hayon et la glace du hayon. **NOTA :** Les lampes intérieures s'allumeront (consultez la section *Éclairage à l'entrée* plus loin dans le présent chapitre) si la commande du plafonnier se trouve à la position DOOR (porte).

Passage du déverrouillage des portes en deux étapes à une étape

Vous pouvez alterner entre les méthodes de déverrouillage des portes en deux étapes et en une étape en maintenant simultanément les touches et de la télécommande d'entrée sans clé enfoncées pendant environ quatre secondes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est maintenant en mode de déverrouillage en une seule étape. Recommencez la procédure pour revenir en mode de déverrouillage en deux étapes.

Verrouillage des portes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour verrouiller toutes les portes. Si toutes les portes et le hayon sont bien fermés, les feux de position clignoteront une fois.
2. Appuyez sur la touche et relâchez-la dans les trois secondes pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes et du hayon. **NOTA :** Le verrouillage des portes a lieu une seconde fois et l'avertisseur sonore retentit brièvement.

Si une des portes ou le capot est mal fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les feux de position et les clignotants ne clignotent pas lorsque vous appuyez sur la touche .

Ouverture du hayon (selon l'équipement) 2X

Appuyez deux fois sur la touche 2X en moins de trois secondes pour ouvrir la glace du hayon.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse personnelle

Enfoncez la touche pendant une seconde et demie pour activer l'alarme. Pour la désactiver, appuyez de nouveau sur la touche, tournez la clé de contact à la position ON (contact) (3) ou START (démarrage) (4) ou attendez que l'alarme s'arrête automatiquement après environ trois minutes.

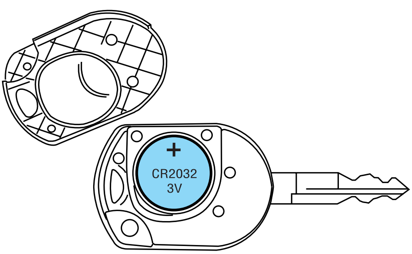
NOTA : L'alarme de détresse ne fonctionne que lorsque la clé de contact est en position LOCK (antivol) (1).

Remplacement de la pile

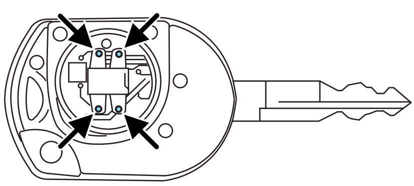
La clé à télécommande intégrée est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Insérez une petite pièce de monnaie dans la fente de la clé à télécommande intégrée, à proximité de l'anneau, et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



2. N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.



3. Retirez la pile. **NOTA :** Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.
4. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.
5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

NOTA : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la clé à télécommande intégrée devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une, ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez la section *Programmation des clés de rechange* de la section *Système antidémarrage SecuriLock®*, dans le présent chapitre. **NOTA :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée ou le clavier d'entrée sans clé sont utilisés pour déverrouiller une porte.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) (3);
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée;
- si le véhicule est verrouillé à l'aide du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement);
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage périmétrique à l'entrée

Avec le système de clé à télécommande intégrée, les éléments suivants s'allument lorsque l'on appuie sur la touche (déverrouillage) de la télécommande :

- phares;
- feux de position;
- feux arrière.

Les lampes s'éteignent automatiquement :

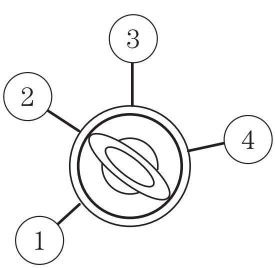
- si le commutateur d'allumage est tourné en position RUN (contact) (3);
- si la touche (verrouillage) de la clé à télécommande intégrée est enfoncée; ou
- après 25 secondes d'éclairage.

NOTA : Sur certains véhicules, l'éclairage périmétrique ne s'allume pas lorsque la lumière naturelle est suffisante.

Activation-désactivation de l'éclairage périmétrique à l'entrée

Vous pouvez demander à votre concessionnaire autorisé d'activer ou de désactiver cette fonction.

Vous pouvez aussi effectuer la séquence de verrouillage électrique des portes ci-après pour activer ou désactiver la fonction d'éclairage périmétrique. **NOTA :** Avant de démarrer, vérifiez que le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1) et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les opérations de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez trente secondes avant de recommencer.



1. Le commutateur d'allumage doit se trouver à la position OFF (arrêt) avant de commencer la séquence.
2. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la à la position RUN (contact) (3).
3. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

4. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1).
5. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
6. Remettez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
7. Appuyez deux fois en cinq secondes sur la commande de déverrouillage électrique des portes. **NOTA :** L'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation de l'éclairage périmétrique. L'avertisseur sonore retentit une fois brièvement et une fois plus longuement pour confirmer l'activation de l'éclairage périmétrique.
8. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1) pour mettre fin à la programmation. **NOTA :** L'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer que l'opération est terminée.

Éclairage à la sortie

- Les lampes intérieures s'allument lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage.

Les lampes s'éteignent automatiquement dans un délai de 25 secondes. Pour que l'éclairage à la sortie puisse fonctionner, les commutateurs du plafonnier et de la lampe d'aire de chargement **ne doivent pas** être réglés en position OFF (éteint).

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK®

Le système antidémarrage SecuriLock® est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à télécommande intégrée programmée pour votre véhicule**. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ».

Deux clés à puce à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également vous procurer, au besoin, des clés standard SecuriLock® sans fonction de télécommande auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire autorisé peut programmer vos nouvelles clés à télécommande intégrée ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation des clés à télécommande intégrée supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

NOTA : Le système antidémarrage SecuriLock® n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Mazda. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

NOTA : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce à télécommande intégrée lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce à télécommande intégrée, ils peuvent causer des problèmes temporaires s'ils en sont trop près lors du démarrage. Si cela se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloignés tous les objets accrochés au porte-clés de la clé à puce à télécommande intégrée.

Témoin de l'alarme antivol

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.



- Lorsque le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1), le témoin clignote à intervalles de deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock® fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est en position RUN (contact) (3), le témoin s'allume pendant trois secondes pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas de problème du système SecuriLock®, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact) (3). Si tel est le cas, le véhicule ne démarrera pas et devrait être réparé par un concessionnaire autorisé.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage est amorcé dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol) (1).

Le témoin de l'alarme antivol clignote à intervalle de deux secondes indiquant que le système antivol du véhicule est amorcé.



Neutralisation automatique

L'alarme du véhicule est neutralisée dès que le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) (3).

Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint. Si le témoin demeure longtemps allumé ou clignote rapidement, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des clés à télécommande intégrée et des clés à puce

NOTA : Votre véhicule vous est livré avec deux clés à télécommande intégrée. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce standard SecuriLock®, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

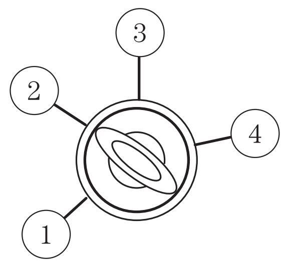
Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce standard SecuriLock®. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. **NOTA :** Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

Conseils :

- N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés standard SecuriLock®.
- Vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées.
- Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage.



2. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Gardez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1) et retirez la première **clé à puce** du commutateur d'allumage.
4. En moins de 10 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1), insérez la seconde **clé programmée** dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Gardez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.
6. Placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1) et retirez-en la seconde **clé à puce** déjà programmée.

7. En moins de 20 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1) et après avoir retiré la **clé programmée**, insérez la nouvelle clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier) dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins six secondes.
9. Retirez la **clé à puce** nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée). Le témoin antivol s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la programmation a échoué, la clé ne permettra pas de démarrer le moteur ou d'actionner les fonctions d'entrée sans clé à télécommande. Le témoin d'antivol peut clignoter une fois. Attendez 20 secondes avant de recommencer les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés.

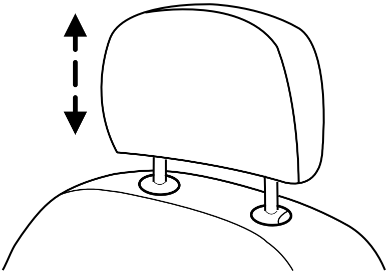
Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1.

SIÈGES

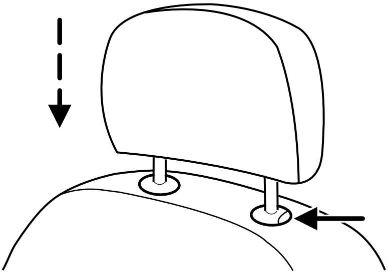
Appuis-tête réglables

Les appuis-tête contribuent à protéger la tête et la nuque en cas de collision arrière. Pour régler correctement l'appui-tête, relevez-le pour le placer directement derrière votre tête ou aussi près que possible de cette position.

Les appuis-tête peuvent être relevés ou abaissés.



Pour abaisser l'appui-tête, appuyez sur le bouton, et ensuite sur l'appui-tête.



Réglage des sièges avant à commande manuelle

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Des blessures graves pourraient survenir en cas de freinage brusque ou de collision. Réglez le siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

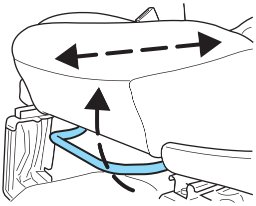
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Fixez les bagages et le chargement, car ces articles pourraient se déplacer ou être écrasés en cas de freinage brusque ou de collision et causer des blessures. Assurez-vous que les bagages et le chargement sont fixés avant de prendre le volant.

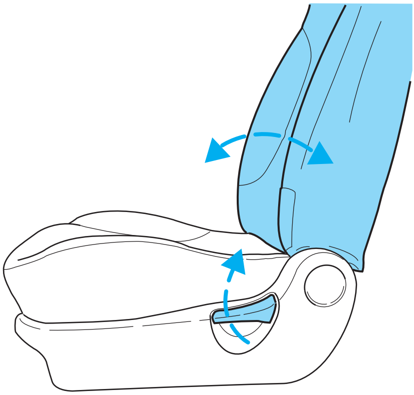
AVERTISSEMENT : Conduisez et roulez toujours en plaçant le dossier à la verticale, la ceinture sous-abdominale bien serrée sur le bas des hanches et le baudrier bien serré contre la poitrine.

AVERTISSEMENT : Il est dangereux de conduire le véhicule avec le dossier de votre siège en position inclinée parce que vous n'êtes plus parfaitement protégé par les ceintures de sécurité. Lors d'un coup de frein brutal ou d'une collision, vous pourriez glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir de graves blessures internes ou, dans le cas d'une collision arrière, vous risqueriez d'être éjecté du véhicule. Pour vous assurer d'une protection maximale, restez assis bien droit et au fond du siège.

Levez la manette pour avancer ou pour reculer le siège.

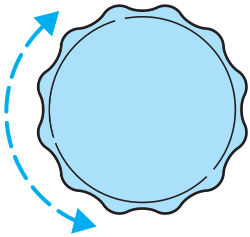


Tirez le levier vers le haut pour positionner le dossier.



Utilisation du support lombaire à réglage manuel (selon l'équipement)

La commande du support lombaire se trouve sur le côté intérieur du dossier du conducteur.



Tournez la commande du support lombaire dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la fermeté.

Tournez la commande du support lombaire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour réduire la fermeté.

Réglage du siège avant à réglage électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Vous pourriez bouger et perdre le contrôle du véhicule. Un accident grave pourrait alors se produire. Des blessures graves pourraient survenir en cas de freinage brusque ou de collision. Réglez le siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Conduisez et roulez toujours en plaçant le dossier à la verticale, la ceinture sous-abdominale bien serrée sur le bas des hanches et le baudrier bien serré contre la poitrine.

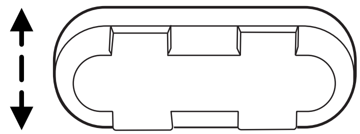
AVERTISSEMENT : Il est dangereux de conduire le véhicule avec le dossier de votre siège en position inclinée parce que vous n'êtes plus parfaitement protégé par les ceintures de sécurité. Lors d'un coup de frein brutal ou d'une collision, vous pourriez glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir de graves blessures internes ou, dans le cas d'une collision arrière, vous risqueriez d'être éjecté du véhicule. Pour vous assurer d'une protection maximale, restez assis bien droit et au fond du siège.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

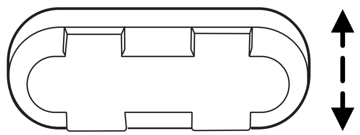
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* pour obtenir de plus amples détails. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

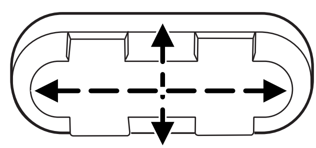
Déplacez la partie avant de la commande vers le haut ou le bas pour élever ou abaisser la partie avant du coussin de siège.



Déplacez la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas pour élever ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.



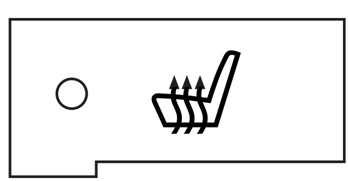
Appuyez sur la commande dans la direction indiquée pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.



Sièges chauffants (selon l'équipement)

Pour utiliser les sièges chauffants :

- Appuyez sur la commande au tableau de bord pour mettre en fonction le chauffage du siège.
- Appuyez de nouveau sur la commande pour mettre hors fonction le chauffage du siège.



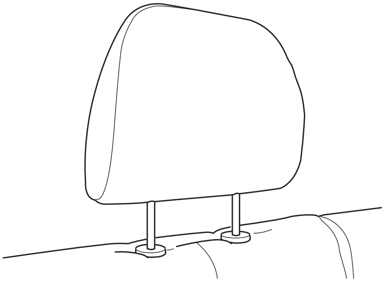
Les sièges chauffants passent en fonction lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact) et que le moteur tourne.

SIÈGES ARRIÈRE

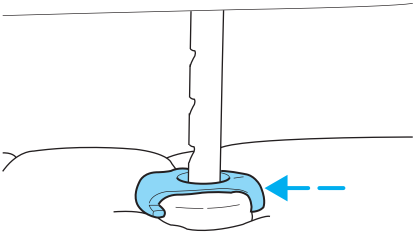
Appuis-tête (selon l'équipement)

Les appuis-tête contribuent à protéger la tête et la nuque en cas de collision arrière. Pour régler correctement l'appui-tête, relevez-le pour le placer directement derrière votre tête ou aussi près que possible de cette position.

Les appuis-tête peuvent être relevés ou abaissés.

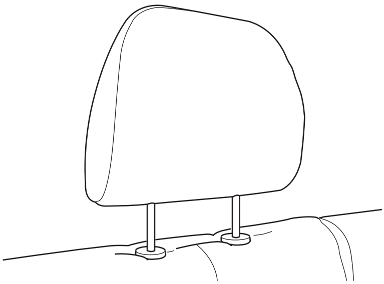


Appuyez sur le bouton pour abaisser l'appui-tête.

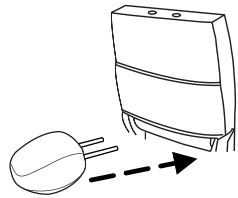


Rabattement des sièges de la banquette arrière (banquette divisée 60/40)

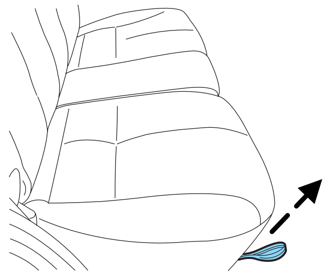
1. Relevez l'appui-tête du siège arrière et enlevez-le.



2. Rangez l'appui-tête sous le siège avant.

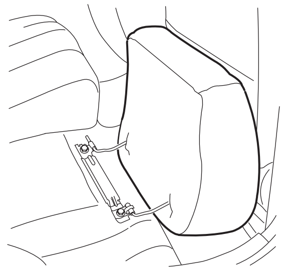


3. Tirez la commande de déverrouillage du siège.

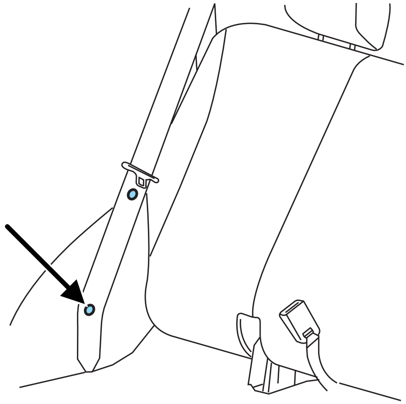


NOTA : Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur le plancher avant de rabattre le siège.

4. Rabattez le siège vers l'avant.

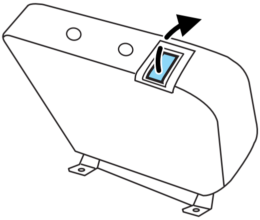


Fixez le bouton-pression de la ceinture de sécurité à celui de la garniture du panneau de custode. En fixant ainsi la ceinture de sécurité, elle ne restera pas coincée au moment de rabattre le dossier du siège.

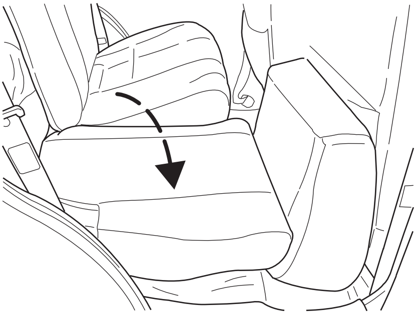


5. Pour libérer le dossier du siège, tirez le levier de déblocage du dossier (sur la partie supérieure du siège) vers le siège avant.

NOTA : Lorsque vous tirez sur le levier de déblocage du dossier du siège, abaissez doucement le dossier jusqu'à la position rabattue.

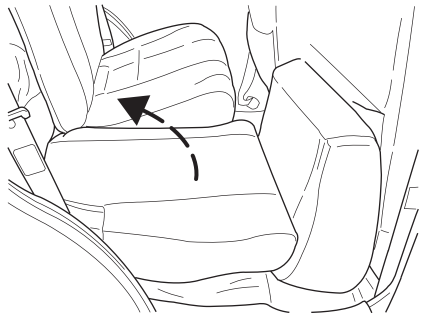


6. Rabattez le dossier de siège en position de chargement.

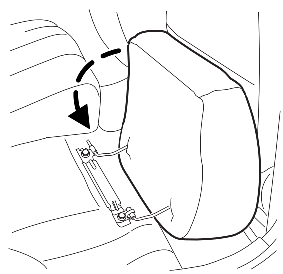


Redressement des sièges de la banquette arrière

1. Tirez le dossier de siège vers le haut pour le remettre en position verticale en vous assurant que les dispositifs de verrouillage du dossier sont en place.



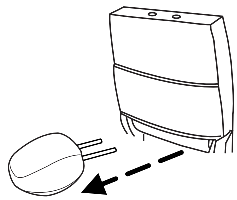
2. Rabattez le coussin de siège jusqu'à sa position normale en vous assurant qu'il est bien verrouillé en place et que l'indicateur rouge de déblocage qui se trouve sur la patte de libération du siège n'est plus visible.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les couvercles de boucle des ceintures de sécurité passent par les supports élastiques sur les dossiers. Les couvercles peuvent se briser s'ils demeurent coincés sous le dossier lorsque ce dernier est replié.

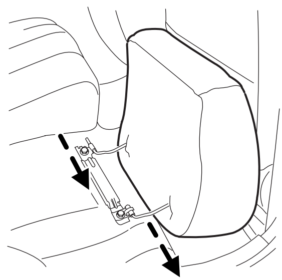
AVERTISSEMENT : Avant de redresser le dossier, assurez-vous qu'aucun objet n'est resté coincé dessous. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

3. Sortez les appuis-tête qui se trouvent sous le siège passager avant et remettez-les à leur place sur les dossiers.



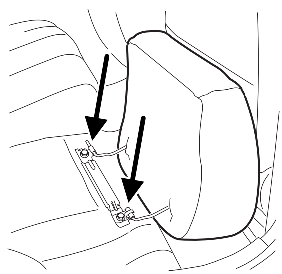
Retrait du coussin arrière

1. Soulevez la languette jaune pour déverrouiller les charnières.
2. Tirez le coussin de siège vers l'extérieur du véhicule.



Remise en place du coussin arrière

1. Glissez les extrémités des tiges dans les points d'ancrage du plancher et poussez le coussin de siège vers l'intérieur du véhicule.
2. Assurez-vous que les charnières sont bien bloquées.



SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System™

Le Personal Safety System™ améliore la protection globale des passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System™) de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité avant avec prétendeurs (première rangée seulement), limiteur de charge (première rangée seulement) et capteurs de bouclage des ceintures de sécurité (première rangée seulement);
- capteur de poids du passager avant;
- témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager);
- capteur avant de gravité d'impact;
- module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération;
- témoin du système de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur, du capteur de poids du passager avant et des témoins.

Fonctionnement du Personal Safety System™

Le Personal Safety System™ peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule en fonction de la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des systèmes de retenue active les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le Personal Safety System™ a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables et les prétendeurs avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collisions frontales ou quasi frontales, mais pas en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

La quantité d'énergie transmise aux sacs gonflables adaptatifs est fonction de la gravité de la collision, de la position du siège du conducteur ou encore d'autres facteurs déterminants. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Une quantité d'énergie plus élevée est utilisée dans les cas d'impacts plus violents, à moins que le siège du conducteur ne soit près du tableau de bord en présence d'un conducteur de petite taille. Consultez la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Il permet au Personal Safety System™ de reconnaître différents degrés de collision et de modifier la stratégie de déploiement des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège conducteur

Le capteur de position du siège du conducteur permet au système de sécurité personnalisé (Personal Safety System™) de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager avant

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du

déploiement. Certains passagers, comme des bébés dans des sièges d'enfant orientés vers l'arrière, sont exposés à ce risque, car ils se trouvent initialement très près du sac gonflable. Pour d'autres passagers, cette situation se produit lorsque le passager n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant au moment du freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

Le capteur de poids du passager avant peut neutraliser automatiquement le sac gonflable du passager avant. Ce dispositif est conçu pour protéger les occupants de petite taille (comme les enfants) contre les risques de déploiement du sac gonflable lorsqu'ils sont mal assis ou mal attachés sur le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations au sujet du positionnement des enfants ou de l'utilisation des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager peut annuler automatiquement le fonctionnement du sac gonflable avant et du sac gonflable latéral du passager (selon l'équipement) lorsque le siège du passager est inoccupé.

Si le siège du passager avant est occupé et si le sac gonflable du passager avant est neutralisé, le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* dans la section Sacs gonflables du présent chapitre.

Capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager de la place latérale avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le Personal Safety System™ peut ainsi adapter le déploiement des sacs gonflables et des prétendeurs de ceinture de sécurité en fonction du bouclage de la ceinture de sécurité. Consultez la section *Systèmes de retenue* du présent chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité des sièges avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collision frontale, de collision latérale ou de capotage lorsque le véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou conjointement avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Limiteur de charge de ceinture de sécurité avant

Le limiteur de charge de ceinture de sécurité de la place latérale avant permet à la sangle d'être tirée de l'enrouleur progressivement et de manière contrôlée pour réagir à l'impulsion vers l'avant de l'occupant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est appliquée. Consultez la section *Ceintures de sécurité à limiteur de charge* du présent chapitre.

Évaluation du fonctionnement du Personal Safety System™

Un témoin du tableau de bord ou un carillon avertisseur servent à indiquer l'état du Personal Safety System™. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le Personal Safety System™ n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille ses circuits internes et les circuits des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur et du capteur de poids du passager avant. De plus, le module de commande des systèmes de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une éventuelle anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des signaux suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.

- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le Personal Safety System™ par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les systèmes de retenue

AVERTISSEMENT : Conduisez et roulez toujours en plaçant le dossier à la verticale, la ceinture sous-abdominale bien serrée sur le bas des hanches et le baudrier bien serré contre la poitrine.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis là où ils peuvent être correctement retenus.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants seront fort probablement gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers occupent une place assise et qu'ils bouclent correctement leur ceinture.

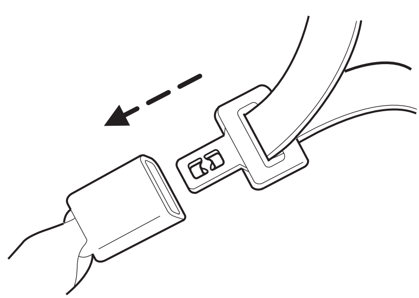
AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures graves, voire mortelles, sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède sa propre ceinture de sécurité constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

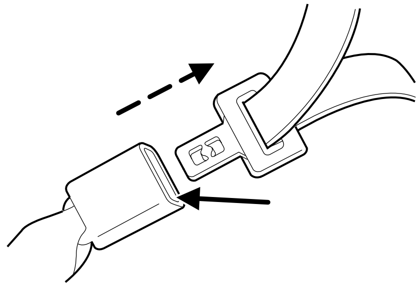
AVERTISSEMENT : Installer un enfant de moins de 12 ans à l'avant est dangereux. L'enfant pourrait être heurté par un sac gonflable qui se déploie et subir des blessures graves, voire mortelles. Un enfant endormi tend à reposer contre la porte et sera frappé par le sac gonflable latéral (selon l'équipement) en cas de collision de gravité moyenne. Dans la mesure du possible, il faut toujours attacher les enfants de moins de 12 ans sur le siège arrière au moyen d'un dispositif de retenue correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant. N'utilisez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule équipé de sacs gonflables.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



Ceintures de sécurité à limiteur de charge

- Les sièges avant de votre véhicule sont munis de ceintures de sécurité à limiteur de charge conçues pour réduire davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Ce système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie est doté d'un enrouleur conçu pour détendre la sangle progressivement et de manière contrôlée afin d'amortir le choc sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule sont des ceintures trois points. Les ceintures de sécurité des passagers possèdent deux modes de blocage décrits ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, si le conducteur freine brusquement ou emprunte un virage serré, ou si le véhicule subit une collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour contribuer à réduire le mouvement vers l'avant des occupants.

Mode de blocage automatique pour utilisation avec un siège d'enfant

Utilisation du mode de blocage automatique

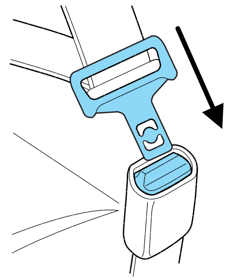
Dans cette position, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou

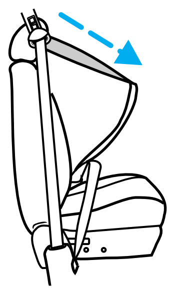
arrière. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Utilisation du mode de blocage automatique avec un siège d'enfant

- Bouclez la ceinture trois points.



- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.



- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est désormais en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

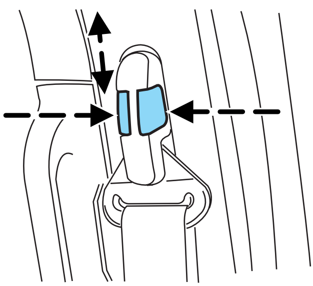
Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

Si la ceinture de sécurité ne sort pas du rétracteur lorsqu'elle semble être complètement rétractée, vérifiez si elle n'est pas restée attachée au panneau du véhicule par les boutons-pression conçus pour la tenir hors du trajet du dossier du siège arrière, depuis la dernière fois que vous avez rabattu celui-ci. Consultez la section *Redressement des sièges de la banquette arrière* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Après une collision, les ceintures de sécurité de toutes les places (sauf la place du conducteur, qui n'est pas dotée de cette caractéristique) doivent faire l'objet d'une vérification par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou toute autre fonction de la ceinture de sécurité s'avèrent défectueux après une vérification menée selon les directives du Manuel de réparation. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves pourraient être plus élevés en cas de collision.

Réglage de hauteur de la ceinture de sécurité



Les places latérales avant de votre véhicule sont équipées de ceintures de sécurité réglables en hauteur. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour régler la hauteur du baudrier, maintenez les boutons sur le côté du régleur enfoncés et faites glisser ce dernier vers le haut ou vers le bas. Relâchez les boutons et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.

AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur pour que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures sont accrus en cas de collision.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager avant droit sont dotées de prétendeurs de ceintures de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité élimine le jeu de l'ensemble de ceinture de sécurité au début d'une collision. Il utilise les mêmes détecteurs d'impact que les sacs gonflables avant et les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement). Lorsque le prétendeur de ceinture de sécurité est déclenché, la ceinture trois points se resserre sur l'occupant.

Lorsque les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) et les sacs gonflables avant sont activés, les prétendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant droit s'activent si la ceinture de sécurité appropriée est correctement bouclée.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision ayant entraîné le déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges ou des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT : Le fait de ne pas remplacer les dispositifs de retenue des sièges avant dans les cas énumérés ci-dessus pourrait être à la source de blessures graves en cas de collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité ne fonctionnent qu'une seule fois. Après leur activation, ils deviennent hors d'usage et doivent être remplacés immédiatement, même s'il n'y avait aucun passager à l'avant au moment de la collision.

AVERTISSEMENT : La modification des composants ou du câblage du système de prétendeurs, y compris l'utilisation d'appareils électroniques de vérification, peut être dangereuse. Vous pourriez activer accidentellement le système ou le rendre inopérant, ce qui l'empêcherait d'entrer en fonction en cas d'accident. Les passagers avant pourraient être gravement blessés. Ne modifiez jamais les composants ni le câblage du système de prétendeurs et n'y branchez pas d'appareil électronique de vérification.

AVERTISSEMENT : L'élimination non appropriée d'un système de prétendeurs ou un véhicule muni de prétendeurs non désactivés peuvent être dangereux. Le non-respect de toutes les mesures de sécurité peut entraîner des blessures. Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour savoir comment mettre au rebut un système de prétendeurs ou comment envoyer à la ferraille un véhicule muni de prétendeurs à l'avant, en toute sécurité.

Consultez la section *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte une fois entièrement déployée, une rallonge de 23 cm (9 po) ou 31 cm (12 po) peut être ajoutée (numéros de pièce 611C22–A et 611C22–B respectivement). Vous pouvez obtenir des rallonges chez votre concessionnaire Mazda autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le même fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez une rallonge que si la ceinture est trop courte lorsqu'elle est entièrement déployée.

NOTA : N'utilisez pas la rallonge pour changer la position de la sangle sur la poitrine.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles ne sont pas endommagées.

NOTA : En cas de doute sur les procédures à suivre, conduisez votre véhicule à un établissement concessionnaire Mazda autorisé pour y faire procéder à une inspection. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ni usées; remplacez-les au besoin. Vérifiez les enrouleurs à blocage automatique de toutes les places latérales ainsi que le mode de blocage automatique de ceinture de sécurité pour siège d'enfant de toutes les places sauf celle du conducteur. Tous les dispositifs de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucle des sièges avant, les ensembles de support de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de ceinture sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage pour siège d'enfant (selon l'équipement), les boucles de verrouillage et points

d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant (selon l'équipement), et le matériel de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Mazda recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un technicien Mazda autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent tout de même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Puisque les fonctions d'absorption d'énergie ont peut-être été activées au moment de la collision, il faut vérifier les dispositifs de retenue; si les sacs gonflables avant se sont déployés, les prétendeurs sont aussi entrés en fonction et doivent être remplacés, peu importe si le siège du passager était occupé. Les sacs gonflables latéraux en option ne sont pas liés aux prétendeurs.

AVERTISSEMENT : Si vous n'inspectez pas et ne remplacez pas au besoin les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, il pourrait en résulter de graves blessures en cas de collision.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage*.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et un carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture du conducteur est bouclée lorsque le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder®

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder® est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif de rappel Belt-Minder® utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif de rappel Belt-Minder® lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, un avertissement n'est émis que pour les occupants d'un certain poids comme le détermine le capteur de poids du passager avant.

Le dispositif de rappel Belt-Minder® vérifie si la ceinture de sécurité du conducteur et celle du passager sont bouclées et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif de rappel Belt-Minder® sont terminés (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher le dispositif de rappel Belt-Minder® .

Si...	**Alors...**
Les ceintures du conducteur et du passager avant ont été bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder® n'est pas activé.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder® se déclenche – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder® se déclenche – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Les raisons les plus souvent données pour ne pas porter la ceinture de sécurité sont les suivantes (statistiques américaines) :

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	**Quelque 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité sont conçues pour améliorer le confort. Si vous n'êtes pas confortable, tentez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum.

Raisons...	Songez que...
« Je n'avais pas le temps. »	**Justement l'une des principales causes d'accident.** Le carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité sont inefficaces. »	Les **ceintures de sécurité**, lorsqu'elles sont correctement utilisées, **réduisent le risque de mortalité** des passagers avant de **45 % pour les voitures** et de **60 % pour les camionnettes**.
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture de sécurité. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.

Raisons...	Songez que...
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées du véhicule risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à prévenir l'éjection hors du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

AVERTISSEMENT : Portez toujours votre ceinture de sécurité. Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée dans le but d'éviter le déclenchement du carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité ou de faire croire aux policiers que vous la portez. La ceinture de sécurité et le système de rappel de bouclage des ceintures de sécurité sont conçus pour vous protéger.

Désactivation temporaire

Si le conducteur ou le passager avant boucle puis déboucle rapidement sa ceinture, le dispositif de rappel Belt-Minder® de cette place est désactivé jusqu'à la coupure du contact. Le dispositif de rappel Belt-Minder® est réactivé avant la coupure du contact si l'occupant boucle sa ceinture et la garde bouclée pendant environ 30 secondes. Aucune confirmation n'est fournie pour cette désactivation temporaire.

Activation et désactivation du dispositif de rappel Belt-Minder®

Les dispositifs de rappel Belt-Minder® pour le conducteur et le passager avant sont activés et désactivés indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder™.

Vous pouvez désactiver ou activer les dispositifs de rappel Belt-Minder® du conducteur et du passager avant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique);
- la boîte de vitesses est en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

AVERTISSEMENT : Bien que le véhicule permette de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder®, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif de rappel Belt-Minder® activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel Belt-Minder® lorsque vous conduisez le véhicule.

1. Mettez le contact. (NE METTEZ PAS LE MOTEUR EN MARCHE.)
2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (une minute environ).

- L'étape 3 doit être effectuée dans les 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité neuf fois, en finissant avec la ceinture débouclée. (L'étape 3 doit être effectuée dans les 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.)

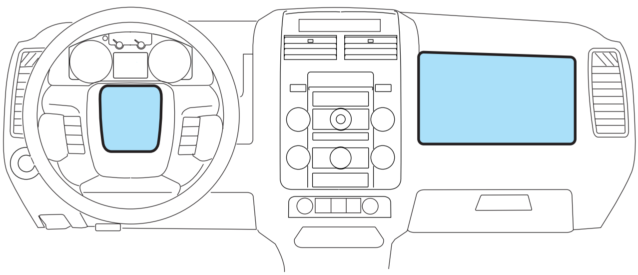
- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

4. En moins d'environ sept secondes après l'extinction du témoin, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Le dispositif de rappel Belt-Minder® est désactivé pour cette place s'il était activé. En tant que confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.

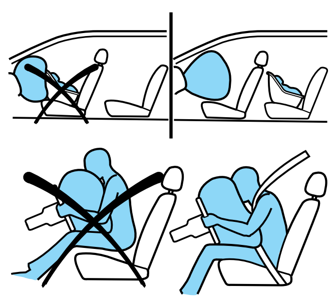
- Le dispositif de rappel Belt-Minder® est activé pour cette place s'il était désactivé. En tant que confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- Lorsque ces opérations de confirmation ont été effectuées, la désactivation ou l'activation du dispositif est terminée.

SYSTÈMES DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)



Renseignements importants au sujet des systèmes de retenue supplémentaire

Le système de retenue supplémentaire est conçu pour être utilisé avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit contre certaines blessures à la partie supérieure du corps.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni en douceur et le risque de subir des blessures par un sac qui se gonfle augmente à proximité du couvercle du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement attachés dans un dispositif de retenue.

AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Ne tenez le volant de direction que par son cercle lorsque vous conduisez. Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable ou à travers le volant, car en cas de déploiement, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures.

Procédez comme suit pour établir une distance convenable entre vous et le sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux crans) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne posez rien sur le module de sac gonflable, y compris les mains et les pieds. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

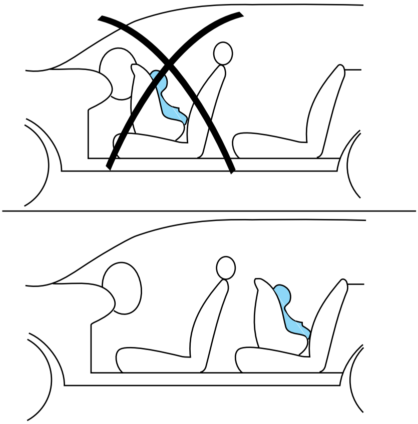
AVERTISSEMENT : Ne tentez jamais de réparer ou de modifier les sacs gonflables de votre véhicule ni les fusibles de leurs circuits. Consultez plutôt votre concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Les modifications apportées à l'avant du véhicule, y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage, ainsi que l'installation d'un chasse-neige, peuvent entraver le rendement des détecteurs des sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

AVERTISSEMENT : Tout équipement additionnel peut entraver le bon fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Avant l'installation de tout équipement supplémentaire, renseignez-vous chez votre concessionnaire Mazda autorisé.

Enfants et sacs gonflables

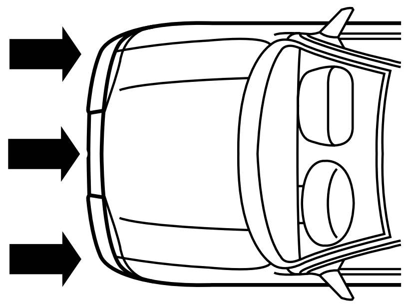
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, veuillez lire en entier les sections relatives aux systèmes de retenue dans le présent guide.



AVERTISSEMENT : Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant correctement retenu sur la banquette arrière du véhicule est plus en sécurité que s'il est retenu sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Assurez-vous que le siège et l'enfant qui s'y trouve sont correctement retenus.

Fonctionnement des systèmes de retenue supplémentaire



Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que les détecteurs ferment le circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.



Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc ou de composés de sodium. Ces résidus peuvent irriter la peau et les yeux, mais ils ne sont toutefois pas toxiques.

Les dispositifs de retenue complémentaires sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est impératif que le conducteur et le passager avant bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable. Le conducteur doit toutefois bien conserver la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher car vous pourriez vous brûler.

AVERTISSEMENT : Une fois déployés, les sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent pas fonctionner de nouveau et doivent être immédiatement remplacés. Si le sac gonflable et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne sont pas remplacés, la zone qui n'est pas réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaire comportent les éléments suivants :

- un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant le générateur de gaz et le sac);
- des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges (selon l'équipement). Consultez la section *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* plus loin dans ce chapitre;
- un ou plusieurs détecteurs d'impact et un capteur de décélération;
- un témoin de sacs gonflables et un carillon;
- un module de diagnostic;
- le câblage électrique qui relie ces différents éléments;
- des rideaux gonflables latéraux. Consultez la section *Rideaux gonflables latéraux* plus loin dans le présent chapitre;
- un capteur de poids du passager avant. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant*, plus loin dans le présent chapitre;
- un témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager). Consultez la section *Capteur de poids du passager avant*, plus loin dans le présent chapitre;
- des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes ainsi que le circuit électrique des sacs gonflables (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les générateurs de gaz.

Capteur de poids du passager avant

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est vide ou lorsque des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;

- le capteur détecte la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée;

Dans le cas des véhicules munis de sacs gonflables latéraux, le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable latéral du passager si :

- le siège est inoccupé et la ceinture est débouclée.



Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) qui s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin se trouve dans la console centrale du tableau de bord, juste au-dessus des bouches d'air.

NOTA : Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne bien.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable avant du passager avant, le témoin s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et si le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, demandez à votre passager de choisir un siège arrière et faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé avant d'occuper le siège avant.

Occupant	**Témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager)**	**Sac gonflable du passager**
Siège vide	Éteint	Désactivé
Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur	Allumé	Désactivé
Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou débouclée	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus comme il se doit.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement

sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Le capteur de poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

Objets	Témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager)	Sac gonflable du passager
Petit (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau)	Éteint	Désactivé
Moyen (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein)	Allumé	Désactivé
Siège inoccupé ou objet de petite ou de moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée	Allumé	Désactivé

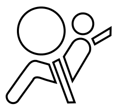
Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement);
- objets suspendus sur le dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement);
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence de marchandises avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de blessures graves :
Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager.
Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement).
Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour savoir si l'état du sac est approprié.
Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.



Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le système; confiez ce genre de réparation à votre concessionnaire Mazda autorisé. Faites asseoir votre passager sur un des sièges arrière jusqu'à ce que le système soit vérifié par un concessionnaire Mazda autorisé.

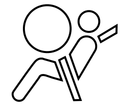
Si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle de Mazda au numéro indiqué à la section *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire*.

AVERTISSEMENT : Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Évaluation du fonctionnement du système

Les SRS comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une éventuelle anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des signaux suivants :



- le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux intégrés au siège (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

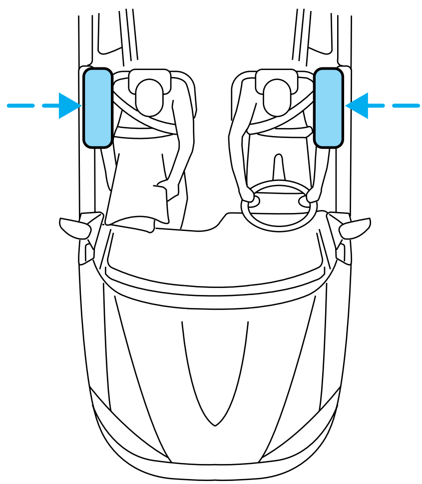
AVERTISSEMENT : N'installez aucun couvre-siège du marché secondaire dans votre véhicule, ou des garnitures de cuir autres que celles proposées par Mazda. Ces accessoires pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même les SRS, leurs fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux (selon l'équipement)



Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

- un sac gonflable en nylon avec générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant;
- un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable;
- le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux détecteurs d'impact situés au bas du pied milieu (un de chaque côté du véhicule).

Les sacs gonflables latéraux peuvent, conjointement avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

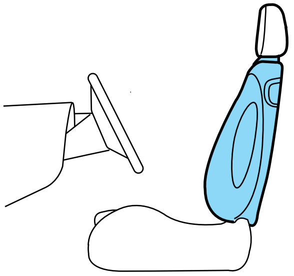
Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur du dossier des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Si le capteur de poids du passager avant détecte que le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager avant est désactivé. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

AVERTISSEMENT : Une fois déployé, un sac gonflable ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège). Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.



Évaluation du bon fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Assurez-vous d'abord que votre véhicule est bien doté des sacs gonflables latéraux en option; recherchez la mention « AIRBAG » (sac gonflable) sur le côté extérieur des sièges avant.

Les SRS comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection complémentaires est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

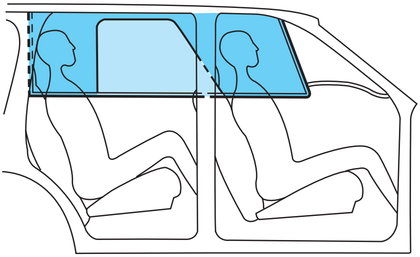
- le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier dès que possible les SRS par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement)

Vous pouvez facilement vérifier si votre véhicule est doté de rideaux gonflables latéraux en observant l'intérieur du véhicule au haut du pied milieu où la mention « AIRBAG » (sac gonflable) est embossée.

AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet et ne montez aucun matériel sur les bords latéraux de la garniture de pavillon ou à proximité, car ils pourraient nuire au déploiement des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement). Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



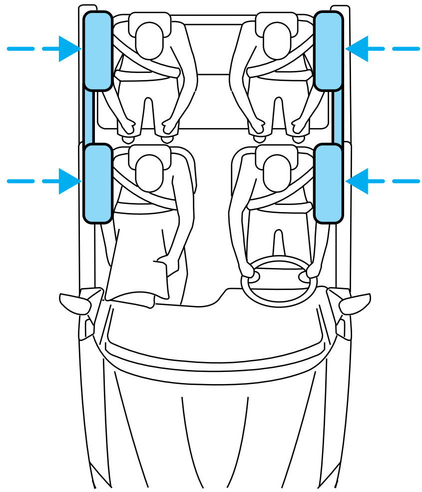
AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte ou contre la glace du véhicule. Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) pourraient vous blesser, car ils se déploient à partir de la garniture de pavillon.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier vous-même les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement), les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité même si le véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire et de rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement).

Fonctionnement des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement)



Les rideaux gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (incluant les sacs gonflables latéraux).

Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) comportent les éléments suivants :

- un rideau gonflable en nylon doté d'un générateur de gaz caché sous la doublure du pavillon et au-dessus des portes (un de chaque côté du véhicule);
- une garniture de pavillon qui s'ouvre au-dessus des portes pour permettre le déploiement des rideaux gonflables latéraux;
- le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux détecteurs d'impact montés dans la partie inférieure des pieds milieux (un de chaque côté);
- deux détecteurs d'impact fixés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté);
- un capteur de capotage dans le module de commande des systèmes de retenue.

Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement), conjointement avec les ceintures de sécurité, peuvent contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

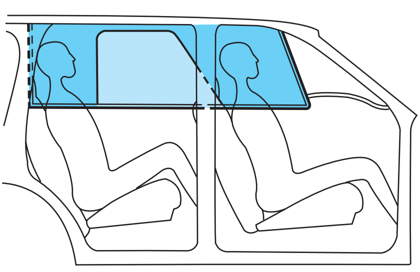
Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur les sièges arrière du véhicule et être convenablement retenus. Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) ne nuisent pas aux enfants correctement retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car ces sacs sont conçus pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au niveau des portes et le long des glaces.

Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de protection active le déploiement du rideau gonflable latéral (selon l'équipement) ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage.

Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de première et deuxième rangées. Dans certaines collisions latérales ou certains capotages, les rideaux gonflables latéraux se déploient même si des sièges sont inoccupés. Dans certains capotages, le rideau gonflable latéral (selon l'équipement) se déploie de chaque côté du véhicule même si des sièges sont inoccupés. Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Le fait que les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) ne se déploient pas en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) n'est prévu que pour certaines collisions latérales ou certains capotages et non pour les collisions frontales, quasi frontales ou arrière, à moins que l'impact ne soit suffisant pour provoquer une décélération latérale suffisante ou un risque de capotage.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants du rideau gonflable latéral (selon l'équipement) sont très chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Si les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) se sont déployés, ils ne peuvent pas fonctionner de nouveau à moins d'être remplacés. Les rideaux gonflables latéraux (ainsi que la garniture des pieds avant, milieu et arrière) doivent être inspectés et remplacés par un concessionnaire autorisé, conformément aux directives du manuel de réparation du véhicule. Si les rideaux gonflables latéraux ne sont pas remplacés, la zone non réparée augmente le risque de blessures en cas de collision.

Évaluation du fonctionnement des rideaux gonflables latéraux

Les SRS comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les rideaux gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection complémentaires est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé;
- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Mise au rebut des sacs gonflables et des véhicules équipés de sacs gonflables

Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé pour mettre au rebut des prétendeurs de ceinture de sécurité, des sacs gonflables ou des véhicules équipés de sacs gonflables. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

AVERTISSEMENT : La mise au rebut d'un sac gonflable peut être dangereuse. Le non-respect de toutes les mesures de sécurité peut entraîner des blessures. Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour savoir comment mettre au rebut un sac gonflable ou comment envoyer à la ferraille un véhicule muni de sacs gonflables, en toute sécurité.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

NOTA : Au Canada et aux États-Unis, l'emploi de dispositifs de retenue pour enfant est obligatoire. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

NOTA : Respectez toujours soigneusement les directives et les avertissements fournis par le fabricant du siège d'enfant ou du porte-bébé dont vous équipez votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, faites asseoir les enfants de moins de douze ans sur la banquette arrière de votre véhicule. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

Enfants et ceintures de sécurité

Si la taille de l'enfant le permet, il est recommandé de l'attacher dans un siège d'enfant.

Lorsque la taille d'un enfant ne permet plus l'utilisation d'un siège d'enfant, choisissez un rehausseur qui profite des ceintures trois points

de votre véhicule. Un enfant trop grand pour s'asseoir dans un rehausseur doit évidemment porter sa ceinture de sécurité trois points et observer toutes les règles de sécurité qui s'appliquent aux passagers adultes dans cette même situation.

Si le baudrier de la ceinture peut être positionné de façon à ne pas reposer sur le visage ou sur le cou, attachez l'enfant avec la ceinture trois points. Le fait de déplacer l'enfant vers le centre du véhicule peut aider à mieux régler le baudrier.

AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Installer un enfant de moins de 12 ans à l'avant est dangereux. L'enfant pourrait être heurté par un sac gonflable qui se déploie et subir des blessures graves, voire mortelles. Un enfant endormi tend à reposer contre la porte et sera frappé par le sac gonflable latéral en cas de collision de gravité moyenne. Dans la mesure du possible, il faut toujours attacher les enfants de moins de 12 ans sur le siège arrière au moyen d'un dispositif de retenue correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant. N'utilisez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule équipé de sacs gonflables.

Rehausseur pour enfant

En général, les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant convertibles typiques lorsqu'ils atteignent 18 kg (40 lb) ou qu'ils ont environ quatre ans. Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, ces enfants sont encore trop petits pour que la ceinture trois points se règle correctement, ce qui peut augmenter les risques de blessures graves.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture trois points pour les enfants qui sont trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Mazda recommande l'utilisation d'un siège rehausseur.

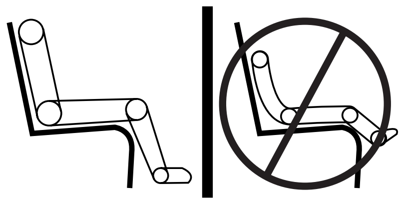
Un rehausseur permet de mieux ajuster la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe sur ses hanches et que ses genoux se plient plus confortablement. Le rehausseur améliore aussi l'ajustement du baudrier et le confort de l'enfant qui l'utilise.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. En général, la ceinture trois points se règle correctement lorsqu'ils atteignent environ 36 kg (80 lb) (environ 8 à 12 ans).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du siège sans être affaissé?



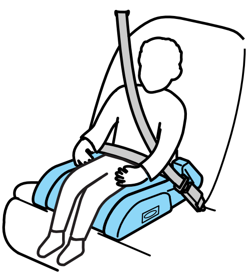
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe deux types de rehausseur :

- Sans dossier.

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez celui-ci et utilisez la ceinture trois points. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, utilisez un siège rehausseur à haut dossier.



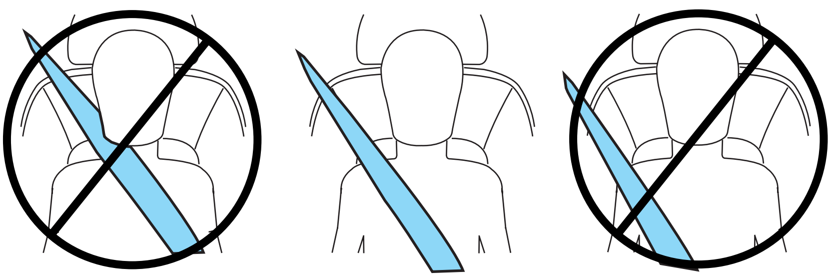
- Avec dossier.

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.



Ces deux types de rehausseur peuvent être utilisés dans un véhicule sur un siège doté d'une ceinture trois points, si l'enfant pèse plus de 18 kg (40 lb).

La taille et la forme des sièges d'enfant et des rehausseurs varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule.



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est recommandé d'utiliser un rehausseur avec une ceinture trois points sur un siège arrière, qui représente la place la plus sûre pour un enfant.

AVERTISSEMENT : Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais passer le baudrier sous le bras de l'enfant ou derrière son dos, ce qui annule toute protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

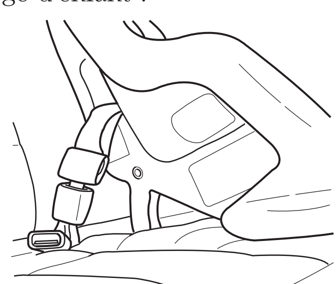
SIÈGES D'ENFANT

Siège d'enfant ou porte-bébé

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant. Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

- Lisez et respectez les directives de la section *Systèmes de retenue supplémentaires* du présent chapitre.
- Utilisez la boucle de la ceinture de sécurité de la place assise (la boucle la plus proche de la direction d'où provient la languette).



- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Réglez la ceinture en mode de blocage automatique. Consultez la section *Mode de blocage automatique.*

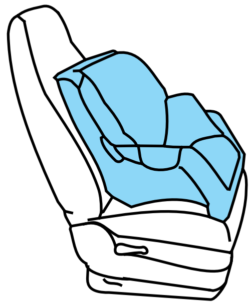
Mazda recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Placez le siège d'enfant de manière à pouvoir utiliser une patte d'ancrage pour la sangle. Pour plus de renseignements sur les sangles de retenue supérieures, consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue.*

AVERTISSEMENT : Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Les appuis-tête de la banquette arrière doivent être enlevés lorsqu'un siège d'enfant est utilisé.

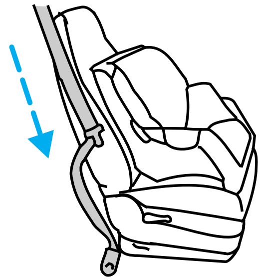
AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

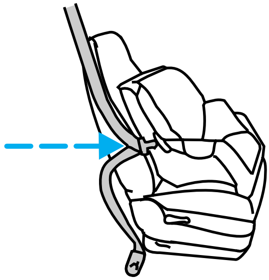


AVERTISSEMENT : Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

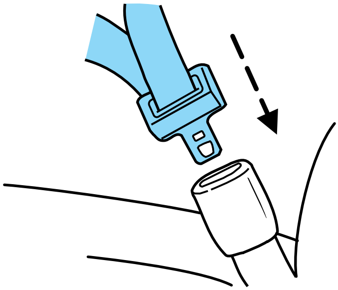
2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



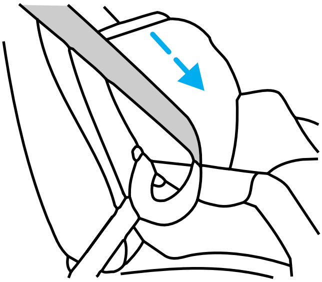
3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



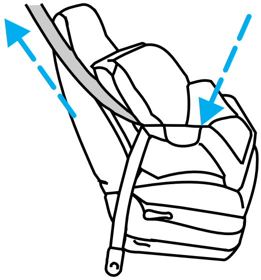
4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

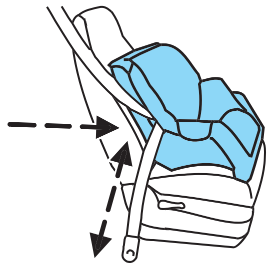


5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée. Un déclic doit se faire entendre.



6. Laissez la sangle se rétracter. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Tirez sur la ceinture sous-abdominale en travers du siège d'enfant vers la boucle, et tirez le baudrier vers le haut, tout en appuyant sur le siège d'enfant avec le genou.





8. Laissez la ceinture se rétracter pour en éliminer le mou.
9. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire basculer le siège d'un côté et de l'autre, ou de le tirer vers l'avant pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).
10. Vérifiez de nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 2 à 9.

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

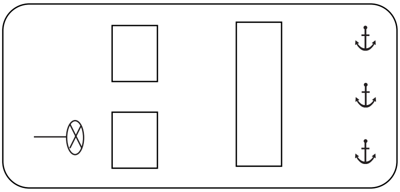
La plupart des nouveaux sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui passe par-dessus le dossier du siège et se fixe à un point d'ancrage. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège que vous voulez utiliser pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Les places arrière de votre véhicule sont dotées de points d'ancrage pour sangle de retenue situés derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans les illustrations suivantes.

Les pattes d'ancrage des sangles de retenue de votre véhicule sont situées dans l'aire de chargement arrière, sur le pavillon.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux endroits suivants :

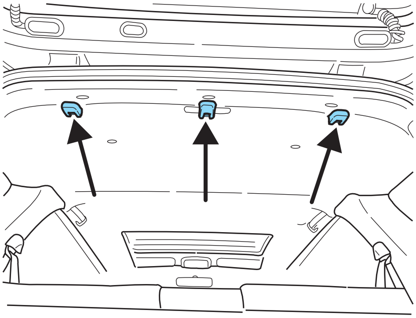
AVERTISSEMENT : Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.



1. Placez le siège d'enfant sur le coussin du siège du passager.
2. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

NOTA : Si votre véhicule est équipé d'appuis-tête réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appui-tête, entre les deux tiges, sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

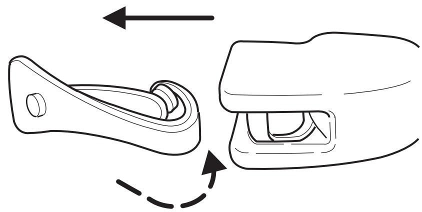
3. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.



NOTA : Trois points d'ancrage sont situés à l'arrière du véhicule, au niveau de la garniture du pavillon.

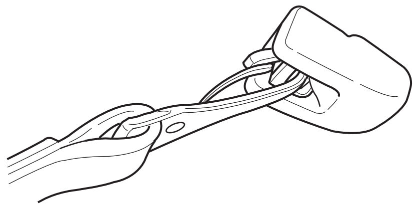
AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident. Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.



La flèche de l'illustration ci-dessus pointe vers l'avant du véhicule.

5. Consultez la section *Pose d'un siège d'enfant en utilisant la ceinture trois points* du présent chapitre pour des directives supplémentaires sur l'installation d'un siège d'enfant.

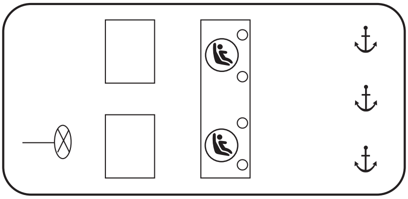


6. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage situés à certaines places de votre véhicule. Lorsqu'il est correctement posé, ce type de siège d'enfant élimine le besoin d'utiliser les ceintures de sécurité pour le fixer. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue doit également être fixée à la patte d'ancrage correspondante. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* dans le présent chapitre.

Votre véhicule est muni de points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant à boucles de verrouillage aux emplacements illustrés. Il n'existe aucun point d'ancrage pour le siège du passager avant.



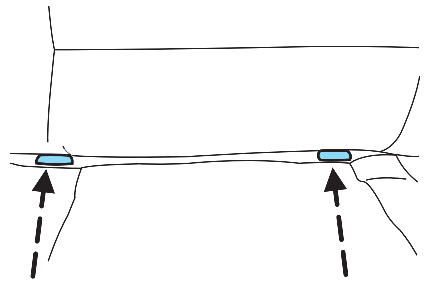
Les points d'ancrage les plus proches de la place centrale arrière sont fournis principalement pour les sièges d'enfants posés aux places latérales. Ces points d'ancrage sont plus distancés entre eux que ne le sont les paires de points d'ancrage inférieurs pour l'installation de sièges d'enfant aux places latérales.

Bien que les points d'ancrage les plus proches de la place centrale arrière puissent aussi être utilisés, il faut prendre certaines précautions. Tout d'abord, **ne fixez pas deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage aux mêmes points d'ancrage** si ceux-ci sont déjà utilisés pour fixer un tel siège à une des places latérales. Cela aurait pour conséquence de surcharger les points d'ancrage. Posez les deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage aux places latérales ou encore, utilisez la ceinture sous-abdominale pour fixer un des sièges à la place centrale. (Si le siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, assurez-vous de l'attacher à la patte d'ancrage centrale.)

Deuxièmement, vous ne pouvez pas fixer de siège d'enfant à boucles de verrouillage muni de **fixations rigides** à la place centrale car ces deux points d'ancrage sont trop éloignés l'un de l'autre. Vous ne pouvez installer un siège d'enfant à boucles de verrouillage à fixations rigides qu'aux points d'ancrage prévus pour ce type de siège. Si vous utilisez un siège d'enfant à boucles de verrouillage sans fixations rigides, assurez-vous que les directives du fabricant mentionnent bien un écart d'au moins 500 mm (19 po) entre les points d'ancrage prévus pour le siège.

AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Les points d'ancrage inférieurs destinés à l'installation d'un siège d'enfant sont situés dans la partie postérieure de la banquette arrière, entre le coussin du siège et le dossier.



Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage.

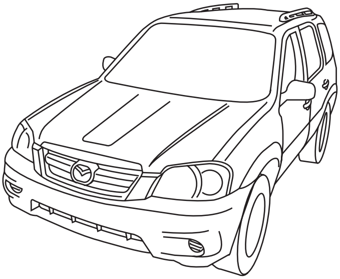
AVERTISSEMENT : N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage. Essayez de le faire bouger d'un côté et de l'autre et tirez-le aussi vers l'avant pour vous assurer qu'il est convenablement retenu par les boucles de verrouillage.

AVERTISSEMENT : Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAMIONNETTES ET DE VÉHICULES UTILITAIRES



La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de voitures de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;
- conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;
- gonfler les pneus adéquatement;
- ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;
- vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Reportez-vous à votre *Guide du propriétaire* et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Véhicules à quatre roues motrices et à transmission intégrale (selon l'équipement)

Un véhicule à transmission intégrale ou à quatre roues motrices (lorsqu'elle est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

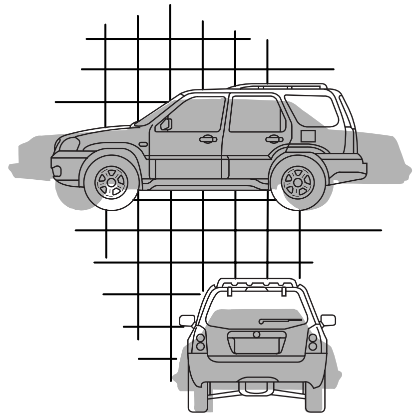
La puissance motrice est transmise aux quatre roues par l'intermédiaire d'une boîte ou d'un groupe de transfert. Les véhicules à quatre roues motrices vous permettent de sélectionner différents modes de conduite selon les conditions. Vous trouverez des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures de passage des vitesses dans le chapitre *Conduite*. Vous trouverez des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement momentané ou des cliquetis. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

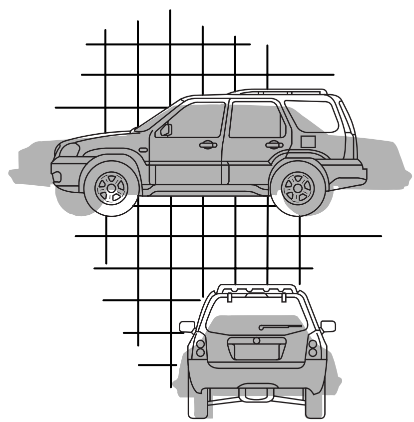
AVERTISSEMENT : Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux capacités des véhicules à transmission intégrale ou à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à transmission intégrale ou à quatre roues motrices ait une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrêtera pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent présenter des différences importantes. Votre véhicule peut être :



- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du soubassement. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

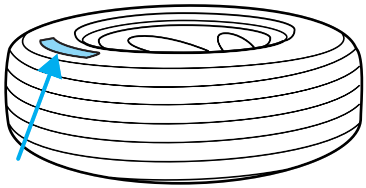


En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camions ont souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les véhicules neufs sont équipés de pneus sur lesquels est inscrit un indice de qualité. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :



- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus ne concernent que les pneus neufs montés sur les voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours gagne-place ou temporaires, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po) ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation-Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Mazda Motor Corporation qu'elle fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 1/2) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine 109. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

- **Charge standard :** Pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 psi (37 psi [2,5 bars] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 psi (43 psi [2,9 bars] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **psi :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage recommandée par Mazda Motor Corporation.

Utilisez un manomètre pour vérifier la pression des pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et avant de longs trajets. Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Mazda recommande d'utiliser un manomètre pour pneus à affichage numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Mazda même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Mazda est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 psi). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être sous-gonflé de manière significative.

NOTA : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

NOTA : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Recontrôlez la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

NOTA : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas d'une mini-roue de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bars (60 lb/po^2). Dans le cas de pneus de secours classiques et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

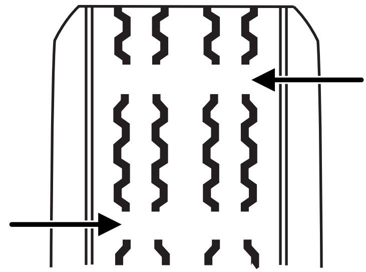
ENTRETIEN DES PNEUS

Inspection des pneus

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Assurez-vous qu'il n'y a aucune perforation ni coupure qui risquerait de causer une fuite, et effectuez les réparations qui s'imposent. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

AVERTISSEMENT : Âge
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-metric par rapport aux pneus LT-metric ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Mazda. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire Mazda si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Mazda peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez. Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 20 psi la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Demeurez à au moins 3,66 mètres (12 pieds) de l'ensemble pneu et roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.
   Pour une pression de montage de plus de 138 lb/po^2 (20 psi) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Mazda ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
   Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance en demeurant à au moins 3,66 mètres (12 pi) de l'ensemble pneu et roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de jantes ou de pneus non préconisés par Mazda peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble « tirer » d'un côté, qu'il vibre ou que vous ressentez des secousses en conduisant, la géométrie des roues pourrait être faussée. Faites appel à un technicien qualifié au service d'un concessionnaire Mazda pour faire vérifier régulièrement la géométrie des roues de votre véhicule.

Un train avant ou arrière mal aligné peut causer une usure prématurée de vos pneus et doit être réaligné par un technicien qualifié au service d'un concessionnaire Mazda. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante doivent faire l'objet d'un réglage de la géométrie aux quatre roues.

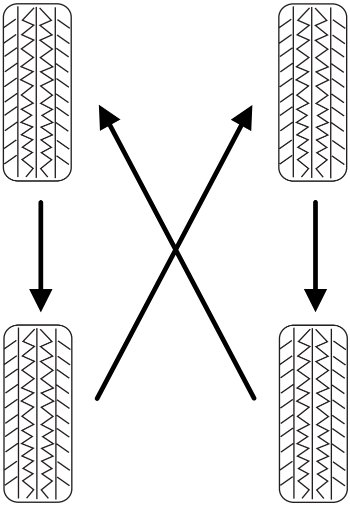
De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

NOTA : Lorsque vous remplacez les pneus avant par des pneus neufs, le moment est idéal pour effectuer le réglage de la géométrie. Les pneus neufs devraient être équilibrés lorsqu'ils sont installés.

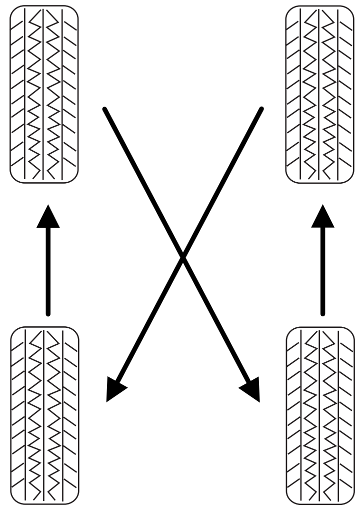
Permutation des pneus

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (comme indiqué dans la section *Entretien périodique* du chapitre *Entretien et caractéristiques*) assurera une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie utile optimale des pneus.

- Véhicules à traction avant (pneus avant en haut du schéma)



- Véhicules à propulsion arrière/Véhicules à quatre roues motrices/Véhicules à traction intégrale (pneus avant en haut du schéma)



Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

NOTA : Si vos pneus s'usent de manière inégale, demandez à un technicien qualifié d'un concessionnaire Mazda de vérifier la géométrie, l'équilibrage des roues ou de rechercher des problèmes mécaniques éventuels avant de procéder à la permutation des pneus.

NOTA : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de celles fournies en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

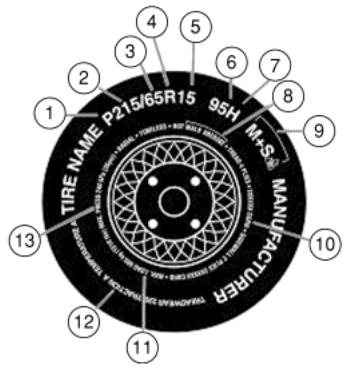
NOTA : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)



1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

NOTA : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de la European Tire and Rim Technical Organization (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.
3. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.
5. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.
6. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre *Guide du propriétaire* pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

NOTA : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

NOTA : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse - km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

NOTA : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

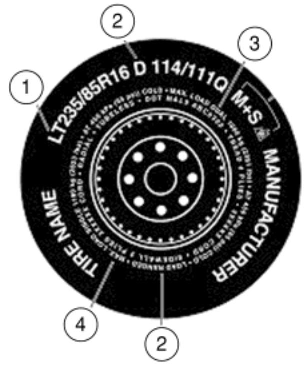
9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
   AT : tout-terrain ou
   AS : toutes saisons.
10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.
11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.
12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

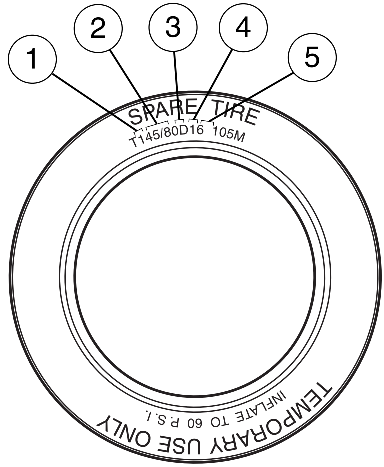
Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».



Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P » :

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.
2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.
3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (psi) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l’essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).
4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (psi) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l’essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »



Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

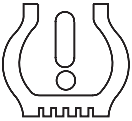
NOTA : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.
2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.
3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.
4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
   R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.
5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Reportez-vous à la description et au graphique pour la charge utile à la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et engendre une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de la pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de pression des pneus afin d'indiquer lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure continuellement allumé. Cette séquence se poursuit aux démarrages subséquents du véhicule si l'anomalie persiste.

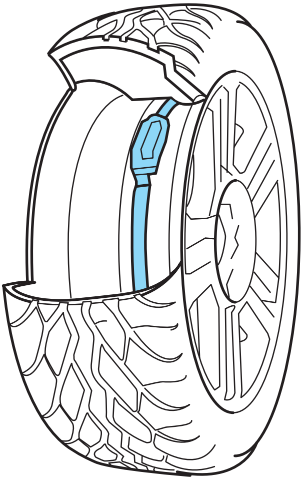
Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus relèvent de divers facteurs, notamment l'installation de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange sur le véhicule qui empêche le système de

fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule pour vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de bien fonctionner.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus NE REMPLACE PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus



Chaque pneu est doté d'un capteur de pression monté sur la jante à l'intérieur du pneu. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Le capteur de pression se trouve à l'opposé (180 degrés) de la tige de valve. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est considérablement basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer la roue endommagée et la réinstaller sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* du présent chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Veuillez consulter le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	**Cause possible**	**Intervention de la part du client**
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section *Gonflage des pneus* du présent chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Témoin d'avertissement de basse pression des pneus	**Cause possible**	**Intervention de la part du client**
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section *Lorsque votre roue de secours temporaire est installée* de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que le pneu de secours n'est pas installé, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 psi) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 20,7 kPa (3 psi) si la température ambiante diminue de 16,6 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

NOTA : Les pneus d'hiver doivent être de même dimension et posséder le même indice de qualité que les pneus actuellement sur le véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des dispositifs de traction peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des pneus d'hiver et des câbles, nous vous recommandons d'utiliser des roues en acier de la même taille et de même type que les roues d'origine.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Les câbles SAE de classe « S » doivent être utilisés UNIQUEMENT sur l'essieu avant avec des pneus P235/70R16.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.

Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

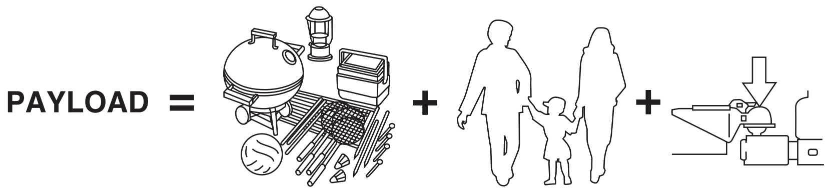
- Évitez de surcharger votre véhicule.
- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires.
- N'utilisez pas les câbles sur des revêtements secs.
- Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque des pneus d'hiver ou des dispositifs antidérapants sont montés sur votre véhicule.
- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des câbles sont posés sur les roues de votre véhicule.

CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, des bagages ou des équipements proposés en option.

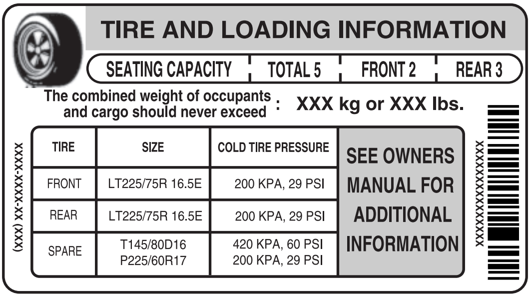
Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

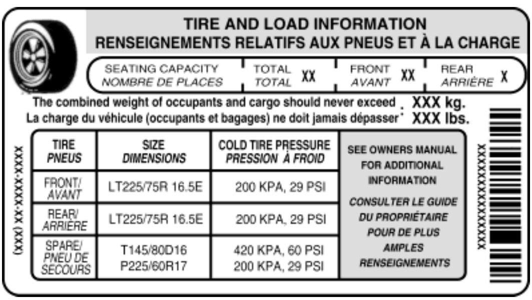


Charge utile – La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DE LA CHARGE NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la capacité de chargement (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :





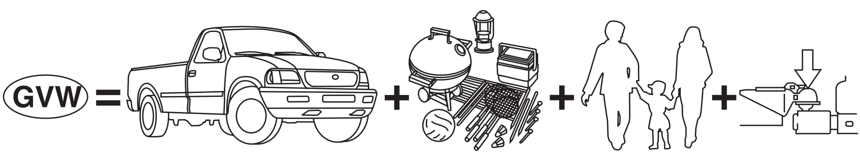


Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids de la charge.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge.

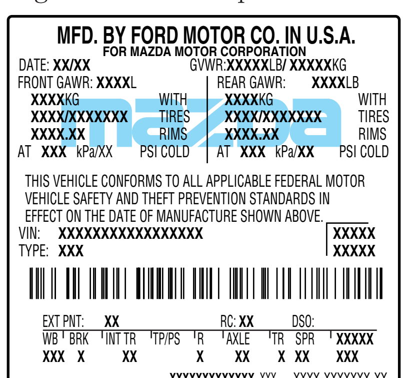
PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

NOTA : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.

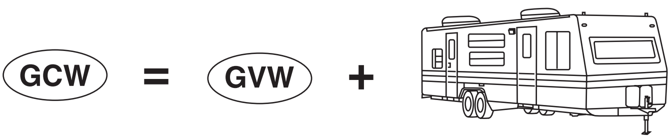


PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de sa charge et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et la charge). **Le PTAC est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTR ne doit jamais excéder le PTAC.**



AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



PTC (poids total combiné) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, y compris le poids de la remorque complètement chargée.

PTCA (poids total combiné autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant toute la charge et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTCA.) Pour tirer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTC du véhicule tracteur et de la remorque excède le PTAC du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de freinage distincts. **Le PTC ne doit jamais excéder le PTCA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le** *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* **fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur essieu précisés sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de remplacement d'une limite de charge inférieure aux pneus d'origine car ils peuvent réduire le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu du véhicule. Des pneus de remplacement d'une limite de charge plus élevée que les pneus d'origine n'augmentent pas le poids total autorisé en charge ni le poids maximal autorisé à l'essieu du véhicule.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour l'équipement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb).

5. Déterminez le poids combiné des bagages et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule avec une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour la charge et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf ? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (5 x 220) – (5 x 30) = 1 400 – 1 100 – 150 = 150 lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule avec une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour les marchandises et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg; non, la capacité de charge est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (12 x 100) = 1 400 – 440 – 1 200 = – 240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 105 kg (230 livres). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 kg - (2 × 99) - (9 × 45) = 635 - 198 - 405 = 32 kg; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (2 x 220) – (9 x 100) = 1 400 – 440 – 900 = – 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Préparation à la conduite de votre véhicule* du chapitre *Conduite* du présent *Guide du propriétaire* pour obtenir d'importants renseignements au sujet de l'utilisation de ce type de véhicule en toute sécurité.

AVERTISSEMENT : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de charge et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de bagages peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Pour tracter une remorque avec votre véhicule, un ensemble de remorquage, disponible en option, peut s'avérer nécessaire.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte-pont, aux ponts, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tirer une remorque.

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Assurez-vous de localiser tous les avertissements fournis par la compagnie de location ou de vente de la remorque et prenez connaissance de toutes les exigences spécifiques à chaque remorque que vous utilisez.
- Respectez les limites de charge de votre véhicule.
- Préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la section *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre.
- Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque. Consultez la section *Conduite avec une remorque* de ce chapitre.

- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez le Calendrier d'entretien périodique.
- Ne tirez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 800 km (500 mi).
- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.

Ne dépassez pas les charges maximales indiquées sur l'étiquette d'homologation de sécurité. Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette, consultez la section *Chargement du véhicule* du présent chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

4x2			
PTCA (poids total combiné autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**PTCA maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque - m^2 (pi^2)**
2.3L avec boîte de vitesses manuelle	2 223 (4 900)	680 (1 500)	2,2 (24)
2.3L avec boîte de vitesses automatique	2 259 (4 980)	680 (1 500)	2,2 (24)
3.0L avec boîte de vitesses automatique	3 193 (7 040)	1 588 (3 500)	2,8 (30)
NOTA : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTC de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) d'élévation. Pour connaître les définitions et les instructions relatives au calcul de la charge de votre véhicule, consultez la section *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Poids maximaux de la remorque indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque chargée ne doit pas excéder le PTCA.			
La Mazda Tribute est conçue pour tracter une remorque conformément aux poids totaux maximaux précisés ci-dessus. Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids donné. Le système électrique de la Tribute n'est pas conçu pour l'utilisation de freins de remorque électriques.			

4x4			
PTCA (poids total combiné autorisé)/poids de la remorque			
Moteur	**PTCA maximal – en kg (en lb)**	**Plage du poids de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque - m^2 (pi^2)**
2.3L avec boîte de vitesses automatique	2 331 (5 140)	680 (1 500)	2,2 (24)
3.0L avec boîte de vitesses automatique	3 266 (7 200)	1 588 (3 500)	2,8 (30)
NOTA : Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTC de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) d'élévation. Pour connaître les définitions et les instructions relatives au calcul de la charge de votre véhicule, consultez la section *Chargement du véhicule* de ce chapitre. Poids maximaux de la remorque indiqués. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque chargée ne doit pas excéder le PTCA.			
La Mazda Tribute est conçue pour tracter une remorque conformément aux poids totaux maximaux précisés ci-dessus. Certains États exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids donné. Le système électrique de la Tribute n'est pas conçu pour l'utilisation de freins de remorque électriques.			

AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu indiqués par leur sigle (PTAC ou PMAE) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le maximum prescrit peut provoquer :

- des dégâts au moteur;
- des dégâts à la boîte de vitesses;
- des dégâts à la structure du véhicule;
- la perte de contrôle du véhicule;
- des risques de blessures.

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.

Attelages

N'utilisez pas d'attelages qui se fixent au pare-chocs du véhicule. Utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques, à inertie, mécaniques ou automatiques compatibles avec le véhicule, à condition de les installer correctement et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTCA.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques, à inertie, mécaniques ou automatiques compatibles avec le véhicule, à condition de les installer correctement et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTCA.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Ne branchez pas directement les feux de remorque aux feux arrière de votre véhicule. Le circuit électrique de votre véhicule pourrait subir des dommages. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode de branchement du circuit des feux de la remorque.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne roulez pas à plus de 112 km/h (70 mi/h) pendant les 800 premiers kilomètres (500 milles) de la traction d'une remorque et n'accélérez pas à pleins gaz.
- Désactivez le programmateur de vitesse. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Si vous devez tirer une remorque, renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région.
- Pour éviter des changements de rapport fréquents, rétrogradez à un rapport inférieur. Cela facilite aussi le refroidissement de la boîte de vitesses. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section *Positions du levier de vitesse de la boîte de vitesses automatique à quatre rapports* du chapitre *Conduite*.
- Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Ne dépassez jamais le poids total combiné autorisé (PTCA) de votre véhicule, sinon des dommages internes peuvent être causés à la boîte de vitesses.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tirez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour obtenir de plus amples renseignements.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions d'une combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Le timon de la remorque doit porter 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Si le véhicule tracte souvent une remorque par temps chaud, sur terrain vallonné, au PTCA, ou si ces facteurs sont combinés, il est conseillé de vidanger le pont arrière et de le remplir d'huile synthétique pour engrenages si ce n'est déjà fait. Consultez le chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître les lubrifiants à utiliser. N'oubliez pas que peu importe le lubrifiant pour pont arrière utilisé, il ne faut pas tirer une remorque pendant les 800 premiers kilomètres (500 milles) d'un véhicule neuf et il ne faut pas dépasser une vitesse de 112 km/h (70 mi/h) ni accélérer à pleins gaz durant ces 800 premiers kilomètres (500 milles).
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et pour accroître l'efficacité du climatiseur si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position P (stationnement).
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains éléments importants du véhicule, ce qui nuirait à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule, en plus de causer des dégâts internes à la boîte de vitesses.

Remplacez le lubrifiant de pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. Le lubrifiant de pont arrière n'exige aucune vérification, sauf si une fuite est soupçonnée ou si une réparation est requise.

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau. La présence d'eau dans ces composants, lorsqu'ils sont raccordés, pourrait court-circuiter le système.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Le fait de tirer votre véhicule derrière une autocaravane constitue un exemple de remorquage derrière un véhicule de loisirs.

Si votre véhicule est muni d'une boîte-pont automatique et possède une configuration 4x2 (traction avant seulement), le remorquage derrière un véhicule de loisirs est possible si les roues avant sont placées sur un chariot porte-roues. Ceci protège les composants mécaniques internes de la boîte de vitesses contre les dommages associés au manque de lubrification.

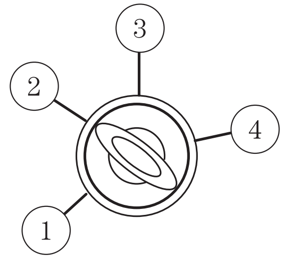
Si votre véhicule est muni d'une boîte-pont automatique et de quatre roues motrices (4x4), le remorquage derrière un autre véhicule est possible uniquement si le véhicule est remorqué avec les quatre roues soulevées du sol. Sinon, aucun remorquage derrière un véhicule de loisirs n'est permis.

Si votre véhicule est muni d'une boîte-pont manuelle et de deux ou quatre roues motrices, le fait de placer la boîte-pont au point mort (N) permet le remorquage sur les quatre roues derrière une autocaravane. Lorsqu'un dispositif de remorquage adéquat est utilisé, votre véhicule peut être remorqué jusqu'à une vitesse de 113 km/h (70 mi/h), mais vous devez toujours respecter les limites de vitesse locales.

Pour connaître les autres exigences de remorquage, consultez la section *Remorquage de votre véhicule* du chapitre *Dépannage*.

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage



1. La position LOCK (antivol) verrouille le levier de vitesse et la colonne de direction et permet le retrait de la clé.
2. La position ACC (accessoires) permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.
3. La position RUN (contact) permet la mise en fonction de tous les circuits électriques et l'activation des témoins. C'est à cette position que se trouve la clé lorsque vous conduisez.
4. La position START (démarrage) permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

NOTA : Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Au moment de mettre en marche un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage* dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier ce dernier par votre concessionnaire Mazda autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

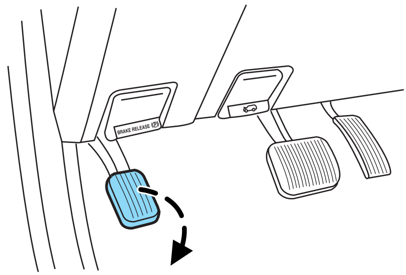
Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage :

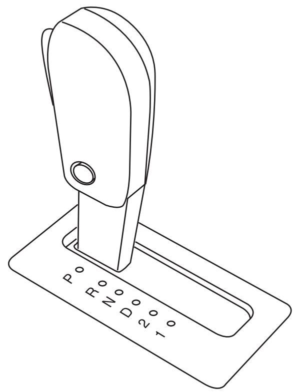
1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation appropriée des ceintures de sécurité.
2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Démarrage d’un véhicule équipé d’une boîte de vitesses automatique :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.

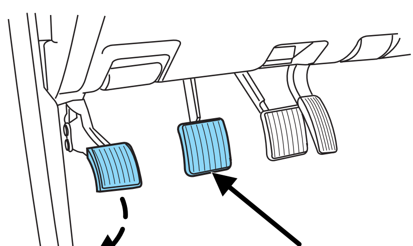


- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement).

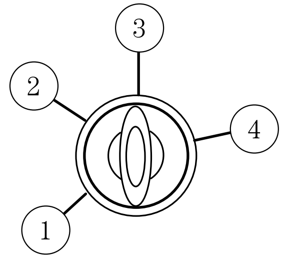


Démarrage d’un véhicule équipé d’une boîte de vitesses manuelle :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
- Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.



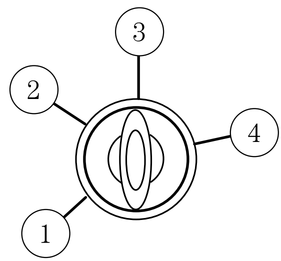
3. Tournez la clé à la position ON (contact) (3) sans atteindre la position START (démarrage) (4).



Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

1. Tournez la clé à la position RUN (contact) (3) sans atteindre la position START (démarrage) (4). Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez le volant jusqu'à ce que la clé tourne librement. Cette situation peut se produire si :



- les roues avant ne sont pas redressées;
- l'une des roues avant est en contact avec la bordure du trottoir.

2. Tournez la clé à la position START (démarrage) (4), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé du moteur risque d'endommager le démarreur.

NOTA : Si le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, tournez la clé en position LOCK (antivol) (1), attendez 10 secondes et essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau. Ceci permettra de lancer le moteur tout en coupant l'injection d'essence, dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, il est muni d'un système de démarrage assisté par ordinateur. Ce système facilite le démarrage du moteur. Si le commutateur d'allumage est tourné à la position START (démarrage) (4) puis relâché lorsque le démarreur entre en fonction, ce dernier pourrait continuer de fonctionner pendant 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Précautions contre les gaz d’échappement

Bien qu’inodore et incolore, le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d’échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d’en subir les effets nocifs.

AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d’échappement ou toute autre odeur suspecte à l’intérieur de votre véhicule, faites vérifier et réparer ce dernier dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d’échappement. Ces gaz sont nocifs et vous risquez un accident ou la mort.

Faites vérifier l’échappement et l’aération de l’habitacle dans tous les cas suivants :

- votre véhicule a été placé sur un élévateur pour une intervention mécanique;
- le bruit produit par l’échappement change;
- votre véhicule a été endommagé lors d’une collision.

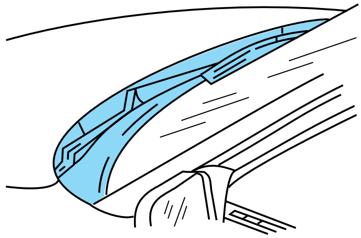
AVERTISSEMENT : Les gaz d’échappement, leurs éléments et certaines parties du véhicule contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l’usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti lorsque votre véhicule est arrêté dans un endroit ouvert, baissez les glaces d’au moins 2,5 cm (1 po).

Réglez le chauffage ou la climatisation (selon l’équipement) afin de laisser pénétrer de l’air frais.

NOTA : Améliorez l'aération de l'habitacle en veillant à ce que toutes les prises d'air ne soient jamais obstruées par de la neige, des feuilles ou des débris.



CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

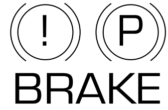
Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et génère une réponse rapide du dispositif de chauffage et de dégivrage de l'habitacle. L'utilisation d'un chauffe-moteur est fortement recommandée si vous habitez une région où la température peut être inférieure à -23 °C (-10 °F). Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, branchez le chauffe-moteur au moins trois heures avant de faire démarrer votre véhicule. Vous pouvez brancher le chauffe-moteur le soir pour faciliter le démarrage le lendemain matin.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoin du circuit de freinage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.

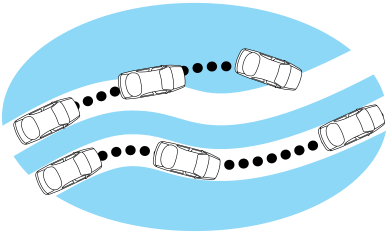


Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Ce véhicule est équipé de freins antiblocage (ABS) et par conséquent, un bruit provenant du moteur de la pompe hydraulique peut se faire entendre et une pulsation peut être ressentie au niveau de la pédale lors d'un freinage antiblocage. Des pulsations de la pédale accompagnées de bruit lors d'un freinage d'urgence ou d'un freinage sur du gravier, des bosses, des routes mouillées ou enneigées sont normales et indiquent le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage.

NOTA : Les freins antiblocage effectuent un autodiagnostic lorsque le moteur est mis en marche et que vous commencez à rouler.

Vous pourriez entendre un bref bruit mécanique pendant cette vérification. Ceci est normal. En cas d'anomalie, le témoin de défaillance du freinage antiblocage s'allume. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.



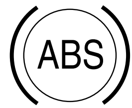
La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte la possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, en compensant cette tendance. Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues, même si les freins sont fermement serrés. L'illustration à droite montre la trajectoire d'un véhicule équipé de freins antiblocage (en bas), comparée à celle d'un véhicule qui n'en est pas équipé (en haut), lors d'un freinage brusque avec perte d'adhérence du système de freinage avant.

AVERTISSEMENT : La fonction antiblocage des freins ne réduit pas le temps requis pour le freinage, ni les distances de freinage dans tous les cas. Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède.

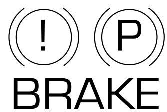
Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Si vous devez faire un freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein sans la relâcher. Ne freinez pas par petits coups successifs, car l'efficacité des freins antiblocage s'en trouverait réduite et la distance d'arrêt requise pour le véhicule serait accrue. Les freins antiblocage entrent immédiatement en fonction vous permettant de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage



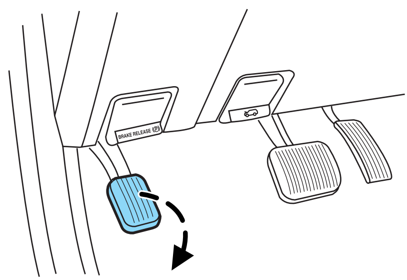
Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (contact). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

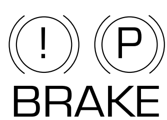


Même si le freinage antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard. (Si le témoin de frein s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier votre système de freinage dès que possible par un concessionnaire autorisé.)

Frein de stationnement

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous stationnez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.





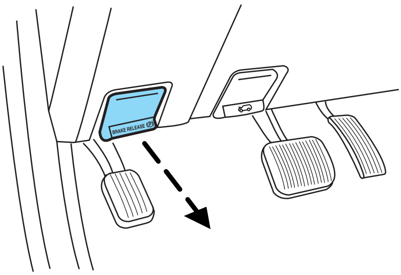
Lorsque le contact est établi, le témoin de frein du tableau de bord s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

NOTA : L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour arrêter un véhicule en mouvement. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. Cependant, étant donné que le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule s'en ressentira.

Pour desserrer le frein, tirez sur le levier de déverrouillage.

La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.



COMMANDE DE STABILITÉ ÉLECTRONIQUE

La commande de stabilité électronique offre des fonctions d'amélioration de la stabilité telles que la fonction Roll Stability Control™ (commande de stabilité), la commande dynamique de stabilité et la fonction antipatinage pour certaines situations de conduite. Le dispositif comprend un bouton de mise en fonction et hors fonction et un pictogramme de véhicule qui dérape au tableau de bord.

Un léger mouvement de la pédale de frein peut être perceptible lorsque la commande de stabilité électronique effectue un autodiagnostic. Vous pourriez remarquer les phénomènes suivants lorsque la commande de stabilité électronique est en fonction :

- un grondement ou un raclement après le démarrage ou le départ;
- une légère décélération du véhicule;
- le témoin de la commande de stabilité électronique clignote lorsque le dispositif est actif;
- si votre pied est sur la pédale de frein, vous ressentirez une vibration.

Fonction antipatinage

L'antipatinage aide votre véhicule à maintenir une bonne adhérence sur les routes glissantes ou vallonnées, en détectant et en minimisant le patinage des roues. Le patinage excessif des roues est minimisé par la réduction momentanée de la puissance du moteur ou en serrant les freins antiblocage. L'antipatinage facilite la maîtrise du véhicule.

Si votre véhicule s'enlise dans de la neige ou de la boue profondes, tentez de mettre la commande de stabilité électronique hors fonction en appuyant brièvement sur le bouton de la commande de stabilité électronique. Ceci permet à vos pneus de « creuser » la surface, pour plus d'adhérence.

Si la commande de stabilité électronique est trop sollicitée pendant une courte période, la portion freinage se désactive pour laisser refroidir les freins. Le cas échéant, l'antipatinage n'utilise que la réduction de puissance du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal reprend dès que les freins ont refroidi. Le freinage antiblocage, la commande de stabilité électronique et la commande dynamique de stabilité ne sont pas compromises et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement.

Si le véhicule est enlisé dans la neige ou la boue, ou si vous roulez dans du sable profond, il peut être utile de mettre la commande de stabilité électronique hors fonction pour laisser les roues patiner. Si la puissance du moteur semble réduite pendant la conduite dans du sable profond ou de la neige très profonde, neutralisez la fonction d'amélioration de la stabilité de la commande de stabilité électronique pour rétablir l'entière puissance du moteur et profiter de l'élan pour franchir l'obstacle.

Le pictogramme de véhicule qui dérape au tableau de bord clignote momentanément lorsque l'antipatinage est sollicité.

Commande dynamique de stabilité

La commande dynamique de stabilité peut améliorer la stabilité de votre véhicule en présence de manœuvres défavorables.

La commande de stabilité électronique aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule. La commande de stabilité électronique tente de corriger le dérapage en appliquant une force de freinage à chaque roue individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Le pictogramme de véhicule qui dérape au tableau de bord clignote momentanément lorsque la commande dynamique de stabilité est sollicitée.

Parmi les manœuvres de conduite qui peuvent entraîner la mise en fonction de la commande dynamique de stabilité sont les suivantes :

- prise trop rapide d'un virage;
- coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- conduite sur une couche de glace;

- changement de voie sur une route enneigée;
- passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée ou vice versa;
- passage d'une route d'asphalte à une route de gravier ou vice versa;
- conduite sur surface glissante;
- prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Roll Stability Control™ (commande de stabilité)

La commande de stabilité fonctionne de concert avec la commande de stabilité électronique pour maintenir la stabilité du véhicule en conduite sportive en appliquant une force de freinage à une ou plusieurs roues.

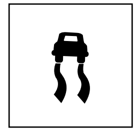
Le pictogramme de véhicule qui dérape au tableau de bord clignote momentanément lorsque le système Roll Stability Control™ est sollicité.

Parmi les conditions de conduite qui peuvent entraîner la mise en fonction de la commande de stabilité électronique sont les suivantes :

- changements de voie subits;
- prise trop rapide d'un virage;
- coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle.

Bouton et pictogramme de la commande de stabilité électronique

La commande de stabilité électronique entre automatiquement en fonction chaque fois que le moteur est démarré, même si elle était hors fonction lors de la dernière coupure du moteur. Le pictogramme de véhicule qui dérape se trouve avec les témoins du tableau de bord et s'allume lors de la vérification des ampoules au démarrage, puis s'éteint. Cela vous indique que le système est normal et actif. Toutes les fonctions de la commande de stabilité électronique (commande de stabilité, commande dynamique de stabilité et antipatinage) s'activent au démarrage. Lorsque le dispositif est actif, le pictogramme de véhicule qui dérape clignote seulement lorsqu'un des composants du dispositif nuit au rendement du véhicule, sinon le témoin demeure éteint. Le pictogramme de véhicule qui dérape demeure donc éteint pendant la conduite normale du véhicule.



Le bouton de la commande de stabilité électronique, dans la console centrale du tableau de bord, permet au conducteur de gérer certaines fonctions de la commande de stabilité électronique à moins de 40 km/h (25 mi/h). Si le véhicule roule à moins de 40 km/h (25 mi/h), appuyez brièvement sur le bouton de la commande de stabilité électronique pour désactiver la commande de stabilité, la commande dynamique de stabilité et l'antipatinage moteur, puis le pictogramme de véhicule qui dérape s'allume. L'appui sur le bouton de la commande de stabilité électronique pendant plus de cinq secondes désactive en outre la portion freinage de l'antipatinage et le pictogramme de véhicule qui dérape clignote momentanément, puis s'allume en permanence.

Si le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 km/h), l'appui bref sur le bouton de la commande de stabilité électronique allume en permanence le pictogramme de véhicule qui dérape, toutefois, la commande de stabilité électronique demeure actif jusqu'à ce que la vitesse passe sous 40 km/h (25 mi/h). Si la vitesse du véhicule passe sous 40 km/h (25 mi/h), le dispositif est désactivé, mais si la vitesse revient au-dessus de 40 km/h (25 mi/h), le dispositif est de nouveau actif. En général, le dispositif est actif en tout temps lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 40 km/h (25 mi/h).

En marche arrière (R), le freinage antiblocage et l'antipatinage fonctionnent toujours, mais la commande électronique de stabilité et la commande de stabilité sont désactivées.

Ces conditions sont normales lors du fonctionnement de la commande de stabilité électronique. Consultez le tableau suivant.

Caractéristiques de la commande de stabilité électronique					
Fonctions du bouton	**Pictogramme de véhicule qui dérape**	**Commande de stabilité**	**Commande dynamique de stabilité**	**Antipatinage moteur**	**Antipatinage au freinage**
Valeur par défaut à la mise en fonction	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momenta-nément	Allumé en permanence	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes	Clignote, puis demeure allumé en permanence	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)	Désactivé sous 40 km/h (25 mi/h)

AVERTISSEMENT : N’altérez pas et ne modifiez pas la suspension ou la direction de votre véhicule car tout changement à la tenue de route du véhicule peut nuire au fonctionnement de la commande de stabilité électronique.

AVERTISSEMENT : Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule et augmenter les risques de blessures graves et de dommages matériels. L’activation de la commande de stabilité électronique indique que la capacité d’adhérence d’un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, conséquemment, les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. En cas de problème grave en cours de conduite, RALENTISSEZ.

En cas de défaillance de la commande de stabilité électronique, et si le bouton de la commande de stabilité électronique n’a pas été enfoncé, le témoin d’avertissement demeure allumé au tableau de bord. Si le témoin au tableau de bord reste allumé pendant que le moteur tourne, faites vérifier le dispositif dès que possible par un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Dans des conditions d'utilisation extrêmes, l'effort nécessaire pour diriger le véhicule pourra augmenter. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe et des dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manoeuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- pneu mal gonflé;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- éléments de la direction desserrés ou usés;
- alignement inadéquat de la direction.

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

PRÉPARATION À LA CONDUITE

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Les véhicules utilitaires et les camions sont dotés de pneus plus larges et leur garde au sol est plus élevée, ce qui produit un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme.

AVERTISSEMENT : Le comportement des véhicules utilitaires ou des camionnettes, dont le centre de gravité est plus élevé, diffère de celui des véhicules à centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

AVERTISSEMENT : Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Ne surchargez pas votre véhicule et faites preuve d'une grande prudence lorsque le véhicule est lourdement chargé : conduisez à vitesse réduite, évitez toute manoeuvre de direction brusque et prévoyez une plus longue distance de freinage. La surcharge ou le chargement incorrect du véhicule peut nuire à sa tenue de route et se traduire par une perte de maîtrise ou un capotage.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Verrouillage du levier sélecteur

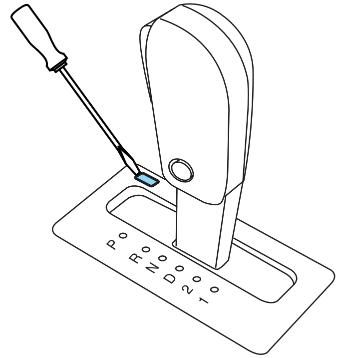
Ce véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse qui empêche celui-ci d'être dégagé de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier de vitesse hors de la position de stationnement (P) lorsque le contact est en position RUN (contact) et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas convenablement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé, observez la procédure suivante :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position LOCK (antivol), puis retirez-la.

2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil semblable, retirez le petit cache rond du dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse, qui se trouve à la droite du levier.
3. Insérez un tournevis ou un outil semblable directement dans le trou d'accès et appuyez sur l'outil tout en repoussant le levier de vitesse vers la position de point mort (N).



4. Retirez l'outil et réinstallez le petit cache rond du dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.

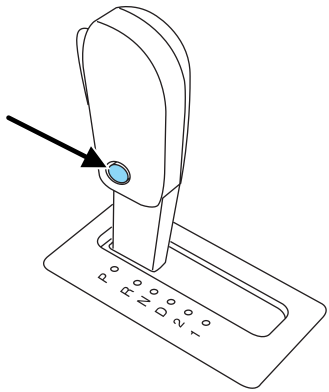
AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

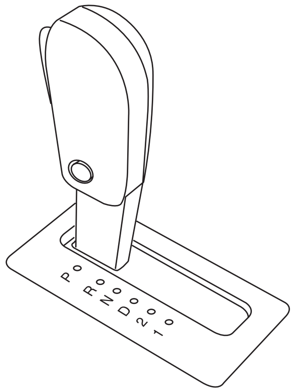
Conduite avec une boîte-pont automatique à surmultipliée

La boîte-pont automatique à surmultipliée de votre véhicule vous permet de conduire en mode automatique de surmultipliée (D) ou avec le contacteur d'annulation de surmultipliée (O/D OFF) enfoncé. La conduite en surmultipliée (D) est la position normale de conduite pour obtenir la meilleure consommation de carburant.



Pour le passage manuel des vitesses, démarrez en première (1) et montez progressivement les rapports.

Positions du levier de vitesse d'une boîte-pont automatique à quatre rapports



Ce véhicule est équipé d'une stratégie adaptative de passage des vitesses. La stratégie adaptative de passage des vitesses offre un meilleur fonctionnement de la boîte de vitesses et une qualité optimale des passages de vitesses. Lorsque la batterie du véhicule a été débranchée pour l'entretien ou une réparation, la boîte de vitesses devra réapprendre les paramètres de stratégie de passage des vitesses de la même façon que les stations de radio doivent être reprogrammées quand la batterie du véhicule est débranchée. La stratégie adaptative de passage des vitesses permet à la boîte de vitesses de réapprendre ces paramètres de fonctionnement. Ce processus de réapprentissage peut nécessiter plusieurs passages en vitesses supérieures et rétrogradations. Des changements de vitesses plus fermes peuvent se produire au moment de ce réapprentissage. Après ce processus de réapprentissage, les changements de vitesses normaux et les seuils de changements reprendront.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- Faites démarrer le moteur.
- Appuyez sur la pédale de frein.
- Engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses en position P (stationnement) :

- Immobilisez totalement votre véhicule.
- Déplacez le levier sélecteur et placez-le en position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Marche arrière (R)

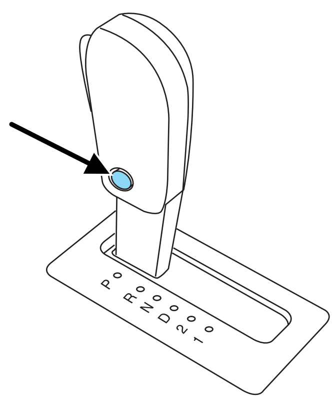
Lorsque le levier sélecteur est en position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est en position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Surmultipliée (D)

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses monte et descend les rapports de la première (1) à la quatrième (4) vitesse. La surmultipliée (D) peut être neutralisée en appuyant sur le contacteur d'annulation de surmultipliée sur le côté du levier de vitesse. Cela allume le témoin d'annulation de la surmultipliée et met la marche avant en fonction.



Marche avant (contacteur d'annulation de surmultipliée enfoncé)

Le témoin de marche avant est activé lorsque le contacteur d'annulation de surmultipliée est enfoncé.

- Cette position permet d'utiliser tous les rapports de marche avant, sauf la surmultipliée.

- Le témoin d'annulation de la surmultipliée s'allume.
- Le frein moteur est disponible.
- Cette position doit être utilisée lorsque les conditions routières occasionnent des changements de vitesse trop fréquents entre la surmultipliée et les autres rapports. Exemples : la circulation en ville, les régions montagneuses, les charges lourdes, le remorquage et l'utilisation du frein moteur.
- Pour retourner au mode de surmultipliée, appuyez sur le contacteur d'annulation de surmultipliée. Le témoin d'annulation de la surmultipliée s'éteint.
- Le retour au mode de surmultipliée s'effectue automatiquement chaque fois que la clé est tournée à la position d'arrêt.

Deuxième imposée (2)

Cette position permet seulement d'utiliser la deuxième vitesse.

- Le frein moteur est disponible.
- Utilisez-la pour démarrer sur une chaussée glissante.
- Pour retourner en mode de surmultipliée (D), placez le levier sélecteur à la position D.
- À vitesse élevée, si vous passez à la deuxième imposée (2), la boîte-pont rétrogradera jusqu'au deuxième rapport lorsque le véhicule aura atteint la vitesse appropriée.

Première imposée (1)

- Procure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier sélecteur.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas la position de stationnement (P) du levier de vitesse à la place du frein de stationnement. Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position de stationnement (P). Coupez le contact avant de quitter le véhicule. Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance avec le moteur en marche. Si vous ne respectez pas ces consignes, le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un.

Rétrogradations forcées

- Permises en mode de surmultipliée (D) ou en marche avant.
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

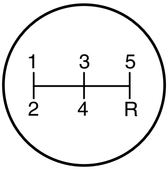
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Utilisation de l'embrayage

La boîte-pont manuelle est munie d'un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur au point mort.
3. Faites démarrer le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier de vitesse au rapport voulu, 1 (première vitesse) ou R (marche arrière).

5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en appuyant lentement sur l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis de sol est correctement placé pour ne pas entraver la course de la pédale de débrayage.

Si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage, les passages peuvent se révéler plus difficiles, les composants de la boîte-pont peuvent s'user prématurément et la boîte-pont peut subir des dommages.

Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Montez les vitesses selon les indications des tableaux suivants pour obtenir une meilleure consommation de carburant.

Passez aux rapports supérieurs lorsque vous accélérez légèrement ou modérément, ou une fois votre vitesse de croisière atteinte (pour diminuer la consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
De 1 à 2	16 km/h (10 mi/h)
De 2 à 3	32 km/h (20 mi/h)
De 3 à 4	52 km/h (32 mi/h)
De 4 à 5	60 km/h (37 mi/h)

Marche arrière (R)

Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et placez le levier de vitesse au point mort (N).

NOTA : Le levier de vitesse ne peut être réglé en marche arrière (R) qu'en le déplaçant à la gauche de la position de troisième (3) et de quatrième (4) vitesses, avant de passer en marche arrière (R). Il s'agit d'un dispositif de blocage destiné à empêcher le passage accidentel en marche arrière (R) à partir de la cinquième (5) vitesse.

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier de vitesse au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau pour repasser la marche arrière (R).

Stationnement de votre véhicule

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position N (point mort).
2. Serrez le frein de stationnement à fond, puis engagez la première (1).
3. Coupez le contact.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort. Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

SYSTÈME 4 ROUES MOTRICES (4X4) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule se trouvent à la section *Préparatifs avant la conduite* du présent chapitre.

Votre véhicule est équipé d'un système quatre roues motrices intelligent qui contrôle en permanence les conditions de fonctionnement et qui partage adéquatement le couple moteur entre les roues avant et arrière. Il offre les avantages d'un système complètement automatique à ceux d'un véhicule à quatre roues motrices performant.

Le système quatre roues motrices est toujours activé et ne nécessite aucune intervention de la part du conducteur. Il s'adapte à toutes les situations, que ce soit la conduite sur route, sur autoroute, hors route ou la conduite en hiver.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Les véhicules à quatre roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de rester pris ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie.

Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraper.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles comme des balises réfléchissantes et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle d'autrui doivent constituer votre première préoccupation.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse se trouve en première vitesse (1) ou en position de marche arrière (R) (boîte-pont manuelle), ou en position de stationnement (P) (boîte-pont automatique). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte-pont pourrait être endommagée.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans une situation d'urgence inévitable où un virage brusque doit être effectué, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule, c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et à l'angle nécessaires afin d'éviter l'obstacle. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

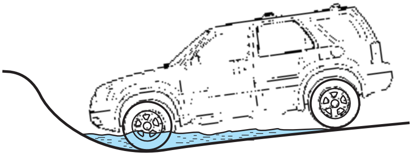
Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait jouer contre vous. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

NOTA :



- Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.
- Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.
- Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les arbres rotatifs, les demi-arbres et les pneus. Les accumulations de boue sur les arbres rotatifs et les pneus peuvent provoquer un déséquilibre susceptible de les endommager.

NOTA :

Si la prise de mouvement ou le pont arrière ont été submergés dans l’eau, vérifiez les niveaux d’huiles et vidangez-les au besoin.

La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

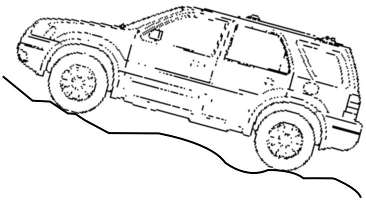
Si le pont arrière a été submergé, vérifiez le niveau de lubrifiant de ce dernier et vidangez son huile au besoin. Le pont arrière est rempli d’une huile qui ne requiert normalement aucune vidange pendant toute la vie utile du véhicule. Le niveau de lubrifiant dans le carter du pont arrière n’exige pas de vérification, à moins qu’une fuite ne soit soupçonnée.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Mazda Motor Corporation s’associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l’environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d’autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d’adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d’une colline sans connaître la nature du terrain de l’autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l’aide de quelqu’un qui puisse vous guider de l’extérieur du véhicule.

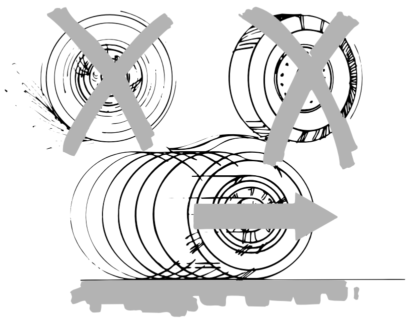
Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.



En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule. Le pompage des freins vous permettra de ralentir tout en gardant la maîtrise du véhicule.



Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, appuyez progressivement sur la pédale de frein. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

- Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à quatre roues motrices peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

- En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.
- Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.
- Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.
- Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. En cas de freinage d'urgence, évitez de bloquer les roues. Utilisez une manœuvre de serrage constant; appuyez progressivement sur la pédale de frein, ce qui permettra aux roues de ralentir sans se bloquer, vous permettant ainsi de conserver la maîtrise de la direction. Si les roues se bloquent, relâchez la pédale de frein et répétez la manœuvre. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues, appuyez sur la pédale de frein fermement sans la pomper. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.
- Les véhicules à quatre roues motrices peuvent être munis de dispositifs de traction selon les recommandations présentées à la section *Utilisation des pneus d'hiver et des dispositifs de traction* au chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

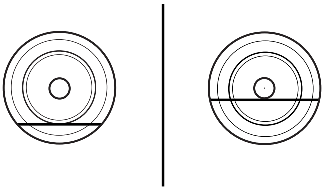
Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Mazda Motor Corporation vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Mazda Motor Corporation recommande de prendre des précautions supplémentaires lorsque la charge est haute ou que le véhicule est doté d'accessoires comme des supports d'échelles ou un toit de plateau de pick-up.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

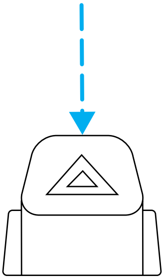


Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer de sérieux dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE



La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

Enfoncez la commande des feux de détresse pour activer tous les feux de détresse avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

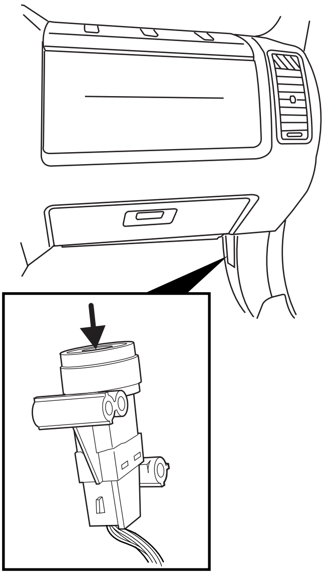
NOTA : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce dispositif empêche la pompe électrique d'envoyer du carburant au moteur lorsque votre véhicule subit une secousse brutale.

Si, après un accident, le moteur de votre véhicule est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

L'interrupteur automatique de pompe d'alimentation est situé dans l'espace pour les jambes du passager avant, derrière un couvercle rabattable, près du couvercle d'accès du côté d'auvent.

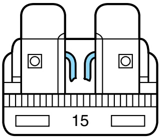


Pour réinitialiser l'interrupteur :

1. Coupez le contact.
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si aucune trace de fuite n'est présente, réinitialisez l'interrupteur en enfonçant le bouton de réinitialisation.
4. Mettez le contact.
5. Attendez quelques secondes et coupez de nouveau le contact.
6. Vérifiez de nouveau la présence de fuites.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Vous pouvez identifier ce problème en regardant à l'intérieur du fusible pour remarquer la présence d'un fil métallique rompu. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

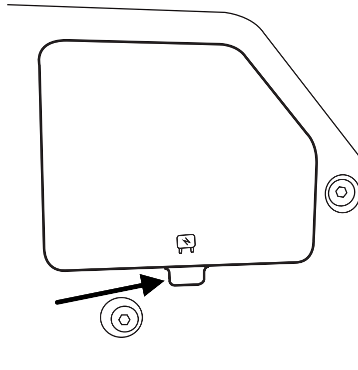
NOTA : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

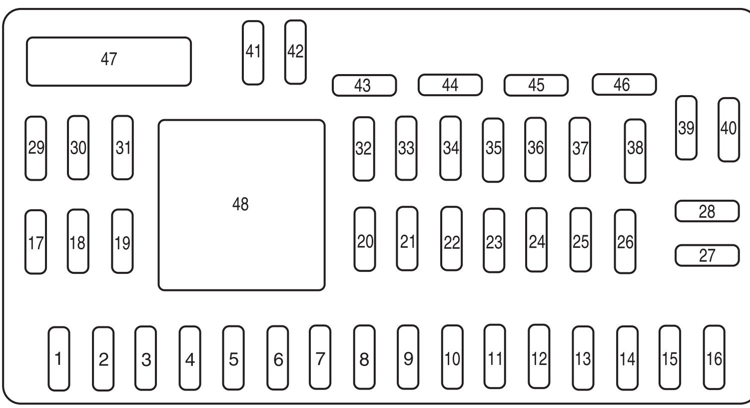
Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	—	—
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	—	—	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	Noir	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sur la partie droite de la console centrale, près de la planche de bord. Retirez le couvercle du porte-fusibles pour accéder aux fusibles. Appuyez sur les languettes au haut et au bas du couvercle du porte-fusibles pour retirer le couvercle.





Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
1	30 A	Inutilisé (rechange)
2	15 A	Contacteur des feux de freinage

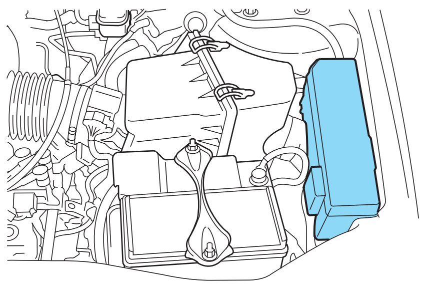
Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
3	15 A	Inutilisé (rechange)
4	30 A	Inutilisé (rechange)
5	10 A	Interverrouillage du levier sélecteur, SPDJB
6	20 A	Clignotants, feux de freinage
7	10 A	Feu de croisement (gauche)
8	10 A	Feu de croisement (droit)
9	15 A	Éclairage intérieur
10	15 A	Rétroéclairage
11	10 A	Quatre roues motrices
12	7,5 A	Contacteur du rétroviseur à commande électrique
13	7,5 A	Purge du filtre à charbon actif
14	10 A	FCIM (touches de la radio), module d'affichage avant
15	10 A	Chauffage-climatisation
16	15 A	Inutilisé (rechange)
17	20 A	Alimentation de tous les moteurs de serrure, ouverture du hayon, ouverture de la glace de hayon
18	20 A	Siège chauffant
19	25 A	Essuie-glace de lunette arrière
20	15 A	Prise de diagnostic
21	15 A	Phares antibrouillards
22	15 A	Feux de position
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Relais de l'avertisseur sonore
25	10 A	Lampes de lecture
26	10 A	Tableau de bord
27	20 A	Commutateur d'allumage
28	5 A	Radio

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
29	5 A	Tableau de bord
30	5 A	Annulation de la surmultipliée
31	10 A	Inutilisé (rechange)
32	10 A	Module de commande des dispositifs de retenue
33	10 A	Commutateur du programmateur de vitesse
34	5 A	Commutateur de mise hors fonction du programmateur de vitesse, freinage antiblocage
35	10 A	Quatre roues motrices, EPAS (direction)
36	5 A	Émetteur-récepteur de l'antidémarrage
37	10 A	Chauffage-climatisation
38	20 A	Amplificateur de haut-parleur d'extrêmes-graves (chaîne Audiophile)
39	20 A	Radio
40	20 A	Prise de courant avant
41	15 A	Commutateurs de verrouillage des portes du conducteur et du passager
42	10 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Logique de l'essuie-glace de lunette arrière, relais des sièges chauffants
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Logique des essuie-glaces avant, relais du ventilateur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
46	7,5 A	Capteur de poids du passager (dispositifs de retenue), témoin de neutralisation du sac gonflable du passager (dispositifs de retenue)
47	Disjoncteur 30 A	Lève-glaces électriques, toit ouvrant transparent à commande électrique
48	—	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

Boîtier de distribution électrique

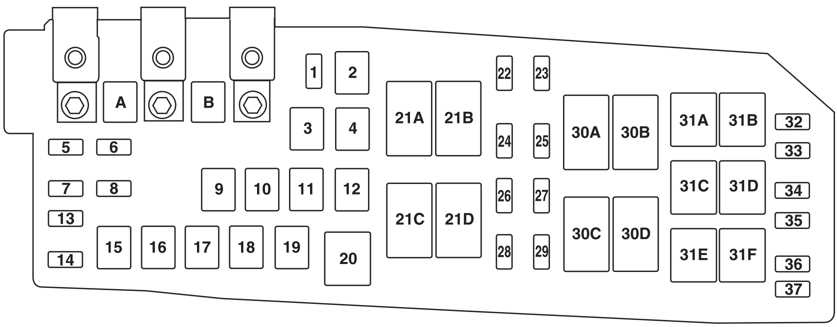
Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.



AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
A	80A Midi	EPAS
B	125A Midi	SPDJB
1	15 A*	Rétroviseur chauffant
2	30 A**	Dégivreur de lunette arrière
3	20 A**	Prise de courant arrière (console centrale)
4	20 A**	Pompe d'alimentation
5	10 A*	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur
6	15 A*	Alternateur
7	10 A*	Phares de recul
8	20 A*	Feux de position de la remorque
9	50 A**	Freinage antiblocage
10	30 A**	Essuie-glaces avant
11	30 A**	Démarreur
12	40 A**	Ventilateur
13	10 A*	Embrayage du climatiseur
14	15 A*	Clignotants de remorque

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
15	—	Inutilisé
16	40 A**	Motoventilateur de refroidissement 1
17	40 A**	Motoventilateur de refroidissement 2
18	20 A**	Solénoïde des freins antiblocage
19	30 A**	Sièges à réglage électrique
20	—	Relais de l'embrayage du climatiseur
21A	—	Relais du dégivreur de lunette arrière
21B	—	Inutilisé
21C	—	Relais du ventilateur
21D	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
22	—	Inutilisé
23	—	Inutilisé
24	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur, boîte de vitesses
25	—	Inutilisé
26	10 A*	Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur
27	10 A*	Aucun témoin d'anomalie du groupe motopropulseur
28	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
29	15 A*	Bobines d'allumage
30 A	—	Relais du motoventilateur de refroidissement 1
30B	—	Relais du démarreur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
30C	—	Relais principal du motoventilateur de refroidissement
30D	—	Relais du motoventilateur de refroidissement 2
31A	—	Relais des phares de recul
31B	—	Relais de la pompe d’alimentation
31C	—	Relais de clignotant gauche de la remorque
31D	—	Relais de clignotant droit de la remorque
31E	—	Relais des feux de stationnement de remorque
31F	—	Inutilisé
32	—	Diode de l’embrayage du climatiseur
33	—	Diode du module de commande du groupe motopropulseur
34	—	Diode de démarrage
35	10 A*	Relais des phares de recul, module du programmateur de vitesse, relais du dégivreur de lunette arrière
36	—	Inutilisé
37	—	Inutilisé
* Fusible ordinaire ** Fusible à cartouche		

REMPLACEMENT D’UN PNEU À PLAT

Si vous faites une crevaison pendant que vous conduisez :

- Ne freinez pas brusquement.
- Réduisez graduellement votre vitesse.
- Tenez fermement le volant.

- Déplacez-vous lentement vers un endroit sûr en bordure de la route.

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours conventionnelle dont un ou plusieurs des éléments suivants diffèrent de ceux des autres roues : type, marque, taille, indice de vitesse et sculptures de la bande de roulement. Si c'est le cas, cette roue de secours différente est tout de même conforme aux charges maximales prévues pour votre véhicule (PMAE et PTAC). Cette roue de secours temporaire n'est pas dotée d'un capteur de système de surveillance de la pression des pneus.

NOTA : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression des pneus.

Faites réparer tout pneu à plat chez un concessionnaire autorisé afin d'éviter d'endommager les capteurs du système. Consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'agents de scellement pour les pneus peut endommager les pneus de votre véhicule. Les agents de scellement pour les pneus peuvent aussi endommager votre système de surveillance de pression des pneus. Il ne faut donc pas les utiliser.

AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de la pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Mazda. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Temporary Use Only » (usage temporaire seulement).
2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (Pneu et jante pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux.

Pour un véhicule à quatre roues motrices, la conduite en mode 4 roues motrices avec une roue de secours temporaire en cas d'urgence seulement n'est pas recommandée. Si vous devez passer en mode 4 roues motrices, ne dépassez pas une vitesse de 16 km/h (10 mi/h) sur une distance de 80 km (50 mi).

3. **Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

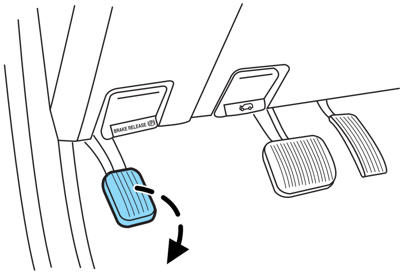
- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut aussi faire attention aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

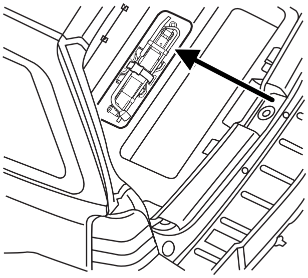
Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule



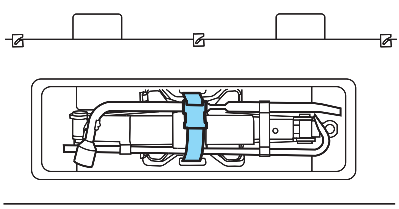
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et mettez les clignotants de détresse en fonction.
2. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou R (marche arrière) (boîte de vitesses manuelle) et coupez le contact.

Retrait du cric et des outils



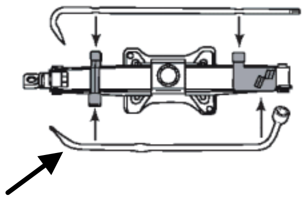
Le cric et les outils se trouvent sous le plancher de chargement recouvert d'une moquette.

Relevez la moquette à partir du hayon, puis retirez le contreplaqué. Si votre véhicule est doté d'un casier de rangement, le cric et les outils se trouvent dans le compartiment avant sous un couvercle.



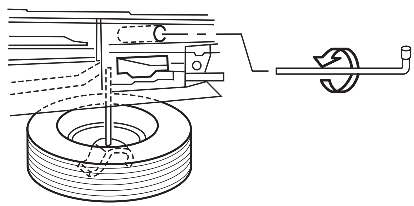
Dégrafez la sangle, puis retirez le cric et les outils en tirant d'abord sur le côté droit. Retirez les outils du cric pour enlever la roue de secours du dessous du véhicule.

Retirez le démonte-roue du cric pour enlever la roue de secours de sous le véhicule.



Retrait de la roue de secours ou de la roue de secours et de la fixation (selon l'équipement)

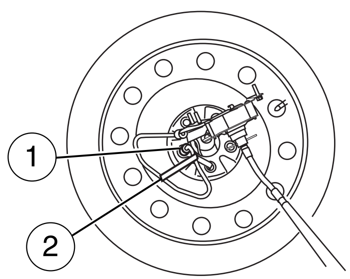
1. Insérez le démonte-roue dans le trou d'accès du pare-chocs arrière.
2. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et abaissez la roue de secours jusqu'à ce que vous puissiez la faire glisser vers l'arrière et que le câble ait du jeu.



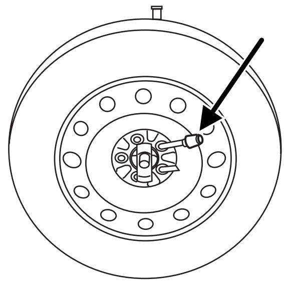
3. Glissez l'élément de retenue dans le centre de la roue.

Si la roue de secours est équipée d'une fixation, exécutez les étapes supplémentaires suivantes :

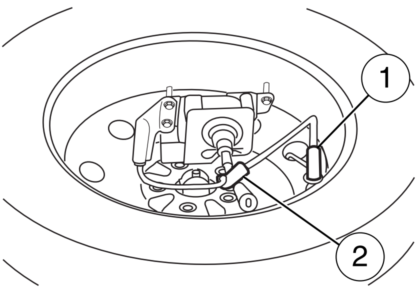
4. Soulevez la roue de secours sur le côté pour accéder à la fixation (1).



5. Utilisez le démonte-roue pour retirer l’écrou de la fixation de la roue de secours.



6. Si la roue de secours ou la roue avec le pneu à plat n’est pas rangée à cet endroit, relevez le treuil jusqu’à la position de rangement.
7. Utilisez la courroie de fixation (2) fournie pour fixer l’extrémité de la fixation à la tige de commande du treuil (selon l’équipement).



Méthode de remplacement d’une roue

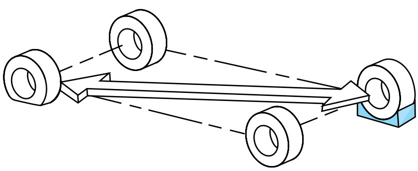
AVERTISSEMENT : Lorsque l’une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses à elle seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l’empêcher de glisser du cric, même si le levier de vitesse est à la position de stationnement (P) (boîte-pont automatique) ou de marche arrière (R) (boîte-pont manuelle).

AVERTISSEMENT : Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l’avant et à l’arrière) la roue diagonalement opposée (de l’autre côté du véhicule) à celle que vous vous apprêtez à changer.

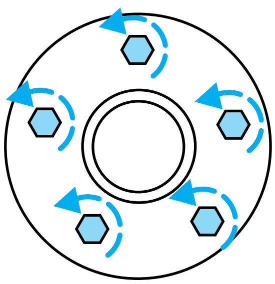
AVERTISSEMENT : Le remplacement d'un pneu peut s'avérer dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves. Assurez-vous de respecter les directives de remplacement d'un pneu et ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.

AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

1. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.



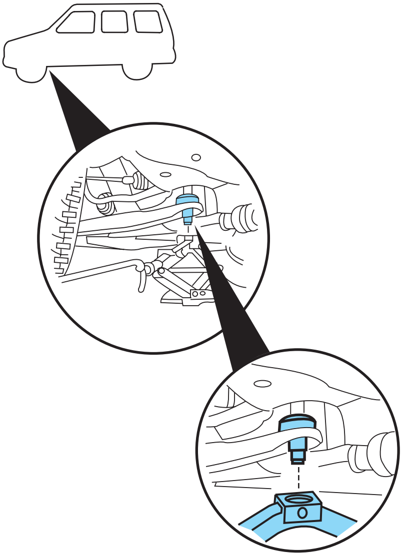
2. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



STOP Avant de placer le cric sous le véhicule, NOTEZ les points d'emplacement du cric :

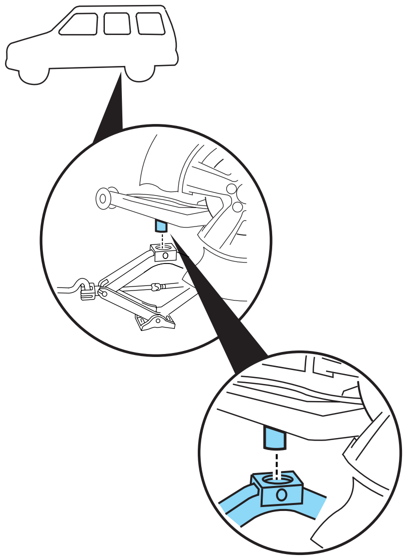
- **Avant**

Vue de l'arrière du pneu avant. Placez le cric directement sous le boulon en saillie.

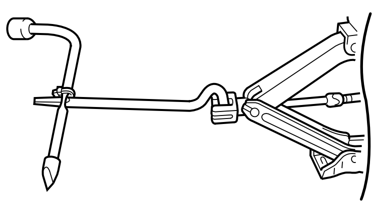


- **Arrière**

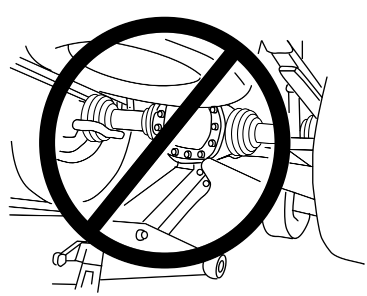
Vue de l'avant du pneu arrière. Placez le cric directement sous la tige du bras tiré arrière.



3. Placez le cric en fonction des guides et tournez la poignée du levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le pneu soit à au plus 25 mm (1 po) du sol.

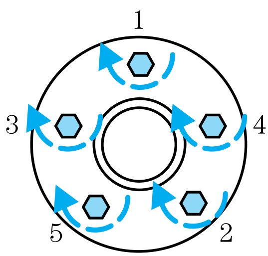


N'utilisez jamais les différentiels comme point de levage.



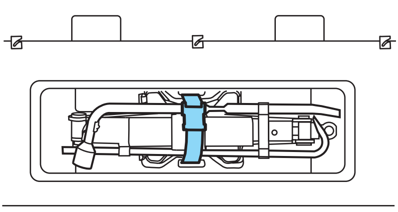
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric N'EST destiné QU'AU remplacement d'une roue.

4. Retirez les écrous à l'aide du démonte-roue.
5. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
6. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
7. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.



Pour ranger le cric et les outils

- Assurez-vous que le cric est entièrement abaissé.
- Fixez les outils sur le cric en vous assurant que les outils sont bien enclenchés comme il est illustré.
- Réinstallez le cric dans la pochette, côté gauche en premier, puis enclenchez le côté droit vers le bas.



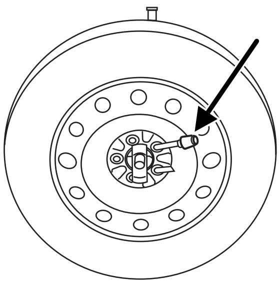
- Assurez-vous que la sangle de retenue contient le cric et les outils avant de la boucler.
- Assurez-vous que le cric et les outils sont orientés comme il est illustré.

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

NOTA : Le câblage pourrait être endommagé et vous pourriez perdre la roue de secours si vous ne respectez pas les directives de rangement de la roue de secours.

Si vous rangez un pneu qui doit être fixé au véhicule à l'aide d'une fixation, exécutez ces étapes en premier, puis passez aux étapes suivantes.

1. Placez le pneu sur le côté avec le corps de valve dirigé vers l'arrière et vers l'extérieur.
2. Placez la fixation dans les trous de boulons de la jante et vissez l'écrou à l'aide du démonte-roue.



3. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve vers le bas. Si votre véhicule est équipé de roues en aluminium, retirez l'enjoliveur au centre de la roue.
4. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez l'élément de retenue au centre de la roue.
5. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position d'origine sous le véhicule. L'effort requis pour tourner le levier de manœuvre du cric augmente de manière significative lorsque le pneu entre en contact avec le châssis. Le support de rangement de la roue de secours cliquette lorsque la roue de secours atteint sa position de rangement. Le mécanisme est doté d'une fonction à cran qui rend un serrage excessif impossible. Si le support de rangement de la roue de secours cliquette alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Mazda autorisé dès que possible. Si votre véhicule est muni d'un attelage de remorque, guidez le pneu d'une main et gardez l'arrière du pneu incliné vers le bas jusqu'à ce que le pneu soit dégagé du pare-chocs.
6. Assurez-vous que la roue de secours repose bien à plat contre le châssis. Appuyez sur le pneu pour vous assurer qu'il est bien en place sous le véhicule. Desserrez et resserrez-la, au besoin. (Assurez-vous que le pneu n'est pas en contact avec le pare-chocs.)

AVERTISSEMENT : Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée. La perte de la roue de secours sur la route est très dangereuse pour tous les autres véhicules et leurs passagers. Assurez-vous que la roue de secours est correctement installée. En cas de doute, rendez-vous chez un concessionnaire autorisé pour faire vérifier l'installation de la roue de secours.

7. Vérifiez de nouveau le serrage lors de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois), ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple indiqué à 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N.m
M12 x 1,5	100	135

* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Mazda.

AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu n'interfère avec les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

SURCHAUFFE

Si le thermomètre du liquide de refroidissement indique une surchauffe et que vous remarquez une perte de puissance ou entendez un bruit prononcé de cognement ou de cliquetis, le moteur est probablement trop chaud.

Dans un tel cas :

1. Dirigez-vous avec prudence vers l'accotement et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou mettez la boîte de vitesses manuelle au point mort et serrez le frein de stationnement.
3. Éteignez le climatiseur.

AVERTISSEMENT : La vapeur se dégageant d'un moteur qui surchauffe est dangereuse et pourrait vous causer de graves brûlures. N'ouvrez le capot que lorsque la vapeur a cessé de s'échapper du moteur.

4. Vérifiez si du liquide de refroidissement ou de la vapeur s'échappe du capot ou du compartiment moteur.

- **Si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur :** ne vous approchez pas de l'avant du véhicule. Coupez le moteur, puis établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Les motoventilateurs de refroidissement du radiateur se mettent en marche pour refroidir le moteur.
- **Si aucune trace de liquide de refroidissement ou de vapeur ne s'échappe :** ouvrez le capot et faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce qu'il se refroidisse. Si la température ne baisse pas, coupez le moteur et laissez-le se refroidir.

5. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau est bas, vérifiez s'il y a des fuites au niveau des durites et des raccords du radiateur, des durites et des raccords du chauffage, du radiateur et de la pompe à eau.

Si vous notez une fuite ou tout autre dommage, ou si du liquide de refroidissement fuit toujours, coupez le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENT : Lorsque le moteur et le radiateur sont chauds, du liquide de refroidissement bouillant et de la vapeur peuvent jaillir sous pression du vase d'expansion et causer de graves blessures. Ne retirez pas le bouchon du circuit de refroidissement si le moteur et le radiateur sont chauds.

Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du chapitre *Entretien et caractéristiques.* Si aucun problème n'est découvert, si le moteur s'est refroidi et si aucune fuite n'est décelée, versez avec soin du liquide de refroidissement dans le réservoir, au besoin.

NOTA : Si le moteur continue de surchauffer ou surchauffe fréquemment, faites vérifier le circuit de refroidissement. Le moteur pourrait subir des dommages importants si le problème n'est pas réparé.

DÉMARRAGE-SECOURS

AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

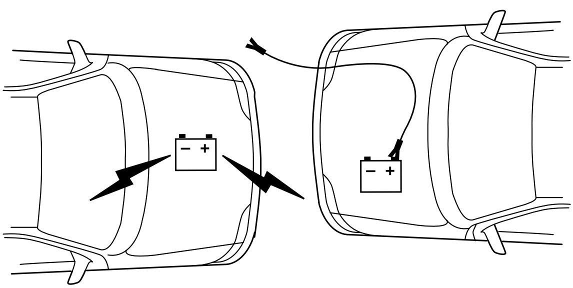
Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.**

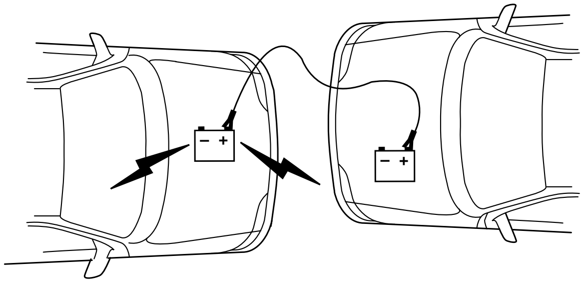
2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.
3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas.** Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

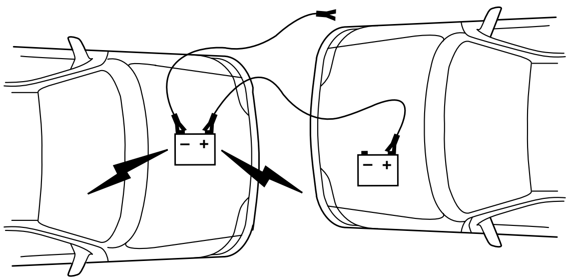


1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

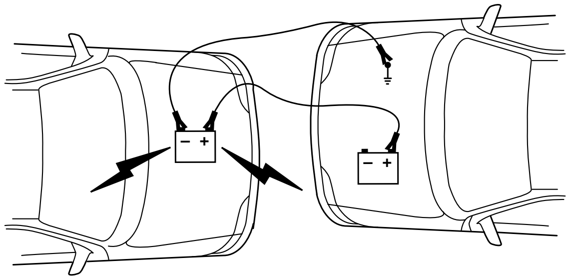
NOTA : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.



2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant. **NOTA : N'utilisez pas** les canalisations de carburant, les cache-culbuteurs ou le collecteur d'admission du moteur comme points de *mise à la masse*.

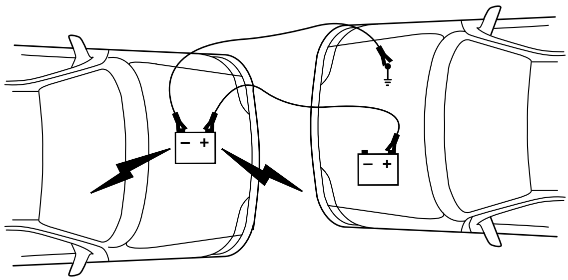
AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

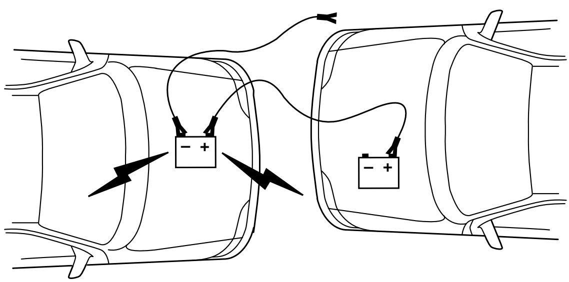
Débranchement des câbles volants



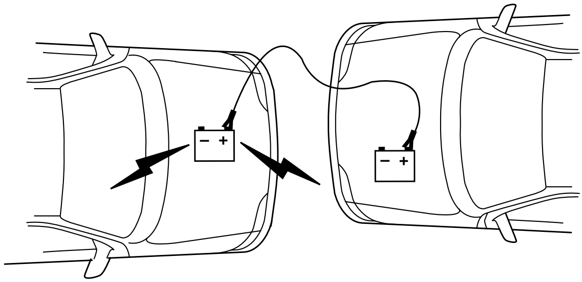
Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique *à la masse*.

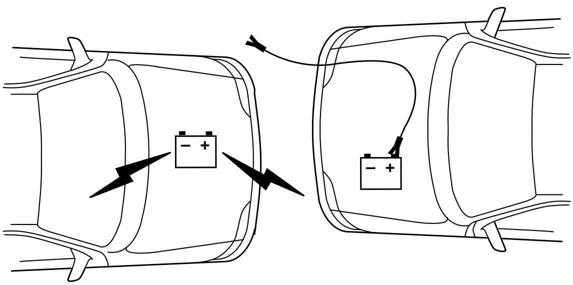
NOTA : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.



2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



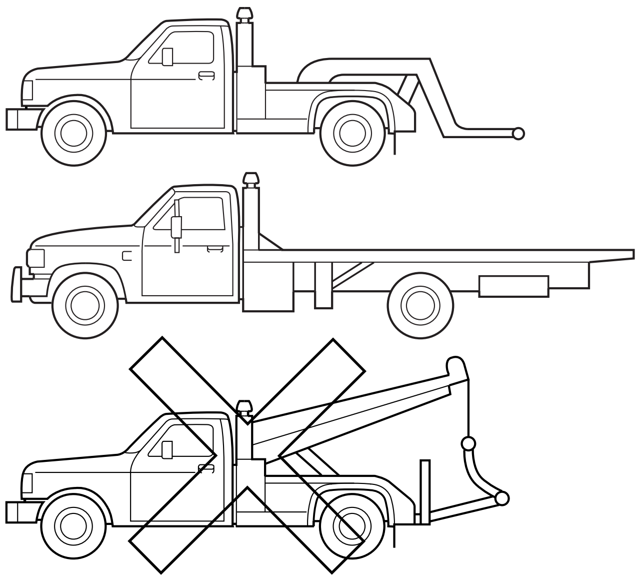
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de *réapprendre* ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. La procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est pas approuvée par Mazda.

Sur les véhicules à traction avant, si votre véhicule doit être remorqué par l'avant, assurez-vous qu'un cadre de levage approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage est effectué de cette façon.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière avec un cadre de remorquage, il est **nécessaire** de placer les roues avant (roues motrices) sur un chariot porte-roues pour éviter d'endommager la boîte-pont automatique.

Il est **exigé** de faire remorquer les véhicules à quatre roues motrices avec les quatre roues soulevées du sol, au moyen d'un cadre de levage et d'un chariot porte-roues ou sur le plateau d'une dépanneuse.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Dans le cas où votre véhicule en panne devrait être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe les organes de transmission dont il est pourvu) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).
- Le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h).

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (CONTINENT AMÉRICAIN ET HAWAII)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question ou recommandation au sujet de l'entretien de votre véhicule Mazda ou du service offert par votre concessionnaire Mazda autorisé, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda autorisé.

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2 : Communiquez avec Mazda Amérique du Nord.

Si vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire après avoir communiqué avec la direction de votre concessionnaire autorisé, communiquez avec Mazda Amérique du Nord :

Visitez le site : www.mazdaUSA.com.

Vous y trouverez les réponses à de nombreuses questions, notamment comment trouver un concessionnaire Mazda autorisé aux États-Unis et comment communiquer avec lui.

Envoyez un courriel à l'adresse : www.mazdaUSA.com (cliquez sur CONTACT US (pour nous joindre) au bas de la page d'accueil).

Par téléphone au : 1 (800) 222-5500

Par courrier :

Attn : Customer Assistance
Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623–9734

Quelle que soit la méthode utilisée pour communiquer avec nous, aidez-nous à vous servir plus efficacement en nous fournissant les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).
4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
6. Vos questions.

Si vous résidez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (CANADA)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

D'après notre expérience, votre concessionnaire autorisé est le plus apte à régler efficacement les questions, problèmes ou plaintes au sujet du fonctionnement de votre véhicule Mazda ou de toute autre transaction de service en général. Si les procédures normales du concessionnaire autorisé ne suffisent pas à vous donner satisfaction, nous vous recommandons de suivre les étapes ci-dessous :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda autorisé.

Expliquez votre problème à un membre de la direction du concessionnaire autorisé. Si le problème a déjà été soumis au directeur du service technique, communiquez avec le propriétaire ou le directeur général du concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2 : Téléphonez au bureau régional Mazda.

Si vous avez encore besoin d'aide, demandez au directeur du service technique du concessionnaire autorisé de vous mettre en communication avec le représentant du service local de Mazda. Ou communiquez avec le bureau régional de Mazda Canada Inc. pour de tels arrangements.

ÉTAPE 3 : Communiquez avec le Service des relations avec la clientèle de Mazda.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, communiquez avec le Service des relations avec la clientèle, Mazda Canada Inc., 55 Vogell Road, Richmond Hill, Ontario L4B 3K5 Canada TÉL. : 1 (800) 263–4680.

Donnez-leur les renseignements suivants :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (NIV). Consultez la section *Numéro d'identification du véhicule* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent guide pour connaître l'emplacement du numéro d'identification du véhicule.
4. La date d'achat.
5. Le kilométrage au compteur.
6. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
7. La nature de votre problème et la cause de votre insatisfaction.

Le Service des relations avec la clientèle, en collaboration avec le représentant local de Mazda pour le service, examinera le cas pour déterminer si toutes les mesures possibles ont été prises pour vous donner satisfaction.

Vous devez néanmoins reconnaître que pour résoudre des problèmes au niveau du service, il faut recourir dans la plupart des cas aux installations, au personnel et à l'outillage de votre concessionnaire Mazda autorisé. Nous vous prions donc de suivre, dans l'ordre indiqué, les trois étapes mentionnées ci-dessus de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles.

Programme de médiation/arbitrage

Dans certains cas le problème du client ne peut pas être résolu par le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda. Si, après avoir suivi toutes les étapes mentionnées ci-dessus, votre problème n'est toujours pas résolu, vous avez un autre recours.

Mazda Canada Inc. participe à un programme d'arbitrage géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC). Le PAVAC vous indiquera comment votre problème pourra être examiné et résolu par un tiers indépendant qui rendra un arbitrage exécutoire.

Mazda Canada Inc. et ses concessionnaires autorisés visent votre entière satisfaction. La participation de Mazda au PAVAC constitue une contribution importante à l'atteinte de ce but. Il n'y a aucun frais reliés à l'utilisation du PAVAC. Les résultats du PAVAC sont rapides, équitables et définitifs et la décision, de par sa nature irrévocable, vous liera ainsi que Mazda Canada Inc.

Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. En cas de différend impossible à résoudre entre le propriétaire, Mazda ou un de ses concessionnaires autorisés (les parties concernées ne sont pas d'accord), le propriétaire peut utiliser les services offerts par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC utilise les services d'administrateurs provinciaux afin d'aider les clients à fixer la date et à se préparer à leurs auditions. Cependant, avant de pouvoir procéder avec PAVAC vous devez suivre le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda indiqué ci-dessus.

Le PAVAC est présent et actif dans toutes les provinces et territoires. Les clients qui désirent obtenir plus de renseignements sur ce programme peuvent se procurer un livret d'information auprès de leur concessionnaire autorisé, de l'administrateur provincial au 1 800 207-0685 ou en communiquant avec le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada au
235, Yorkland Boulevard, Bureau 407
North York (Ontario)
M2J 4Y8
ou sur le site
http://camvap.ca.

Bureaux régionaux

Bureaux régionaux	Régions desservies
Mazda Canada Inc. Région de l'Ouest 8171 Ackroyd Road Bureau 2000 Richmond (Colombie-Britannique) V6X 3K1 (604) 303–5670	Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Yukon
Mazda Canada Inc. Région du Centre 55 Vogell Road Richmond Hill (Ontario). L4B 3K5 1 (800) 263–4680	Ontario
Mazda Canada Inc. Région du Québec et de l'Atlantique 6111, route Transcanadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 5A5 (514) 694–6390	Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (PORTO RICO ET ÎLES VIERGES)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. C'est pourquoi tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question ou recommandation au sujet de l'entretien de votre véhicule Mazda ou du service offert par votre concessionnaire Mazda autorisé, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2

Si, après l'étape 1, vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire, communiquez avec votre représentant régional Mazda (indiqué sur la page suivante).

Pour nous permettre de vous aider efficacement, veuillez nous fournir les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).
4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
6. Vos questions.

Si vous désirez communiquer par écrit, faites parvenir la lettre à l'attention de : Customer Assistance

Plaza Motors Corp.

Mazda de Puerto Rico
P.O. Box 362722
San Juan PUERTO RICO
00936–2722
Tél. : (787) 788-9300

Nous pourrons ainsi être sûrs de vous répondre aussi efficacement que possible. Ceci est notre but.

Si vous résidez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures sérieuses ont été effectuées; OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Mazda North American Operations
7755, Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922

IMPORTATEURS/DISTRIBUTEURS MAZDA

ÉTATS-UNIS (Importateur/Distributeur)

Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623–9734
Tél. : 1 (800) 222–5500 (aux États-Unis)
(949) 727–1990 (à l'extérieur des États-Unis)

(Distributeurs régionaux)

CANADA

Mazda Canada, Inc.
55 Vogell Road
Richmond Hill (Ontario) L4B 3K5 Canada
TÉL. : 1 (800) 263–4680 (au Canada)
(416) 609–9909 (à l'extérieur du Canada)

PORTO RICO ET ÎLES VIERGES

Plaza Motors Corp. (Mazda de Puerto Rico)
P.O. Box 362722 San Juan PUERTO RICO 00936–2722
Tél. : (787) 788-9300

GUAM

(d.b.a. Triple J. Enterprises, Inc.)
P.O. Box 6066 Tamuning GUAM
Tél. : (671) 646-9216

SAIPAN

Pacific International Marianas, Inc.
(d.b.a. Midway Motors)
P.O. Box 887 Saipan, MP 96950
Tél : (670) 234–7524

Triple J Saipan, Inc.
(d.b.a. Triple J Motors)
Beach Road
Chalan LauLau
Saipan, MP 96950
Tél : (670) 235–4868

SAMOA AMÉRICAINES

Polynesia Motors, Inc.
P.O. Box 1120, Pago Pago AMERICAN SAMOA 96799
Tél. : (684) 699-1854

GARANTIES DE VOTRE VÉHICULE MAZDA

- Garantie limitée de véhicule neuf
- Garantie limitée sur les dispositifs de retenue
- Garantie limitée contre la perforation
- Garantie fédérale sur les dispositifs antipollution
  – Garantie contre les défectuosités des dispositifs antipollution
  – Garantie sur le rendement des dispositifs antipollution
- Garantie californienne sur les dispositifs antipollution (le cas échéant)
- Garantie limitée sur les pièces de rechange et les accessoires
- Garantie des pneus

NOTA : Des renseignements détaillés sur les garanties sont inclus dans votre porte-documents Mazda.

À l'extérieur des États-Unis

Les lois gouvernementales des États-Unis exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation aux États-Unis peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir des États-Unis avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir au Canada de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation aux États-Unis peuvent être admissibles à une exportation vers le Canada une fois que les modifications visant le respect des Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada sont apportées.

NOTE SPÉCIALE : L'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez des États-Unis avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;

- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veuillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

À l'extérieur du Canada

Les lois gouvernementales du Canada exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation au Canada peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir du Canada avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir aux États-Unis de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation au Canada peuvent être admissibles à une exportation vers les États-Unis une fois que les modifications visant le respect des normes du United States Federal Motor Vehicle Safety (sécurité des véhicules automobiles des Etats-Unis) auront été apportées.

NOTE SPÉCIALE : L'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez du Canada avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;
- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veuillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

ACCESSOIRES ET PIÈCES DE DEUXIÈME MONTE ET NON D'ORIGINE

Des accessoires et pièces non d'origine pour véhicules Mazda se trouvent dans le commerce. Ils peuvent être installés sur votre véhicule, mais ils ne sont pas approuvés par le fabricant pour une utilisation sur les véhicules Mazda. Si vous installez des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine, ces derniers pourraient nuire au rendement ou au

système de sécurité de votre véhicule; la garantie du fabricant ne couvre pas de tels problèmes. Avant d'installer tout accessoire ou pièce de deuxième monte non d'origine, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Installation d'accessoires ou de pièces de deuxième monte non d'origine :
L'installation d'accessoires ou de pièces de deuxième monte non d'origine peut être dangereuse. Les pièces ou accessoires mal conçus peuvent gravement nuire au rendement ou au système de sécurité de votre véhicule. Ceci peut entraîner un accident ou augmenter vos risques de blessures en cas d'accident. Consultez toujours un concessionnaire Mazda autorisé avant d'installer des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine.

AVERTISSEMENT : Équipement électrique ou électronique de deuxième monte :
L'équipement électrique ou électronique non adéquat ou installé incorrectement peut être dangereux. Certains systèmes essentiels peuvent être endommagés, entraînant le calage du moteur, l'activation accidentelle des sacs gonflables, la mise hors fonction des freins antiblocage (ABS) ou un incendie dans le véhicule. Faites très attention lors de la sélection et de l'installation d'équipement électrique de deuxième monte, tel que les téléphones mobiles, les émetteurs-récepteurs radio, les chaînes audio et les systèmes d'alarme de véhicule.

Mazda n'assume aucune responsabilité en cas de mort, blessures ou dépenses qui peuvent résulter de l'installation d'accessoires et pièces de deuxième monte non d'origine.

PUBLICATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION

Les publications relatives à l'entretien et à la réparation autorisés en usine de Mazda sont disponibles pour les propriétaires qui désirent effectuer eux-mêmes l'entretien et la réparation de leur véhicule.

Pour commander de telles publications auprès de votre concessionnaire autorisé Mazda, consultez le tableau ci-dessous.

Si les publications désirées ne sont pas disponibles chez votre concessionnaire autorisé, ce dernier peut vous les commander.

NUMÉRO DE COMMANDE DE PUBLICATION	DESCRIPTION DE LA PUBLICATION
9999 95 062B 08	MANUEL DE RÉPARATION
9999 95 038G 08	MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES
9999 95 014C 08	GUIDE DU PROPRIÉTAIRE

MANUEL DE RÉPARATION :

Ce manuel donne les directives d'entretien et de réparation des organes de transmission, de la carrosserie et du châssis.

MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES :

Ce manuel présente les schémas électriques ainsi que l'emplacement de chacun des composants du circuit électrique de votre véhicule.

GUIDE DU PROPRIÉTAIRE :

Ce guide contient tous les renseignements concernant l'utilisation et l'entretien appropriés de votre véhicule. Il ne s'agit pas d'un manuel destiné aux techniciens.

N'oubliez pas que votre concessionnaire autorisé Mazda dispose de techniciens qualifiés ainsi que de l'outillage spécial nécessaire à la réparation et à l'entretien adéquats et sûrs des véhicules Mazda.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous soupçonnez que votre véhicule a un défaut qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Mazda Corporation.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Mazda Corporation.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327–4236 (ATS : 1 800 424–9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
NHTSA
400 Seventh Street, SW
Washington, D.C. 20590

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1 800 333–0510.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez régulièrement votre véhicule avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing à pH neutre.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage auto et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer le tachage par eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

LUSTRAGE

L'application aux six mois d'un enduit protecteur pour peinture au polymère de qualité supérieure sur votre véhicule contribue à réduire les égratignures légères et les dommages à la peinture.

- Lavez d'abord le véhicule. Consultez la section *Lavage de l'extérieur du véhicule* pour obtenir des renseignements plus détaillés.
- N'utilisez pas une cire qui contient des abrasifs; utilisez une cire liquide de qualité supérieure.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire. Elle peut être utilisée pour réparer les égratignures mineures à la peinture.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes ou les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

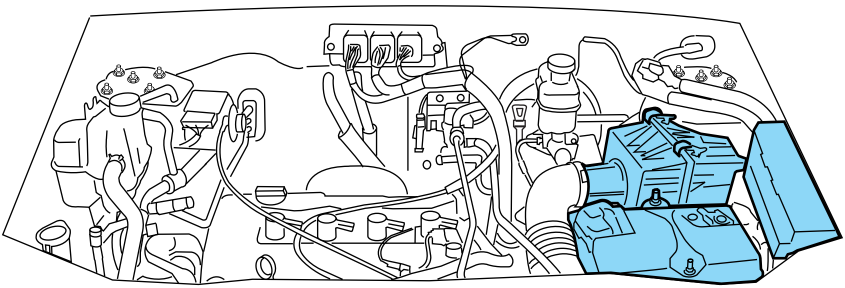
- Nettoyez-les avec de l'eau froide ou tiède avec un shampooing au pH neutre.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (0000–77–410E-01), offert par votre concessionnaire Mazda autorisé.

MOTEUR

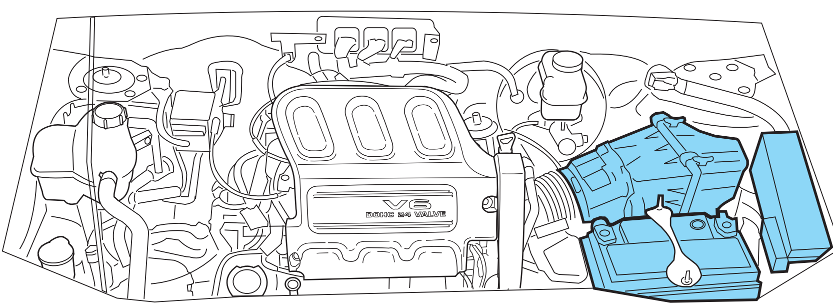
Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez jamais d'eau sur le moteur ni sur aucun composant du moteur. L'eau pourrait les endommager.

- Pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur (0000–77–410E-09), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé, sur toutes les pièces à nettoyer, puis rincez avec de l'eau sous pression.
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.



- **Moteur 2.3L I4 à double arbre à cames en tête**



- **Moteur 3.0L V6 à double arbre à cames en tête**
- Ne lavez ou ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez de l'eau froide ou tiède avec un shampooing à pH neutre.

- Si des taches de goudron ou de graisse sont présentes, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (0000–77–410E-01), disponible auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé.

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre les produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ces contaminants peuvent causer un bruit de raclement ou de sifflement des balais d'essuie-glace et des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol (0000–77–400E-01 et 0000–77–400E-02), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace. Ce concentré de lave-glace contient une solution spéciale et de l'alcool qui aident à ôter la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos automatiques. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET PAROI VITRÉE

Nettoyez les garnitures intérieures et le tableau de bord avec un chiffon humide, puis essuyez-le avec un chiffon propre et sec ou utilisez le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe Mazda (0000–77–430E-15).

- Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres, car ils pourraient endommager le fini du panneau de garnissage.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant, le tableau de bord ou les garnitures intérieures afin de prévenir la contamination du système de sacs gonflables.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.

HABITACLE

Pour le tissu, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges dotés de sacs gonflables latéraux (selon l'équipement) :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les tâches légères et les saletés avec le Nettoyeur pour tissus et détachant (0000–77–430E-01), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant (0000–77–410E-01), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrustera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants ni de détergents puissants pour nettoyer le côté du siège dans lequel le sac gonflable latéral (selon l'équipement) est monté. De tels produits peuvent contaminer le système de sacs gonflables latéraux et nuire au rendement des sacs gonflables en cas de collision. Le sac gonflable peut mal fonctionner et ne pas protéger contre les blessures.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les surfaces des sièges en cuir de votre véhicule sont recouvertes d'un enduit protecteur transparent.

- Pour les nettoyer, utilisez un chiffon doux et le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe (0000–77–430E-15) disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé. Séchez avec un chiffon doux.
- Pour conserver la souplesse et la couleur du cuir, utilisez le Nécessaire de nettoyage pour cuir de luxe (0000–77–609E-03) disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée de l'enduit protecteur transparent.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN MAZDA

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire Mazda, une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez ces produits ou des produits de qualité équivalente. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé.

INTRODUCTION

Usez d'extrême prudence lors de l'utilisation du présent guide à des fins d'inspection et d'entretien pour éviter toute blessure et des dégâts au véhicule.

En cas de doute au sujet d'une procédure, nous vous recommandons fortement de confier le travail aux techniciens d'un atelier d'entretien fiable et qualifié, de préférence un concessionnaire Mazda autorisé.

Les techniciens Mazda formés à l'usine et les pièces d'origine Mazda sont ce qu'il y a de mieux pour votre véhicule. Des réparations effectuées par des techniciens qui n'ont pas les connaissances requises et à l'aide de pièces qui ne sont pas conçues spécialement pour votre véhicule Mazda seront inadéquates, incomplètes, insuffisantes et peuvent engendrer des problèmes susceptibles d'endommager le véhicule ou encore de provoquer un accident et des blessures.

Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour obtenir l'avis d'une personne compétente et un service de qualité.

Le propriétaire doit conserver la preuve démontrant qu'un entretien approprié de son véhicule a été effectué tel que prescrit.

Les réclamations de garantie effectuées pour des problèmes engendrés par un entretien inapproprié, et non par des pièces défectueuses ou suite à des travaux effectués chez un concessionnaire autorisé Mazda, ne seront pas acceptées.

Tout atelier de réparation utilisant des pièces équivalentes aux pièces d'origine Mazda peut effectuer l'entretien de votre véhicule. **Nous recommandons toutefois de toujours confier ces travaux à un concessionnaire Mazda autorisé qui utilise des pièces Mazda d'origine.**

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Suivez le Programme 1 si le véhicule est conduit sans qu'aucune des conditions suivantes ne s'applique.

Si une de ces conditions s'applique, consultez le Programme 2 (le Programme 2 s'applique aux personnes qui résident au Canada et à Porto Rico).

- Conduite répétée sur de courtes distances
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Conduite avec une utilisation prolongée des freins
- Conduite dans des régions où du sel de voirie et d'autres matériaux corrosifs sont utilisés

- Conduite sur des routes accidentées ou boueuses
- Périodes prolongées de fonctionnement du moteur au ralenti ou à faible vitesse
- Conduite prolongée par températures très basses ou par temps extrêmement humide
- Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages

NOTA : Après la période décrite, continuez à suivre le programme d'entretien décrit aux intervalles recommandés.

PROGRAMME 1

I : Inspecter et réparer, nettoyer, régler ou remplacer au besoin (le filtre à air imbibé d'huile ne peut pas être nettoyé à l'air comprimé).
R : Remplacer
L : Lubrifier

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	x 1 000 milles	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,6	75	82,5	90
	(x 1 000 km)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)
MOTEUR													
Jeu aux soupapes du moteur (pour moteur 2.3L)		Inspectez de manière auditive aux 120 000 km (75 000 mi), en cas de bruit, corrigez le jeu											
Huile moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Courroies d'entraînement (tension)	Moteur 2.3L					I					I		
	Moteur 3.0L				I				I				I
Valve de purge (pour moteur 3.0L)	*1	Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)											
SYSTÈME D'ALLUMAGE													
Bougies		Remplacez-les aux 120 000 km (75 000 mi)											

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	x 1 000 milles	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,6	75	82,5	90
	(x 1 000 km)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)
CIRCUIT D'ALIMENTATION													
Filtre à air						R					R		
Filtre à carburant	*1				R				R				R
Canalisations et tuyaux de carburant	*1				I				I				I
Durites et tubes pour émissions polluantes	*1								I				
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT													
Circuit de refroidissement et flexibles					I				I				I
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)	Remplacez aux premiers 160 000 km (100 000 mi) ou aux 72 mois; ensuite, remplacez tous les 80 000 km (50 000 mi) ou tous les 36 mois												
Niveau de liquide de refroidissement		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
CHÂSSIS et CARROSSERIE													
Conduites de frein, durites et raccordements					I				I				I
Freins à disque			I		I		I		I		I		I
Freins à tambour					I				I				I
Pneus (permutation), vérifiez le couple de serrage de l'écrou de roue*3	Permutez-les aux 12 000 km (7 500 mi)												
Pression de gonflage et usure des pneus		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Fonctionnement et timoneries de la direction					I				I				I
Niveau de liquide de direction assistée		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	x 1 000 milles	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,6	75	82,5	90
	(x 1 000 km)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)
Huile pour boîte-pont manuelle		Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)											
Huile pour boîte-pont automatique		Remplacez tous les 240 000 km (150 000 mi)											
Huile de différentiel arrière (4x4 seulement) *2		Remplacez tous les 240 000 km (150 000 mi)											
Liquide de boîte de transfert (4x4 seulement)		Remplacez tous les 240 000 km (150 000 mi)											
Rotules des suspensions avant et arrière					I				I				I
Pare-poussière d'arbre de transmission					I				I				I
Boulons et écrous du châssis et de la carrosserie					I				I				I
Écrans pare-chaleur du système d'échappement					I				I				I
Toutes les charnières et serrures		L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Niveau de liquide lave-glace		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

*1 En vertu des lois d'état et fédérales, le manque d'entretien de ces éléments annule les garanties des dispositifs antipollution. Pour vous assurer d'une fiabilité prolongée, Mazda recommande toutefois que toutes les interventions d'entretien soient effectuées selon le kilométrage ou l'intervalle d'entretien spécifié. Consultez la section *Filtre à carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître les exigences de remplacement du filtre à carburant.
*2 Il est nécessaire de remplacer l'huile de ce composant s'il a été submergé dans l'eau.
*3 Les écrous de roue doivent être resserrés aux couples indiqués après les 800 premiers kilomètres (500 milles), à chaque remplacement de roue et chaque fois que les écrous de roue ont été desserrés. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

PROGRAMME 2

I : Inspecter et réparer, nettoyer, régler ou remplacer au besoin (le filtre à air imbibé d'huile ne peut pas être nettoyé à l'air comprimé).
R : Remplacer
L : Lubrifier

Élément d'entretien		Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)											
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
MOTEUR													
Jeu aux soupapes du moteur (pour moteur 2.3L)		Inspectez de manière auditive aux 120 000 km (75 000 mi), en cas de bruit, corrigez le jeu											
Huile moteur		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Huile moteur (pour Porto Rico)		Vidangez-la aux 5 000 km (3 000 mi) (ou 3 mois)											
Filtre à huile		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Courroies d'entraînement (tension)	Moteur 2.3L							I					
	Moteur 3.0L						I						I
Valve de purge (pour moteur 3.0L) *1		Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)											
SYSTÈME D'ALLUMAGE													
Bougies	États-Unis	Remplacez-les aux 96 000 km (60 000 mi)											
	Autres *2	Remplacez-les aux 120 000 km (75 000 mi)											
CIRCUIT D'ALIMENTATION													
Filtre à air	Porto Rico						R						R
	Autres							R					
Filtre à carburant *1							R						R
Canalisations et tuyaux de carburant *1							I						I
Durites et tubes pour émissions polluantes *1													I

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT													
Circuit de refroidissement et flexibles							I						I
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)		Remplacez aux premiers 160 000 km (100 000 mi) ou aux 72 mois; ensuite, remplacez tous les 80 000 km (50 000 mi) ou tous les 36 mois											
Niveau de liquide de refroidissement		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
CIRCUIT ÉLECTRIQUE													
Fonction de tous les témoins		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
CHÂSSIS et CARROSSERIE													
Conduites de frein, durites et raccordements							I						I
Niveau de liquide de frein		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Freins à disque				I			I			I			I
Freins à tambour							I						I
Pneus (permutation), vérifiez le couple de serrage de l'écrou de roue*4		Permutez les pneus aux 8 000 km (5 000 mi)											
Pression de gonflage et usure des pneus		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Fonctionnement et timoneries de la direction							I						I
Niveau de liquide de direction assistée		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Huile pour boîte-pont manuelle		Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)											
Huile pour boîte-pont automatique		Remplacez-la aux 48 000 km (30 000 mi)											
Huile de différentiel arrière (4x4 seulement) *3		Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)											

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)											
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
Liquide de boîte de transfert (4x4 seulement) *3		Remplacez-le aux 48 000 km (30 000 mi)											
Rotules des suspensions avant et arrière							I						I
Pare-poussière d'arbre de transmission							I						I
Boulons et écrous du châssis et de la carrosserie				I			I			I			I
Écrans pare-chaleur du système d'échappement							I						I
Toutes les charnières et serrures		L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Niveau de liquide lave-glace		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

*1 En vertu des lois d'état et fédérales, le manque d'entretien de ces éléments annule les garanties des dispositifs antipollution. Pour vous assurer d'une fiabilité prolongée, Mazda recommande toutefois que toutes les interventions d'entretien soient effectuées selon le kilométrage ou l'intervalle d'entretien spécifié. Consultez la section *Filtre à carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître les exigences de remplacement du filtre à carburant.

*2 Si le véhicule est utilisé sous l'une des conditions qui suivent, remplacez les bougies tous les 96 000 km (60 000 mi) ou moins.

a) Conduite répétée sur de courtes distances

b) Périodes prolongées de fonctionnement du moteur au ralenti ou à faible vitesse

c) Conduite prolongée par températures très basses ou par temps extrêmement humide

*3 Il est nécessaire de remplacer l'huile de ce composant s'il a été submergé dans l'eau.

*4 Les écrous de roue doivent être resserrés aux couples indiqués après les 800 premiers kilomètres (500 milles), à chaque remplacement de roue et chaque fois que les écrous de roue ont été desserrés. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

CALENDRIER DE L'ENTRETIEN EFFECTUÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire ou un technicien d'entretien qualifié devrait effectuer ces vérifications de véhicule aux intervalles indiqués afin d'assurer une conduite fiable et sans danger.

Signalez dès que possible tout problème à un concessionnaire Mazda autorisé ou à un technicien d'entretien qualifié.

Au moment de faire le plein

- Niveau de liquide de frein et d'embrayage
- Niveau de liquide de refroidissement
- Niveau d'huile moteur
- Niveau de liquide lave-glace

Au moins une fois par mois

- Pressions de gonflage des pneus

Au moins deux fois par an (par exemple, une fois au printemps et une fois à l'automne)

- Niveau d'huile pour boîte-pont automatique
- Niveau de liquide de direction assistée

Resserrage des écrous de roue

- Resserrez les écrous de roue au couple indiqué à 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).
- Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si vous devez faire réparer votre véhicule par un professionnel, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Mazda d'origine sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D’UNE INTERVENTION

AVERTISSEMENT : Un moteur chaud est dangereux. Si le moteur a tourné, des pièces dans le compartiment moteur peuvent être très chaudes. Vous risquez de subir des brûlures. N’inspectez pas le circuit de refroidissement et n’ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n’entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d’être certain que le local est suffisamment aéré.
- N’approchez jamais de flamme ni d’objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d’alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

- Boîte de vitesses automatique :
  1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement).
  2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d’allumage.
  3. Bloquez les roues.
- Boîte de vitesses manuelle :
  1. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de débrayage et mettez le levier sélecteur en première (1).
  2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d’allumage.
  3. Bloquez les roues.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

- Boîte de vitesses automatique :

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement).
2. Bloquez les roues.

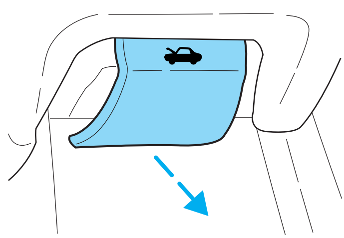
- Boîte de vitesses manuelle :

1. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de débrayage et mettez le levier sélecteur en position N (point mort).
2. Bloquez les roues.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

OUVERTURE DU CAPOT

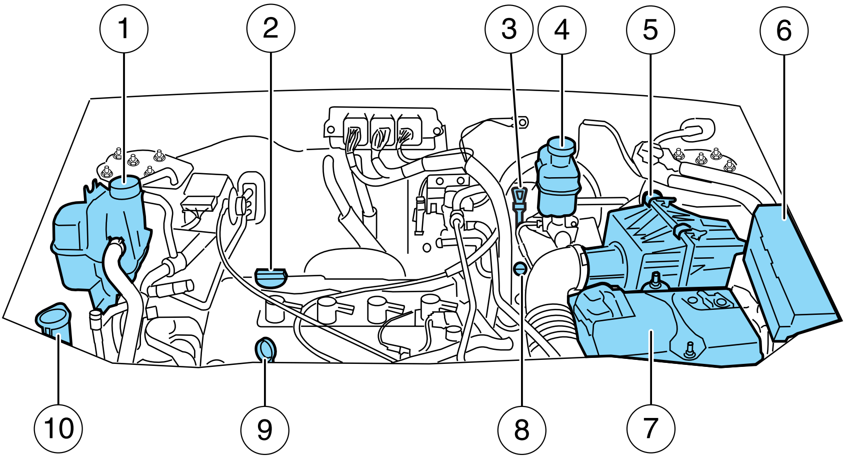
1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.
2. Placez-vous devant le véhicule et soulevez le verrou auxiliaire qui se trouve au centre, entre le capot et la calandre.



3. Soulevez le capot et supportez-le à l'aide de la béquille de capot.

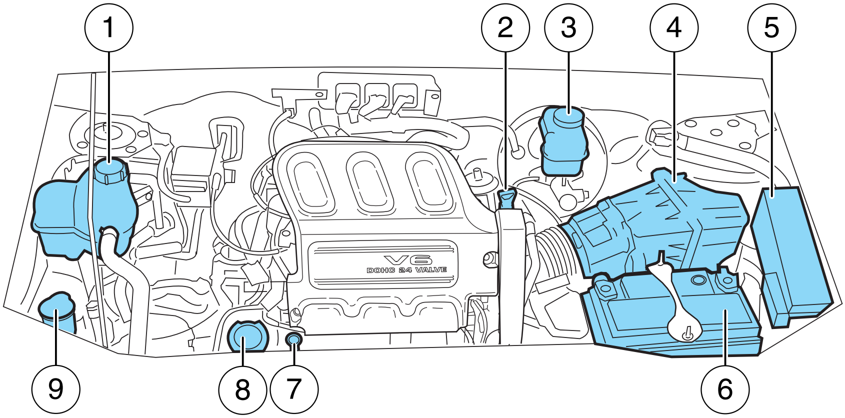
IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 2.3L I4



1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur
3. Jauge d'huile pour boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)
4. Réservoir de liquide des freins et de l'embrayage
5. Filtre à air
6. Boîtier de distribution électrique
7. Batterie
8. Soupape de purge du liquide de refroidissement
9. Jauge d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace

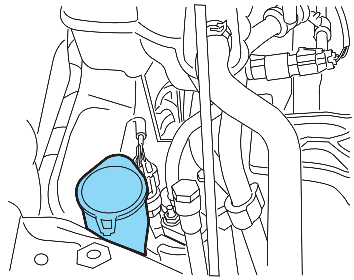
Moteur 3.0L V6 à double arbre à cames en tête



1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Jauge d’huile de la boîte de vitesses automatique
3. Réservoir de liquide de frein
4. Filtre à air
5. Boîtier de distribution électrique
6. Batterie
7. Jauge d’huile moteur
8. Bouchon de remplissage d’huile moteur
9. Réservoir de liquide lave-glace

LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.



N’utilisez qu’un liquide lave-glace conforme aux normes Mazda. N’utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d’insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d’entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l’usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s’ils sont efficaces par temps froid et s’ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d’essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule par des températures inférieures à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d’utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d’accident seront accrus.

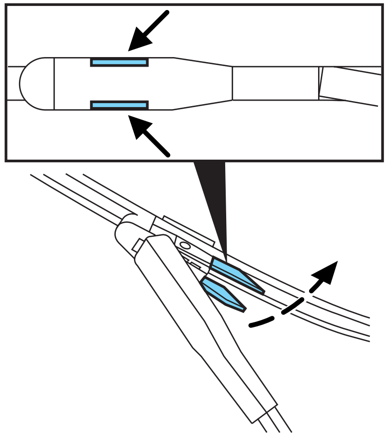
NOTA : Ne versez jamais de liquide lave-glace dans le réservoir de liquide de refroidissement. L’ajout de liquide lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dommages au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

Vérification et appoint du liquide lave-glace du hayon

Le lave-glace du hayon est alimenté en liquide par le réservoir de lave-glace du pare-brise.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace. Placez le balai à angle droit par rapport au bras d'essuie-glace.
2. Pressez les languettes de blocage pour dégager le balai du bras et retirez le balai en le tirant hors du bras.



3. Fixez le nouveau balai au bras et enclenchez-le en place.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Vous pouvez améliorer l'efficacité des balais en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

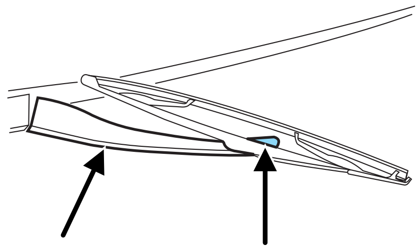
Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

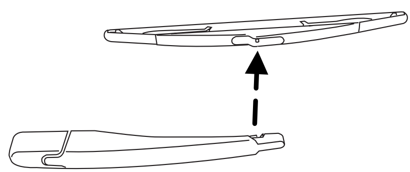
Le bras d'essuie-glace de lunette arrière ne comporte pas de position d'entretien. Ceci réduit les risques que le balai soit endommagé dans un lave-auto.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. Saisissez le bras d'essuie-glace à la base du balai et tirez pour l'écarter du pare-brise. Ne forcez pas excessivement sous peine de rompre le pied du bras d'essuie-glace. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.



2. Saisissez le balai d'essuie-glace de l'autre main et, avec les doigts, appuyez pour déloger l'extrémité du bras d'essuie-glace du centre du balai d'essuie-glace et séparez le balai du bras d'essuie-glace.
3. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

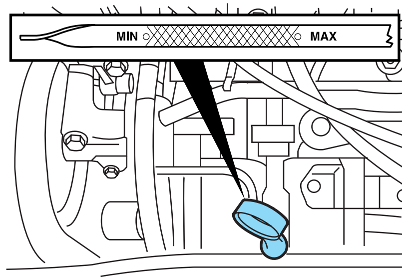
HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

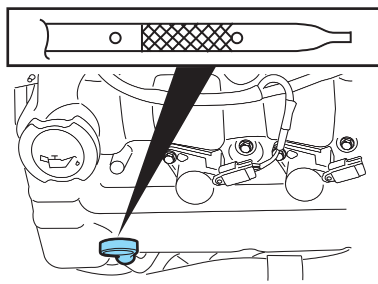
Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez quelques minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement, et placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

- Moteur 2.3L I4



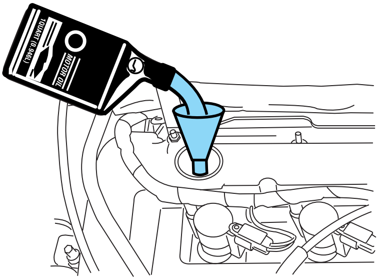
- Moteur Duratec V6 3.0L à double arbre à cames en tête



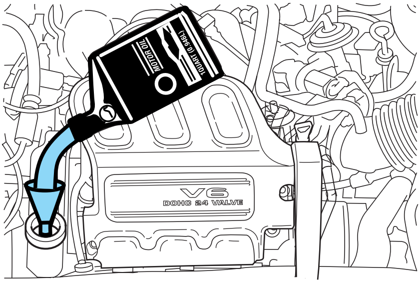
6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Si le niveau d’huile se trouve entre les repères MIN et MAX ou entre les trous inférieur et supérieur, le niveau d’huile est acceptable. **N’AJOUTEZ PAS D’HUILE.**
- Si le niveau d’huile se trouve sous le repère MIN ou sous le trou inférieur, **ajoutez de l’huile moteur** pour augmenter le niveau dans la plage normale de fonctionnement.

• Moteur 2.3L I4



• Moteur Duratec V6 3.0L à double arbre à cames en tête



- Rétablissez le niveau d'huile du moteur si nécessaire. Consultez la section *Ajout d'huile moteur* dans le présent chapitre.
- **N'ajoutez pas trop d'huile dans le moteur. Si le niveau dépasse le repère MAX ou le trou supérieur, le moteur risque de subir des dommages.** S'il y a trop d'huile dans le moteur, demandez à un concessionnaire autorisé de rétablir le niveau d'huile.

7. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose au fond du tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Celui-ci ne doit pas dépasser le repère MAX ou FULL de la jauge.
4. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose au fond du tube.

5. Remettez le bouchon de remplissage d’huile en place en le tournant d’un quart de tour dans le sens des aiguilles d’une montre, jusqu’à ce qu’il soit bien vissé.

Pour éviter les pertes d’huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d’huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

L’huile à moteur SAE 5W-20 est recommandée.

Recherchez cette étiquette d’homologation.

Employez l’huile à moteur SAE 5W-20 homologuée pour les moteurs à essence par l’American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu’aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d’homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Une huile moteur affichant le symbole d’homologation de l’API est une huile conforme à toutes ces exigences.

N’utilisez pas d’additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l’huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l’huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d’entretien périodique.*

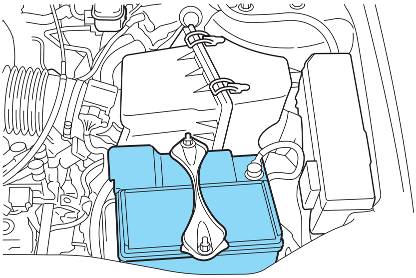
Les filtres à huile Mazda montés à l’usine et ceux de rechange sont prévus pour assurer une protection supérieure et de longue durée.

L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres préconisés par Mazda peut provoquer des bruits du moteur ou des cliquetis au démarrage.

Pour la protection du moteur de votre véhicule, nous recommandons l'emploi de filtres d'origine Mazda (ou de toute autre marque conforme aux normes Mazda).

BATTERIE

La batterie sans entretien de votre véhicule Mazda n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.



Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

NOTA : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez vos mains après avoir manipulé de telles pièces.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réacquisition.

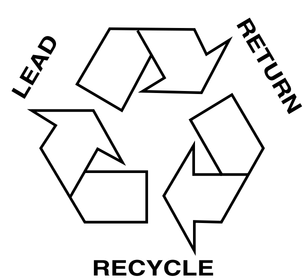
NOTA :

- Vous devrez peut-être conduire le véhicule pour qu'il réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et de stratégie d'alimentation.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réacquisition éventuelle.**

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie adaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, la montre et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le rebranchement de la batterie.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.



LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

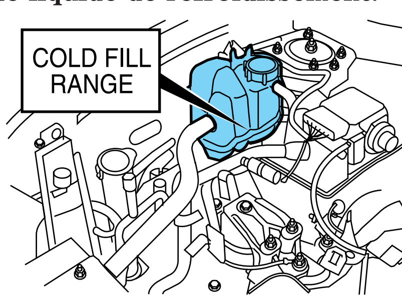
Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique.* La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue pour obtenir un mélange 50/50 d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36 °C (-34 °F). La concentration du liquide de refroidissement peut être vérifiée à l'aide d'un densimètre ou d'un pèse-antigel (comme le pèse-acide–antigel Rotunda, 014-R1060). Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid) ou dans la plage « COLD FILL RANGE » (plage de niveau à froid) du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement.*

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau procure :**

- **une protection antigel jusqu'à –36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **une lecture précise de la jauge de liquide de refroidissement.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.



- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid) ou être dans la plage de niveau à froid « COLD FILL RANGE » indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).

- Consultez la section *Entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.
- Lisez attentivement la section *Précautions à prendre lors d'une intervention* du présent chapitre.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

N'utilisez que du liquide de refroidissement du moteur Mazda ou un produit équivalent de haute qualité répondant aux normes Mazda.

- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur longue durée (de couleur orange).**
- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur DEX-COOL® ou un liquide de refroidissement du moteur équivalent.**
- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement à base d'alcool ou de méthanol, ou un liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.**
- **N'UTILISEZ PAS d'additifs de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Ces produits pourraient endommager le circuit de refroidissement du moteur de votre véhicule.**
- **NE MÉLANGEZ PAS différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé.**
- **NE MÉLANGEZ PAS du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement ordinaire dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur.**

- **L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement, ce qui annulerait la garantie du circuit de refroidissement du moteur de votre véhicule. Si vous n'êtes pas certain du type de liquide de refroidissement à utiliser, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.**

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir du liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié.

- **Ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %.**
- **N'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %.**
- **Un liquide de refroidissement dont la concentration est supérieure à 60 % ou inférieure à 40 % perd son efficacité de protection contre le gel et peut endommager le moteur.**

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

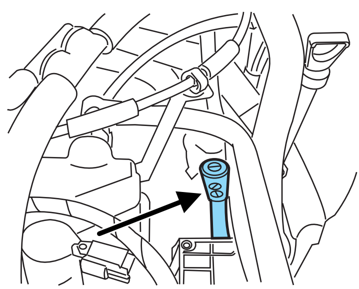
Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié jusqu'au repère « COLD FILL RANGE » (plage de niveau à froid). Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et munis d'un bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.

NOTA : Dans le cas du moteur 2.3L, vous devez utiliser la soupape de purge de liquide du refroidissement pour ajouter plus de 0,95 L (1 pinte US) de liquide de refroidissement. Le fait de ne pas évacuer l'air du circuit de refroidissement lorsque vous ajoutez du liquide pourrait endommager le moteur. Consultez la section relative au circuit de refroidissement dans le *Manuel de réparation*.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique opaque). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.
3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.
4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

- Robinet de purge de liquide de refroidissement, moteur 2.3L



5. Dans le cas du moteur de 2.3L SEULEMENT, ouvrez la soupape de purge du liquide de refroidissement à l'arrière de la sortie d'eau du moteur.
6. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié (voir précédemment) jusqu'à la plage de niveau à froid « COLD FILL RANGE » ou jusqu'au repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid).
7. Dans le cas du moteur de 2.3L SEULEMENT, fermez la soupape de purge.
8. Réinstallez le bouchon sur le réservoir de liquide de refroidissement. Serrez bien le bouchon pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après avoir ajouté du liquide de refroidissement, vérifiez-en la concentration. Consultez la section *Vérification du liquide de refroidissement*. Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à –36 °C [–34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement et rétablissez la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est bas peut entraîner sa surchauffe et des dommages.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Les liquides de refroidissement produits par procédé de recyclage ne sont pas tous conformes aux normes stipulées par Mazda. L'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé qui ne répond pas aux normes Mazda peut endommager le moteur et les composants du circuit de refroidissement.

Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froids (moins de -36 °C [-34 °F]) :

- **Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.**
- **Ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %.**
- **Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.**
- **Consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protégera du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **Il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %.**
- **N'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %.**

- **Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la corrosion du moteur et peut endommager le moteur.**
- **Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur.**
- **Consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protégera aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Renseignements importants concernant le circuit de refroidissement à protection totale (moteur 2.3L I4 seulement)

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe :

- l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge;
- le témoin  s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

FILTRE À CARBURANT

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer votre filtre à carburant. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement du filtre à carburant.

Remplacez le filtre à carburant uniquement par un filtre Mazda approuvé. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au circuit d'alimentation si un filtre à carburant Mazda approuvé n'est pas utilisé.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

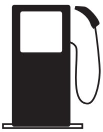
AVERTISSEMENT : L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

AVERTISSEMENT : L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

AVERTISSEMENT : L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.



- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des

effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

- Les distributeurs d'essence, qui ont converti plusieurs stations de distribution en pompes libre-service, révèlent qu'une augmentation des incendies causés par l'électricité statique au moment de faire le plein a été notée, plus particulièrement lorsque ce sont des femmes qui sont impliquées dans le processus de remplissage. Les distributeurs suggèrent de ne pas remonter dans le véhicule pendant le remplissage pour éviter le risque, en touchant un objet de métal, de créer une nouvelle charge électrique, qui ne pourrait être neutralisée avant de reprendre le pistolet de distribution.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse. N'oubliez pas de mettre le contenant sur le sol avant de le remplir de carburant.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en un quart de tour.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Placez le commutateur d'allumage ou celui du moteur à la position d'arrêt.
2. Tournez le bouchon du réservoir dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il s'enlève.
3. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les crans du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.
4. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il produise au moins un déclic.

Si après avoir fait le plein, le témoin s'allume et demeure allumé lorsque le moteur est démarré, le bouchon du réservoir est peut-être mal serré. Coupez le contact, enlevez le bouchon et alignez-le correctement avec les encoches du goulot puis remettez-le de nouveau en place en vous assurant de bien le serrer. Le témoin devrait s'éteindre après trois cycles de conduite lorsque le bouchon du réservoir de carburant est bien serré. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid, suivi d'un cycle de conduite urbain et sur route.

Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'emploi d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Mazda peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Retirez doucement le bouchon du réservoir de carburant. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

AVERTISSEMENT : L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

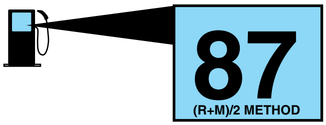
Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. Votre véhicule n'est pas conçu pour être alimenté par des carburants E85 mélangés avec au plus 85 % d'éthanol. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule. N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol. Son usage peut endommager des éléments essentiels du circuit d'alimentation.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse. Des études ont démontré que ces additifs peuvent entraîner la détérioration prématurée des dispositifs antipollution de votre véhicule.

Les réparations occasionnées par l'emploi d'un carburant non approprié peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Indice d'octane recommandé



Votre véhicule a été conçu pour utiliser du carburant « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Mazda déconseille l'utilisation de l'essence à indice d'octane de 86 ou moins vendue comme carburant « ordinaire » dans certaines régions en haute altitude.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Qualité du carburant

En présence de difficultés au démarrage, d'un régime de ralenti irrégulier ou d'hésitation à l'accélération, essayez une autre marque de carburant sans plomb. Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant régulier sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules ont approuvé la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre véhicule et une protection optimale contre la pollution atmosphérique. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Consultez le personnel de votre station-service pour obtenir de plus amples détails sur l'essence conforme à la Charte mondiale des carburants.

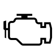
Amélioration de la qualité de l'air

Mazda approuve l'utilisation d'essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Après le plein, vous devrez peut-être couper et rétablir le contact à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne pompe le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, l'ajout de quatre litres (un gallon US) de carburant suffit à redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et qu'il se trouve sur une pente abrupte, une quantité supérieure de carburant peut être nécessaire.
- Le témoin  peut s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 000 km à 5 000 km (2 000 mi à 3 000 mi).

Remplissage du réservoir

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que la jauge l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand la jauge de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand la jauge indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Faites toujours le plein de carburant du même côté de la pompe, avec le véhicule orienté dans la même direction.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

Calcul 2 : **litres consommés × 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite - bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.

- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmateur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique.*

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

Autocollant de l'EPA du pare-brise

Un autocollant de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) doit être apposé sur le pare-brise de chaque nouveau véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si cet autocollant n'a pas été apposé sur votre véhicule. Cet autocollant a pour but de vous permettre de comparer votre consommation de carburant avec celle d'autres véhicules.

Il est important de prendre note des chiffres qui apparaissent dans la case inférieure gauche de l'autocollant apposé sur le pare-brise. Ces chiffres indiquent la consommation en L/100 km (mi/g) à laquelle vous pouvez vous attendre dans des conditions de conduite optimales. La consommation de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite et les conditions.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites par le Calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces homologuées par Mazda sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Mazda en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Des fuites, des odeurs insolites, de la fumée, une perte de puissance du moteur ou l'allumage des témoins , du circuit de charge ou de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette indique la cylindrée et fournit certaines caractéristiques nécessaires à la mise au point du moteur.

Consultez votre « Guide de garantie » pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a repéré une anomalie. Le témoin peut aussi s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

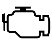
1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. Le bouchon du réservoir de carburant est peut-être mal vissé. Consultez la section *Bouchon de réservoir de carburant* du présent chapitre.
4. Conduite en eau profonde – le circuit électrique peut être humide.

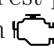
Ces anomalies intermittentes peuvent être corrigées en remplissant le réservoir de carburant de bonne qualité, en serrant correctement le bouchon du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin reste allumé, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite prolongée lorsque le témoin est allumé peut provoquer une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation de carburant, une douceur de marche réduite du moteur et de la boîte de vitesses et, par conséquent, des réparations plus onéreuses.

Préparation pour les contrôles d’inspection et d’entretien

Certains gouvernements de l’État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d’inspection et d’entretien afin d’inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d’inspection et d’entretien si le témoin  est allumé ou s’il ne fonctionne pas adéquatement (l’ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n’ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n’est pas prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien.

Si le témoin  est allumé ou que l’ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section Autodiagnostics embarqués (OBD-II) de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l’objet d’un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n’est pas prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien, tournez la clé de contact à la position ON (contact) pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin  clignote huit fois, le véhicule n’est pas prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien; si le témoin  demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien.

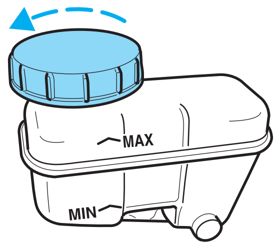
Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n’est pas prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

15 minutes de conduite régulière sur autoroute suivie de 20 minutes de conduite avec des arrêts fréquents et au moins quatre périodes de ralenti de 30 secondes.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu’à sa température de fonctionnement normale. N’arrêtez pas le moteur avant d’avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n’est toujours pas prêt pour les contrôles d’inspection et d’entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Les circuits de freinage et d'embrayage s'approvisionnent au même réservoir.



Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacés. Un niveau de liquide se situant entre les repères « MIN » et « MAX » est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile et de vidange requis. La boîte-pont ne consomme pas d'huile. Le niveau de liquide doit toutefois être vérifié si la boîte-pont ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

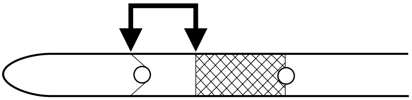
L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte-pont à sa température normale, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, attendez environ 30 minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau.

1. Roulez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que l'huile atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier sélecteur dans tous les rapports. Laissez le temps à la boîte de vitesses de s'engager dans chacun d'eux.

4. Placez ensuite le levier sélecteur en position P (stationnement) et laissez le moteur en marche.
5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, pour situer l'emplacement de la jauge, consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* du présent chapitre.
6. Remettez la jauge à fond dans son tube.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Celui-ci devrait se situer dans la plage hachurée qui indique la température normale de fonctionnement.

Niveau d'huile trop bas

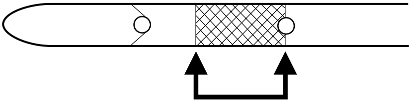
Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'huile se trouve au bas de la jauge à une température ambiante supérieure à 10 °C (50 °F).



Niveau approprié

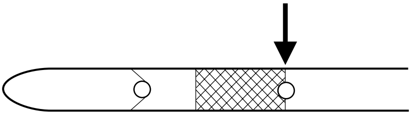
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses sur une surface plane à une température normale de fonctionnement entre 66 °C et 77 °C (150 °F et 170 °F). La température normale de fonctionnement est atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

Le niveau de l'huile pour boîte de vitesses doit se trouver dans la plage hachurée à la température normale de fonctionnement (66 °C à 77 °C [150 °F à 170 °F]).



Niveau d'huile trop élevé

Un niveau d'huile supérieur à la plage hachurée peut provoquer des anomalies de la boîte-pont. Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.



Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur.

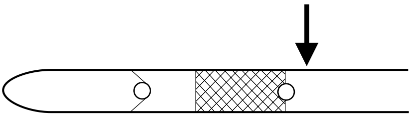
Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile utilisée est normalement indiqué sur la jauge d'huile et également dans la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* du présent chapitre.

L'emploi d'une huile pour boîte de vitesses automatique non homologuée peut endommager les éléments internes de la boîte-pont.

Au besoin, ajoutez 250 ml (1/2 chopine US) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé.

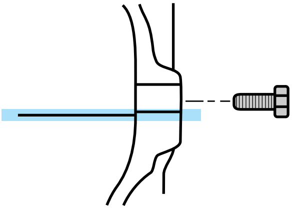


Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle

1. Nettoyez le bouchon de remplissage.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.
3. L'huile doit arriver au bas de l'orifice de remplissage.



4. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.
5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Mazda. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

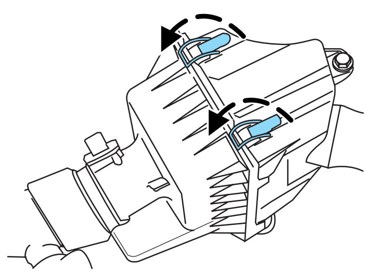
FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

Remplacez l'élément de filtre à air par un élément Mazda d'origine.

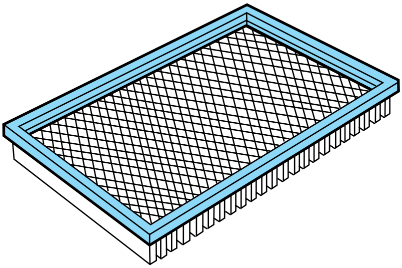
AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le conduit d'admission d'air au couvercle du filtre à air et débranchez le conduit du couvercle (pour le moteur V6 uniquement).
2. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
3. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.



4. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.
5. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.

6. Posez un filtre à air neuf.



Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

7. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides.
8. Reposez le conduit d'admission d'air et fixez-le à l'aide du collier de serrage.

NOTA : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D’ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Usage	Désignation Mazda ou équivalent	Contenance
Liquide de frein et d’embrayage (selon l’équipement)	Tous	Liquide de frein haut rendement DOT 3	Entre les repères MIN et MAX du réservoir
Liquide de refroidissement du moteur	Moteur 2.3L I4 avec boîte-pont manuelle	Liquide de refroidissement du moteur Premium Mazda de couleur jaune[1]	5,0 L (5,3 pintes US)
	Moteur 2.3L I4 avec boîte-pont automatique		6 L (6,3 pintes US)
	Moteur 3.0L V6 avec boîte automatique		10 L (10,6 pintes US)
Huile moteur (avec changement de filtre)	Moteur 2.3L I4	Huile moteur SAE 5W-20	4,25 L (4,5 pintes US)
	Moteur V6 3.0L		5,7 litres (6 pintes US)
Huile pour boîte de transfert	Quatre roues motrices avec boîte-pont automatique	Lubrifiant synthétique de catégorie API GL-5, SAE 75W-140	0,35 L (12 oz US)
	Quatre roues motrices avec boîte-pont manuelle	Catégorie API GL-5, SAE 80W-90	

Pièce	Usage	Désignation Mazda ou équivalent	Contenance
Huile pour boîte-pont manuelle	Boîte-pont manuelle (2 roues motrices)	Catégorie API GL-4, SAE 75W-90	2,3 L (2,4 pintes US)[2]
	Boîte-pont manuelle (4 roues motrices)		2,4 L (2,5 pintes US)[2]
Huile pour boîte-pont automatique	Tous	Boîte de vitesses automatique MERCON® V[3]	9,6 L (10,2 pintes US) [4]
Huile pour pont arrière	4 roues motrices	Lubrifiant pour pont SAE 80W-90	1,15 L (2,4 chopines US)[5]
Liquide lave-glace	Tous	Concentré de liquide lave-glace Ultra-Clear	4,5 L (4,8 pintes US)
Réservoir de carburant	Tous	—	62,5 L (16,5 gallons US)

[1]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente. N'utilisez pas de liquide de refroidissement longue durée Mazda (de couleur orange). Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

[2]La contenance est déterminée en remplissant la boîte de vitesses jusqu'au bord inférieur du goulot de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface horizontale.

[3]Les boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON® V doivent uniquement être remplies d'huile MERCON® V ou d'huile homologuée à double usage MERCON® ou MERCON® V. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

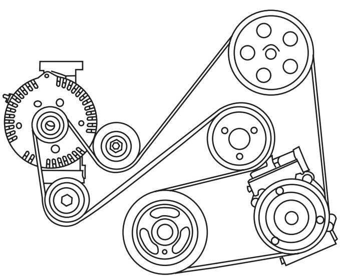
[4] Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.

[5] Ajoutez du liquide jusqu'à 6 à 14 mm (1/4 à 9/16 po) sous le bord inférieur de l'orifice de remplissage.

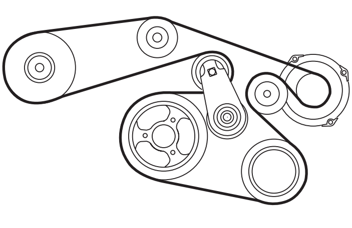
CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur 2.3L I4	Moteur 3.0L V6 à double arbre à cames en tête
Cylindrée (po. cu.)	140	183
Carburant requis	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,32 à 1,42 mm (0,052 à 0,056 po)
Rapport volumétrique	9,7:1	10,0:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur



- Moteur 2.3L I4 avec climatiseur – semblable sans climatiseur

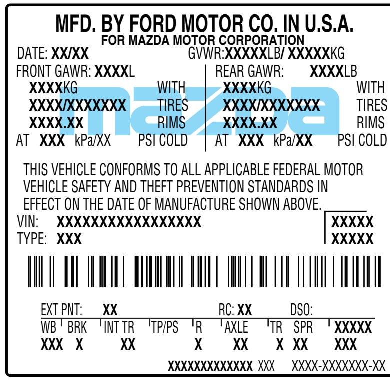


- Moteur 3.0L V6

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

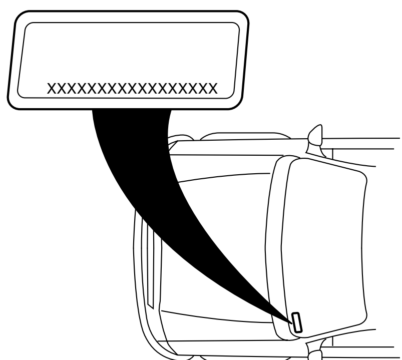
La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.



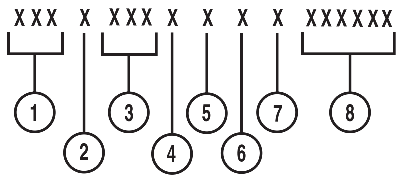
Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.



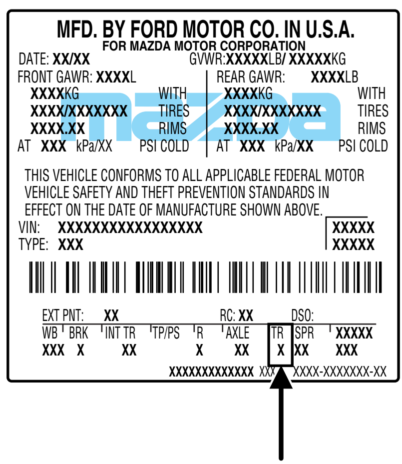
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :



1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / poids total autorisé en charge / dispositif de protection
3. Gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production

DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES – BOÎTE-PONT

Vous trouverez le code de boîte de vitesses/boîte-pont sur l'étiquette d'homologation de sécurité. Le tableau suivant indique quelle boîte de vitesses ou boîte-pont sont représentées par chaque code.



Description	Code
Boîte manuelle à cinq rapports	3
Boîte automatique à quatre rapports	4

TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'un autre appareil par le conducteur :

AVERTISSEMENT : Le conducteur ne doit en aucun cas faire usage d'appareils comme un téléphone cellulaire, un ordinateur, une radio portative, un système de navigation ou d'autres dispositifs similaires pendant qu'il conduit, puisque leur utilisation peut compromettre la sécurité des occupants du véhicule. La composition d'un numéro sur un téléphone cellulaire pendant la conduite occupe aussi les mains du conducteur. L'utilisation de ces appareils cause une perte de concentration du conducteur et peut causer un accident grave. Si un passager ne peut utiliser l'appareil, garez-vous dans un endroit sécuritaire avant l'utilisation. Si l'utilisation d'un téléphone cellulaire est absolument nécessaire malgré cet avertissement, utilisez un système mains-libres afin d'avoir les mains disponibles pour la conduite du véhicule. N'utilisez jamais de téléphone cellulaire ni aucun autre appareil électrique pendant que vous conduisez; concentrez-vous plutôt sur la route car la conduite du véhicule requiert toute votre attention. De plus, les distributeurs de carburant affichent une mise en garde concernant l'utilisation des téléphones cellulaires au moment de faire le plein, en raison des risques d'incendie susceptibles d'être déclenchés par l'électricité statique présente dans l'aire des pompes libre-service.

A

B

C

V